

> Enquêtes sur les violences urbaines

2006



En application de la loi du 11 mars 1957 (art.41) et du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.

> SOPHIE BOISSARD

DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE

Beaucoup a déjà été dit et écrit sur l'épisode de violences urbaines qu'a connu la France au cours de l'automne 2005. La plupart des analystes ont mis en avant le caractère exceptionnel de ces événements, tant par leur durée que par leur ampleur géographique, certains allant jusqu'à évoquer un véritable embrasement national. Mais ces explications globalisantes rendent malaisément compte de la diversité et complexité du phénomène tel qu'il a pu être observé sur le terrain : actes de vandalisme isolés dans certains quartiers, affrontements très violents dans d'autres.

Elles ne permettent pas davantage de comprendre la chronologie fine des faits ni les conditions dans lesquelles ces troubles se sont diffusés dans l'espace, touchant de proche en proche des communes situées sur l'ensemble du territoire français, chaque zone ne connaissant, en règle générale, que quelques jours de troubles.

Pour mieux comprendre ce qui s'est joué dans les quartiers concernés et tenter d'expliquer pourquoi certaines communes ont connu des épisodes de grande violence, là où d'autres, situées à proximité et se trouvant *a priori* dans une situation sociale et économique comparable, restaient au contraire largement épargnées, le Centre d'analyse stratégique a demandé au printemps dernier à deux équipes de sociologues d'engager des études de terrain. Deux sites ont été retenus, tous deux situés en Seine-Saint-Denis : la commune d'Aulnay-sous-Bois, qui a connu un épisode de violences d'une particulière intensité au tout début du mois de novembre, et la commune voisine de Saint-Denis, moins touchée.

Les deux équipes, menées respectivement par Olivier Galland et Michel Kokoreff, ont conduit leurs travaux dans un laps de temps relativement court : trois mois. À partir d'une analyse de la géographie des troubles, des entretiens avec les différentes parties prenantes (les habitants des quartiers concernés – familles, jeunes – et les différents acteurs institutionnels) ont été réalisés sur la base d'un questionnaire identique. Elles ont tenté ainsi de mieux comprendre les ressorts qui avaient conduit certains jeunes à prendre

part à ces violences ou au contraire à s'en distancier. Elles se sont aussi intéressées à l'influence de l'environnement familial, amical et institutionnel et ont tenté de mettre en perspective les discours tenus rétrospectivement sur ces événements.

Ces travaux, d'autant plus remarquables qu'ils ont été menés à bien dans des délais réduits, aboutissent, par des voies différentes et par delà les disparités de contexte et d'approche, à des conclusions convergentes.

Ils montrent d'abord que ces phénomènes sont le fait de très jeunes adolescents, toujours de sexe masculin, obéissant à des ressorts complexes, mêlant notamment réaction à un événement dramatique survenu dans une commune voisine, défense d'un territoire, imitation des pairs mais aussi défoulement collectif quasi ludique.

Ils font également apparaître combien ces jeunes, quel qu'ait été leur degré d'implication dans les événements de l'automne dernier, ont du mal à analyser *a posteriori* ces épisodes de violences, d'abord en raison de la reconstruction dont ceux-ci ont été l'objet à travers les médias, mais surtout en raison de leur « banalisation », de leur inscription dans un quotidien dont l'affrontement semble être la règle.

Ils mettent en évidence l'importance de la logique de groupe, des pairs, logique qui supplante, auprès des plus jeunes, toute autre influence – des adultes, mais aussi des grands frères.

Enfin, apparaît nettement le caractère conflictuel des relations entre les représentants institutionnels, incarnés au premier chef par les forces de police, et les jeunes, qui ont le sentiment de n'être respectés ni reconnus au-delà de leur quartier.

Au-delà de ces ressorts communs, qui transparaissent au fil des différents entretiens, l'on perçoit également comment l'environnement social et institutionnel a pu influencer sur le déclenchement de la crise et sa résolution. En cela, les cas de Saint-Denis et Aulnay se différencient nettement.

Il ne saurait être question de donner à ces études une portée générale qu'elles ne prétendent pas avoir. Elles apportent cependant, par la richesse et la finesse de leurs analyses, des éléments utiles pour nourrir la réflexion collective et améliorer la réponse que les politiques publiques peuvent apporter, au plan local et national, tant en termes de prévention que de gestion de crises de cette nature.

AVANT-PROPOS	
SOPHIE BOISSARD	5
> PARTIE 1	
L'EXEMPLE D'AULNAY-SOUS-BOIS	9
INTRODUCTION	9
L'ENQUÊTE ET LE CONTEXTE	11
<i>Un objet aux contours flous</i>	11
<i>Quelques éléments de contexte</i>	16
DÉROULEMENT ET BILAN DES ÉMEUTES	27
<i>Temporalités des émeutes: une dynamique en quatre temps</i>	27
LA GESTION DES ÉMEUTES: DIFFICULTÉ D'ANTICIPATION ET RÉPONSES MULTIPLES	33
<i>La police des émeutes: les difficultés de l'anticipation</i>	34
<i>La prévention des émeutes: l'impact limité des stratégies de médiation</i>	37
LES DYNAMIQUES D'IMPLICATION DES JEUNES	45
<i>Que veut dire avoir participé?</i>	45
<i>Les motifs d'implication</i>	48
<i>Trois figures interprétatives</i>	55
CONCLUSION	63
<i>Un contexte de tensions géographiques, sociales et institutionnelles</i>	63
<i>La gestion des émeutes: du débordement à la reprise de l'initiative</i>	64
<i>Les jeunes, entre pluralité des conduites et demande commune de reconnaissance</i>	65
<i>Expliquer les dynamiques de violence à Aulnay: quelques hypothèses</i>	66
BIBLIOGRAPHIE	69

> **PARTIE 2**

L'EXEMPLE DE SAINT-DENIS 71

INTRODUCTION 71

QUE S'EST-IL RÉELLEMENT PASSÉ ? 75

Une situation sociale difficile en Seine-Saint-Denis 75

Une ville-mosaïque traversée par des effets de dualisation 76

Une géographie surprenante des émeutes 79

Une chronologie resserrée 80

Des conflits d'évaluation de la portée des émeutes et de leur intensité 81

LE REGARD DE LA JEUNESSE DES CITÉS SUR LES ÉMEUTES 82

Les jeunes rencontrés 82

Le discrédit des «grands» 86

La disponibilité des «petits» 87

Prendre part aux émeutes 90

LA GESTION POLICIÈRE DES VIOLENCES URBAINES 95

La dynamique protestataire vue par des gradés 95

Le dispositif policier de gestion de crise : centralisé, décentralisé, innovant et producteur de réassurance 97

Sécurité publique, maintien de l'ordre et violences urbaines 100

Déontologie et professionnalisation 104

MÉDIATIONS ET PACIFICATION DES ACTEURS LOCAUX 109

Désamorcer le face à face jeunes-police 109

Renouer le dialogue 115

«La police», «les jeunes» et «le quartier» 121

CONCLUSION 130

ANNEXE 1

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE ET MÉTHODOLOGIE 133

ANNEXE 2

ÉLÉMENTS CARTOGRAPHIQUES 136

BIBLIOGRAPHIE 139

> **L'EXEMPLE D'AULNAY-SOUS-BOIS**

Vincenzo CICHELLI
(Cerlis, Paris 5/CNRS)

Olivier GALLAND
(Gemas, CNRS)

Jacques de MAILLARD
(université de Rouen/PACTE)

Séverine MISSET
(Cerlis, Paris 5/CNRS)

> **Introduction**

À Aulnay, les émeutes ont été précoces, violentes et se sont éteintes rapidement. Elles ont commencé relativement tôt, puisque dès le week-end qui suit le déclenchement des violences à Clichy, une certaine effervescence apparaît dans certains quartiers d'Aulnay. Surtout, les jours qui suivent ont été marqués par une croissance rapide des actes de dégradation et d'affrontements avec la police. C'est entre le 1^{er} et le 4 novembre qu'ont eu lieu les principales violences à Aulnay. Les émeutes y ont été brutales, dans la mesure où des dégradations importantes ont été commises. Symboliquement, la flambée du concessionnaire Renault dans la nuit du 2 au 3 novembre a attiré les médias internationaux sur Aulnay, la destruction complète d'un magasin de moquette ou encore d'un foyer de personnes âgées ont été des actes très largement répercutés par la presse. En outre, les émeutes à Aulnay ont été caractérisées pendant deux nuits par des affrontements directs et violents entre les jeunes et la police. Enfin, dernière caractéristique, ces émeutes se sont éteintes rapidement. Elles commencent à décliner le 4 novembre et se termineront quelques jours après. Quand les émeutes se propageront en province, Aulnay sera redevenue une ville calme.

Nous avons essayé de comprendre ces différentes dynamiques, en partant de questions simples: pourquoi les émeutes ont-elles émergé? Comment se sont-elles développées? Comment et pourquoi se sont-elles arrêtées? Y répondre demande d'interroger les différents acteurs jeunes, adultes, pro-

fessionnels, politiques sur leurs perceptions des émeutes et sur la façon dont ils y ont été impliqués, à des titres divers. Cela suppose à la fois de comprendre les processus de mobilisation des émeutiers (les motifs d'implication, les dynamiques d'interaction) mais également les logiques de gestion professionnelle et institutionnelle des émeutes (les modes d'action des différents acteurs impliqués) et les modes de mobilisation sociale (dynamiques associatives, rôle des familles).

Nous mettons en évidence le contexte social, socio-démographique et politico-institutionnel dans lequel se situent les émeutes. Aulnay est une ville clivée entre plusieurs territoires, et la géographie des émeutes s'inscrit tout à fait dans ce clivage : calme dans ses quartiers pavillonnaires, la ville a été principalement le théâtre de violence dans les quartiers appartenant à la géographie prioritaire de la politique de la ville. Au sein de ces quartiers, les tensions avec la police, les rapports difficiles avec l'école, la pression des groupes de pairs, le vécu des discriminations constituent l'arrière-plan des émeutes. En interrogeant jeunes et adultes, il en ressort que les émeutes s'inscrivent dans une pluralité de facteurs qui vont du sentiment d'injustice à la dimension ludique en passant par la fierté. Pour ce qui est du traitement des émeutes par les différents protagonistes, les difficultés d'anticipation, les défauts de coordination apparaissent, notamment lors du déclenchement des émeutes. Avec le temps, les effectifs s'ajustent, les stratégies d'action se redéfinissent, ce qui permet aux acteurs institutionnels de contrôler, voire de faire diminuer les émeutes de différentes manières (par ce que nous appellerons la police et la prévention des émeutes).

Notre plan s'organise de la façon suivante. Nous commencerons par restituer les enjeux de notre travail empirique en indiquant dans une première partie les types d'entretiens que nous avons conduits, les difficultés liées à un tel type de recherche ainsi que la façon dont nous y avons fait face et les éléments de contextes géographique et social qui constituent le cadre des émeutes à Aulnay. Dans un deuxième temps, nous aborderons le déroulement des émeutes elles-mêmes. Dans une troisième partie, sera analysé leur traitement par les acteurs politiques, institutionnels et sociaux. Enfin, nous étudierons les dynamiques d'implication des jeunes et la variété des facteurs qui permettent de rendre compte de leurs conduites. Cette diversité sera synthétisée par une présentation de trois figures interprétatives des émeutes.

> I – L'enquête et le contexte

Un objet aux contours flous• **Présentation du terrain et statut des matériaux**

L'enquête, menée auprès d'un double public de responsables associatifs, d'agents administratifs, de représentants institutionnels d'une part et, d'autre part, de jeunes vivant dans des cités à Aulnay, s'est déroulée entre la mi-avril et la fin du mois de juillet 2006.

Douze entretiens ont été réalisés avec des jeunes entre 14 et 25 ans – certains sont collectifs –, ce qui représente au total plus d'une vingtaine d'interviewés. Tous les interviewés ont un lien particulièrement fort avec Aulnay, soit qu'ils y habitent, soit qu'ils fréquentent une école dans l'un des quartiers de cette ville, ce qui est le cas pour trois d'entre eux.

Nous avons tenu à interviewer des jeunes ayant des profils diversifiés: des jeunes en difficulté scolaire et des jeunes ayant une bonne scolarité, des garçons (en grande majorité) et quelques filles, des majeurs et des mineurs, des jeunes d'origines ethniques différentes et des jeunes habitants dans différents quartiers d'Aulnay. Ces entretiens ont été complétés par quelques observations et discussions informelles auprès de jeunes fréquentant les centres sociaux du quartier de la Rose des vents et du quartier du Gros Saule.

Tableau n° 1

Récapitulatif des entretiens avec des jeunes

	Sexe	Âge	niveau d'études	Origine	Résidence
Antoine	Garçon	22	bac+4	France	Merisier
Kamel	Garçon	25	BEP	Maghreb	Cité de l'Europe
Mehdi	Garçon	22	bac+4	Maghreb	Rose des vents
Maria	Fille	22	bac+3	Portugal	Cité de l'Europe
Sophie	Fille	22	bac+5	France, La Réunion	Sevran
Driss	Garçon	17	Élève au lycée	Maghreb	Clichy-sous-Bois
Stefan	Garçon	17	Élève en BEP	France	Aulnay
Alexandre et Omar	2 garçons	18	Élèves en BEP	France et Afrique	Villepinte et Vaujours
François	Garçon	25	Passé le bac en candidat libre (souffre de schizophrénie)	Guyane	Cité de l'Europe
Mohamed et Nordine	2 garçons	19	Niveau BEP	Maghreb	Cité de l'Europe
Entretien collectif n° 11	3 garçons	Entre 14 et 16	Collégiens et lycéens (lycée professionnel)	Maghreb et Afrique sub-saharienne	Cité de l'Europe
Entretien collectif n° 12	2 garçons 3 filles	Entre 16 et 18	Lycéens	Maghreb et Afrique sub-saharienne	Cité de l'Europe

Les interlocuteurs institutionnels et associatifs rencontrés ont également des profils diversifiés représentatifs des figures de médiation censés connaître le public des jeunes et pouvoir gérer des cas de crises, de conflictualités entre ceux-ci et les institutions.

Toutes les personnes rencontrées n'ont pas souhaité être citées. Nous indiquons ici uniquement les noms de celles nous ayant donné leur autorisation. Deux personnes rencontrées n'ont pas souhaité être identifiées de quelque façon que ce soit.

Tableau n° 2

Récapitulatif des entretiens des représentants institutionnels et associatifs

Rattachement	Fonction	Rencontre
Administrations d'État	Commissaire divisionnaire, responsable de la circonscription d'Aulnay	26 mai 2006
	Proviseur-adjoint du lycée Voillaume et assistante sociale du lycée	26 avril 2006
	Adjoint à la sécurité et à l'environnement de la ville d'Aulnay	5 avril 2006
Municipalité	Responsables des médiateurs, ville d'Aulnay	11 avril 2006
	Responsable du suivi du contrat local de sécurité	11 avril 2006
	Directeur prévention-sécurité, ville d'Aulnay	23 mai 2006
	Service des médiateurs, ville d'Aulnay	17 mai 2006
Associations de professionnels	Direction municipale de la jeunesse, ville d'Aulnay	19 mai 2006
	Directeur, Association des centres sociaux d'Aulnay	19 avril 2006
	ex-responsable du club de prévention spécialisée Grajar	10 mai 2006
Associations de quartier et culturelles	Directrice et présidente, Association des femmes relais médiatrices interculturelles	19 avril 2006
	Présidente, ADEJP (Association pour le développement de l'éducation des jeunes et des parents) – principalement sur Cité de l'Europe	17 mai 2006
	Trésorière, Confédération syndicale des familles – principalement sur Cité de l'Europe	16 mai 2006
	Président, Espérance musulmane de la jeunesse française	22 juin 2006
Services d'aide à l'emploi	Responsable de la Maison de l'entreprise de l'emploi et conseiller à la Mission locale d'Aulnay	avril 2006
	Conseillères à la Mission locale d'Aulnay	12 avril 2006

Avant tout, il est nécessaire de souligner l'opacité du terrain, ses difficultés d'accès et les réajustements conceptuels et méthodologiques auxquels nous ont contraints les entretiens réalisés.

À Aulnay, le plus difficile a été d'obtenir des entretiens auprès de jeunes. Les interpellations qui ont eu lieu ainsi que la rumeur d'après laquelle des policiers en civil auraient investi les cités pour enquêter sur ces émeutes installent un climat de défiance, de soupçon généralisé à l'égard de ceux qui souhaitent «enquêter» sur ces événements.

Face à la difficulté d'enquêter sur ce sujet, on pourrait être tenté de s'en remettre aux données existantes sur les jeunes émeutiers, qui sont essentiellement les propos rapportés par les journalistes de la presse locale ou nationale. Or, il existe au moins quatre raisons pour ne pas prendre ces paroles d'émeutiers à la lettre :

- tout d'abord, on ignore tout des conditions de recueil des propos cités par les journalistes, ce qui empêche donc de faire une légitime «critique des sources» ;
- ensuite, faire littéralement confiance aux propos tenus par les jeunes, c'est faire l'impasse sur la relation particulièrement ambiguë que les jeunes habitants des cités entretiennent avec les médias et qui influence nécessaire le

rapport du journaliste aux jeunes (*cf. infra* «la médiatisation» en troisième partie du rapport);

- en outre, l'enquête de terrain montre, nous allons y revenir, que la distinction émeutiers/non-émeutiers n'est pas si évidente à effectuer qu'il n'y paraît au premier abord;
- finalement, certains jeunes peuvent se faire porte-parole devant les médias, voire s'y présenter comme «émeutiers», sans que leur implication dans les événements puisse être clairement établie.

Évidemment, la dernière critique peut également s'appliquer au travail des sociologues. Sans pouvoir totalement résoudre cette difficulté, nous avons donc essayé d'y faire face par une présence répétée et régulière dans certains lieux de rencontre des jeunes dans les quartiers Nord d'Aulnay. En expliquant bien à ces jeunes la nature de notre enquête, différente du travail des journalistes, nous avons réussi, dans un certain nombre de cas, à gagner leur confiance. On peut, par ailleurs, faire l'hypothèse que, dans le cas d'un travail scientifique, qui s'appuie sur des entretiens approfondis, ayant par cela même un bien moindre impact médiatique que la radio ou la télévision, cette tentation de survalorisation de soi est moins grande. Finalement, comme notre rapport le montrera, ce risque doit être apprécié à sa juste valeur car il n'est pas toujours facile pour les jeunes de s'avouer émeutiers et de déclarer avoir participé aux émeutes.

• Le poids des rumeurs et la reconstruction *a posteriori* des faits

Il est de la plus haute importance d'avoir à l'esprit que les propos relatés par les jeunes interviewés relèvent de trois ordres différents de discours :

- ce sont des jeunes qui parlent *d'eux-mêmes* (en tant qu'habitants d'Aulnay, éventuellement en tant que participants);
- ce sont des jeunes qui parlent *d'autres* jeunes;
- enfin, ce sont des *témoins visuels* des événements qui ont pris place au sein des cités qu'ils habitent et qu'ils fréquentent.

L'analyse des entretiens indique une difficulté à reconstruire les faits eux-mêmes, tant au niveau de la chronologie des événements, des rapports internes aux quartiers qu'au niveau des raisons qui ont poussé ces jeunes à passer à l'action, à prendre à partie telle ou telle cible.

En ce qui concerne l'agencement des éléments factuels, il se peut que l'actualité ait grandement contribué à augmenter chez les adultes et les jeunes cette difficulté à tenir un récit linéaire des événements. En effet, l'hypothèse de la linéarité de la reconstruction reposait sur l'idée de discontinuité entre ces événements et ceux qui les précèdent et les suivent. Or, depuis novembre 2005, d'autres grands mouvements de jeunesse et d'autres situations de conflictualité entre jeunes et police ont eu lieu (que l'on songe aux manifestations anti-CPE). Grande est la tentation, pour les interviewés, d'échapper à l'enfermement dans la spécificité des événements de novembre 2005 et de faire appel à la situation invariante des jeunes des quartiers. Plus profondément, songeons au fait qu'il s'agit d'un récit qui a été ressassé, répété à satiété entre jeunes, vu et revu à la télévision. On aurait

pu s'attendre à une coagulation des éléments clefs du récit. Or, nous avons plutôt une fragmentation de ces éléments, une multiplication des versions qui permet à chacun et chacune de se les réapproprier, en se montrant «compétent» quant à leurs chronologie, agencements, explications, etc. D'ailleurs, pourrait-on se montrer «incompétent» à l'égard d'un événement qui concerne, en puissance, tous les habitants des quartiers d'Aulnay ?

Un autre facteur de brouillage renvoie à une réalité déjà connue. Bachmann et Le Guennec (1997) affirmaient, à propos des émeutes survenues dans un quartier de Melun en 1993, combien les rumeurs ont de l'importance dans le déclenchement et le déroulement des émeutes et, plus généralement, dans la vie du quartier¹. Dans les récits sur les émeutes à Aulnay, la plupart des événements font l'objet de rumeurs et de contre-rumeurs contradictoires de la part de tous les acteurs, familles, jeunes, professionnels. Pour ne prendre que quelques exemples : tous les interlocuteurs s'accordent à dire que les jeunes brûlaient les voitures au milieu de la route, mais est-ce pour se barricader dans la cité et empêcher les forces de l'ordre d'y pénétrer, est-ce pour être sûrs d'être vus des habitants, est-ce pour empêcher les autres voitures de prendre feu ? Le garage Renault situé à la périphérie du quartier de l'Europe a brûlé, mais est-ce par vengeance parce qu'il n'embauche pas de jeunes habitants de la cité, est-ce une histoire de trafic de pièces détachées ou, encore, est-ce un malheureux dommage collatéral d'une action qui visait en réalité la station-service voisine ? Et l'on pourrait ainsi multiplier les exemples.

Si l'événement en lui-même fait l'objet de discours multiples et contradictoires, c'est sans nul doute parce que chacun peut calquer son interprétation sur les faits. Les émeutes représentent un événement multi-facettes sur lequel chacun peut projeter sa lecture. Les interviewés montrent dès lors une grande capacité à se réapproprier l'événement dans sa globalité ou chacun des micro-événements qui le constituent (telle cible qui brûle par exemple) et à le replacer dans un cadre interprétatif plus large (le contentieux qui les oppose aux forces de l'ordre, les difficultés d'insertion, l'exclusion sociale, etc.). Même les non-impliqués n'éprouvent ainsi aucune difficulté à commenter l'événement, à expliquer les motivations des émeutiers, sans même avoir parfois discuté avec eux. Tous, participants ou non, s'estiment autorisés à en parler, à se prononcer, à expliquer les «vraies» raisons, les motivations profondes, même s'ils admettent parfois une certaine perplexité sur quelques points de détails.

Dans ces conditions, plutôt qu'à établir une improbable vérité de faits incontestables, l'analyse des entretiens s'attache à identifier les moyens que les interviewés se donnent pour rendre leurs récits cohérents et vraisemblables. Si tous peuvent attribuer une signification à ce qui s'est produit, c'est qu'ils

1. Une enquête menée par deux sociologues sur les émeutes survenues en 2001 en Grande-Bretagne confirme l'importance jouée par les rumeurs (*rumours*) (Bagguley et Hussain, 2003). Par ailleurs, Donald Horowitz (2001), dans un ouvrage portant sur les émeutes interethniques, attribue lui aussi une grande importance aux rumeurs dans le déclenchement d'une émeute.

le font en fonction de leurs propres expériences de la dureté des conditions de vie à l'intérieur de leur quartier de résidence. Or, les trois expériences largement partagées dans les cités, qui reviennent donc constamment dans les propos, et qui contribuent grandement à informer les entretiens sont les relations tendues avec la police, les difficultés d'insertion professionnelle et l'échec scolaire.

Les émeutes prennent place dans un cadre de rancœurs et de frustrations, largement partagées, qui viennent alimenter et légitimer par la suite ce qui se produit. Le sentiment de révolte, latent chez ces jeunes, peut rester en sommeil ou se réveiller à tout moment. Beaucoup d'entre eux évoquent un grand sentiment d'abandon et de dégradation dans les quartiers, couplé à un sentiment d'enfermement, sentiments qui engendreraient un «*ras le bol général*». Notons toutefois que, même en éprouvant une forme de solidarité avec l'événement global, chacun peut ponctuellement se désolidariser de certaines actions, comme le fait de «*caillasser*» des pompiers ou brûler une école, selon qu'il les juge trop extrêmes, insensées, voire dangereuses.

« Ça, les écoles, je comprends pas. Ça franchement, je peux pas dire, je comprends pas pourquoi ils ont fait ça. Les écoles et les trucs pour les enfants... Comment on appelle ça ? Les centres sociaux, pour les gosses. Ça, de ce côté, je les comprends pas. Brûler les écoles, je sais pas pourquoi. Les centres sociaux, je sais pas pourquoi. Les magasins, les voitures, ça, je comprends. Mais les écoles, là, je sais pas. [...] Je sais pas, c'est des mecs qui pensent à rien. Leurs petits frères, ils sont dedans ou pas, ils vont la cramer. Moi, personnellement, je peux pas dire pourquoi ils ont fait ça. Franchement, ça, ça me dégoûte. Cramer des écoles pour les gosses. Mais ça a quoi à voir une école ? Tu laisses l'école tranquille. [...] Je suis pas d'accord sur ça. Ils ont brûlé des crèches aussi. Pourquoi cramer des crèches ? Pourquoi ? J'en sais rien. Tu le demanderas à ceux qui ont cramé ça. Parce que moi, j'en sais rien ».

(Kamel, 25 ans).

« Tu brûles une voiture, ok, mais ne va pas bombarder ou caillasser les pompiers. Je pense que les jeunes, enfin ce qui s'est passé, c'est qu'ils arrivent pas à faire la part des choses. On dirait qu'ils sont dans un délire qu'ils n'arrivent pas... Police = Pompiers. Alors que non, les pompiers, c'est les pompiers. Je suis tout à fait d'accord qu'il y a des problèmes avec les policiers, ça je le remets pas en doute, mais pas envers les pompiers. Moi, j'en ai parlé avec quelques-uns : un jour il y a un bâtiment qui va brûler, il y aura ta mère dedans, et tes potes vont caillasser les pompiers, et ils pourront pas intervenir les pompiers. Sur le coup, ils disent non, non. Mais je sais que ça les fait réfléchir ».

(Mehdi, 22 ans).

Nos interlocuteurs se sont montrés peu surpris des événements, sauf peut-être par leur ampleur et leur durée. La plupart estime qu'ils sont susceptibles de se reproduire, aucun des problèmes en cause n'ayant été résolu.

Enfin, le présupposé de notre enquête se basait sur la possibilité de distinguer les jeunes en fonction de leur degré d'implication dans les émeutes.

Or, force est de constater que la ligne de démarcation entre participation active et passive est plus floue qu'on ne le pensait d'une part (*cf. infra* «Que veut-dire avoir participé?»), et que les jeunes ont du mal à avouer leur participation directe aux violences d'autre part. La crainte de pouvoir être identifiés joue évidemment. Mais ces réticences à se dire émeutiers et à indiquer des jeunes qui auraient commis des violences sont le signe de quelque chose de plus important encore : le fait de se sentir tous concernés par ces événements sur la base d'une appartenance générationnelle et territoriale, sur la base d'un vécu partagé de la vie dans les cités et, de surcroît, le sentiment de trahir leur groupe. Ceci ne veut nullement dire que tous les jeunes auraient indirectement participé à ces violences, ce qui validerait la thèse de l'indifférenciation des profils.

Notre sentiment est plutôt que si tous ne peuvent se montrer indifférents à ces violences, c'est qu'elles sont le signe d'un malaise, dont l'origine est commune (des conditions de vie partagées dans les cités), dont les conséquences, en termes de stigmatisation ultérieure, se payent collectivement. En outre, il est possible que cette réticence à avouer un geste violent, à l'exception de quelques entretiens, témoigne, pour certains, d'une crainte de se dire émeutiers. Si ces considérations peuvent s'appliquer à une grande partie des interviewés, cela n'empêche pas que certains revendiquent une participation forte.

Quelques éléments de contexte

Au-delà du déclenchement même des émeutes et des motifs exprimés par les jeunes qui ont pu les conduire à y participer, des éléments généraux du contexte social de la cité et des rapports sociaux qui s'y nouent constituent l'arrière-plan des conduites et des représentations. Il faut d'abord avoir bien à l'esprit la diversité sociale et géographique de la commune d'Aulnay-sous-Bois. Toutes les difficultés se concentrent dans les quartiers Nord. Ces difficultés, qui touchent à la question des discriminations mais qui s'expriment d'abord chez les jeunes à travers un sentiment d'abandon, sont médiatisées par des institutions dont le rôle est plus ou moins contesté : les parents, l'école, la police. Le groupe des pairs joue également un grand rôle dans l'organisation de la vie de la cité. La religion semble, en revanche, tenir une place marginale dans la vie collective.

• Une ville hétérogène

La commune d'Aulnay-sous-Bois présente une grande hétérogénéité, tant du point de vue de la composition de la population et de ses caractéristiques socio-démographiques que du cadre bâti.

Il serait faux de présenter Aulnay comme une commune simplement «défavorisée». C'est une population qui est composée, pour partie, de professions libérales, de cadres moyens et supérieurs. C'est également une ville dotée de ressources économiques importantes ; trois centres économiques s'y trouvent localisés : une usine du groupe PSA, un centre du groupe L'Oréal et un

centre d'activités économiques (Garonor). Aulnay est une ville clivée, divisée entre plusieurs territoires. On peut repérer trois zones distinctes qui ressortent bien de l'étude du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) (2006) sur la victimation et l'insécurité à Aulnay-sous-Bois : à partir d'une analyse factorielle portant sur des variables de type d'habitat et d'environnement de l'enquêté et sur ses opinions concernant cet environnement, les chercheurs du Cesdip aboutissent à une partition de l'espace social et géographique aulnaisien en trois groupes (tableau n° 3). La zone Est est constituée de grands ensembles habités plutôt par des ouvriers aux revenus modestes qui sont mécontents de leur quartier et ont des préoccupations sécuritaires et des peurs élevées. La zone Centre et Sud-Est rassemble des habitants vivant dans un quartier pavillonnaire « moyen » dont ils se déclarent satisfaits. Quant à la zone Nord, elle correspond à la ZUS, elle est constituée de grands ensembles habités par des personnes aux revenus modestes souvent jeunes, ouvriers, chômeurs ou inactifs. Ils se déclarent comme dans la zone Est insatisfaits de leur quartier et ont un niveau de peur élevé.

Tableau n° 3

La partition de l'espace géographique et social aulnaisien

1. Est (25,26 %)	2. Centre et Sud (47,24 %)	3. Nord (27,50 %)
Grands ensembles	Quartier pavillonnaire	ZUS, grands ensembles
Quartier populaire	Quartier moyen	Quartier populaire
Quartier à problèmes	Aucun problème de quartier	Quartiers à problèmes
Revenus peu élevés	Revenus confortables	Revenus modestes
Ouvriers	Retraités, cadres Plus de 60 ans Niveau éducatif élevé	Ouvriers, chômeurs, inactifs Jeunes
Atteintes aux véhicules, jeunes victimes d'agressions et de vols de deux-roues	Cambriolages	Vols, agressions par un proche
Préoccupation sécuritaire et peurs élevées	Préoccupation sécuritaire et peurs en dessous de la moyenne	Niveau de peur élevé

Source : Cesdip, 2006.

L'un des jeunes interviewés donne un contenu un peu plus concret à cette division de l'espace :

« Pour moi, Aulnay, c'est divisé en trois : il y a le Sud, au Sud de la gare, plus vers le canal de l'Ourcq, où c'est des petites maisons d'anciens parisiens qui sont venus à Aulnay et leur famille est restée. C'est surtout des personnes âgées, des couples avec enfants, mais c'est plutôt tranquille. Après, on a la zone entre la voie ferrée et une zone un peu fluctuante, qui est composée moitié de pavillons et moitié de HLM. Donc, c'est plus des ouvriers qui sont venus dans les années 1960-70. Et puis, on a le Nord, avec ses belles barres qu'on rénove, sa concentration de population, ses quelques espaces verts, ses parkings et ses zones industrielles. C'est cette zone-là qu'on a vue à la télé ».

(Antoine, 22 ans).

Les données de recensement illustrent bien les différences massives de certaines caractéristiques des populations résidant dans les quartiers Nord, comparées à celles de l'ensemble de la commune. La population de ces quartiers est très jeune, très ouvrière, très souvent d'origine étrangère et composée de familles très souvent touchées par le chômage. Elle vit massivement dans des logements HLM.

Le seul point sur lequel les profils se rapprochent concerne le taux de scolarisation des jeunes qui est équivalent en ZUS et dans l'ensemble de la commune. Cependant, comme l'expliquent plusieurs jeunes rencontrés, on «*fait la distinction entre deux lycées*» dont la réputation est très différente: Jean Zay, considéré comme le «*bon lycée*», et Voillaume, qui «*a une mauvaise image*». La plupart des jeunes que nous avons rencontrés ont fréquenté ce dernier établissement. Le taux de non-diplômés est sensiblement plus élevé parmi les jeunes des quartiers Nord.

Tableau n° 4

Quelques caractéristiques de la ZUS comparées à l'ensemble de la commune d'Aulnay-sous-Bois

	ZUS*	COMMUNE
% de moins de 20 ans	41,3	30,8
% ménages 6 personnes ou plus	17,9	7,1
% de familles monoparentales**	18,4	10,2
% d'ouvriers dans la pop. Active	44,1	29,7
Taux de chômage des 15-24 ans	29,6	28,6
% de couples avec enfants dont l'homme et la femme sont sans emploi	22,5	11,5
% de logements locatifs HLM	83,6	36,1
% de ménages dont la personne de référence est étrangère	45,1	20,4
% de 15-24 ans en cours d'étude	67	67
% de 15-24 ans non diplômés (hors élèves et étudiants)	32	24,7
Revenu fiscal annuel par unité de consommation : médiane***	7 735	13 185

* La ZUS prend les quartiers de la Rose des vents, des Ormes, de la Cité de l'Europe, des Étangs et du Merisier (cf. figure n° 1)

** Parmi les familles vivant avec au moins un enfant de moins de 25 ans

*** Source: INSEE-DGI

Source: INSEE, Fiche profil quartiers de la politique de la ville, 1999

Figure n° 1
Les quartiers d'Aulnay-sous-Bois

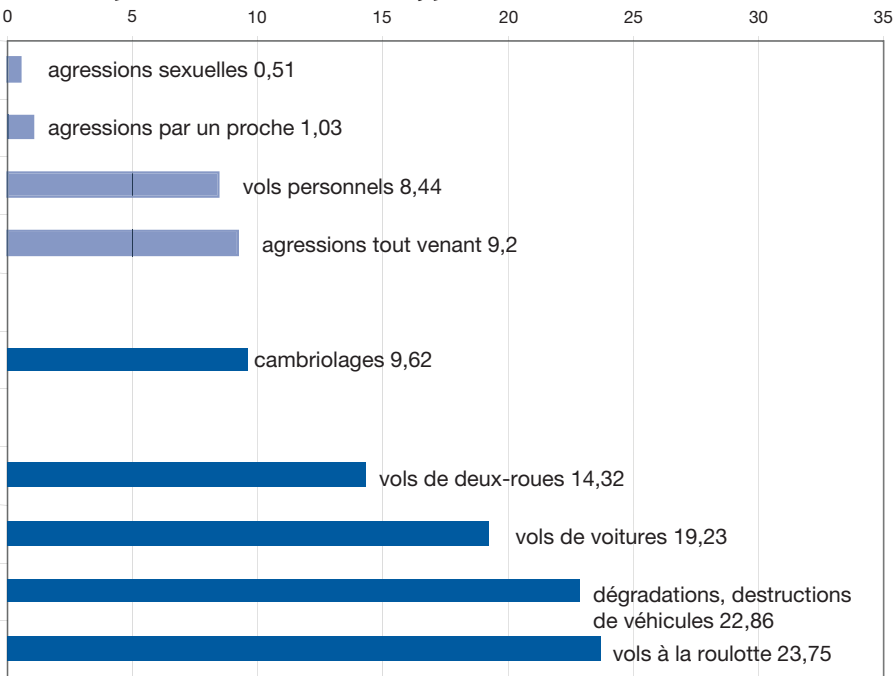


Source: Jérôme Charré - MonAulnay.com, <http://www.monaulnay.com/>

- **Une délinquance d'un niveau élevé**

L'enquête menée par le Cездip à Aulnay (2006) montre un niveau de délinquance élevé, surtout pour les atteintes aux véhicules: durant les trois années étudiées (2002 à 2004) près d'un ménage sur cinq a été victime d'un vol de voiture et près d'un ménage sur quatre d'une dégradation ou destruction de son véhicule. Les taux d'incidence montrent des scores particulièrement élevés: en trois ans, sur 100 véhicules appartenant à un ménage aulnaisien, près d'un sur deux a subi une dégradation. Les agressions tout-venant sont également d'un niveau élevé: on compte 17 agressions pour 100 répondants.

Figure n° 2

Taux de prévalence selon les types d'atteinte

Les zones bleu pâle concernent les victimations personnelles ; les zones bleu foncé, les victimations des ménages. Les taux sont calculés sur les seuls ménages équipés pour les atteintes aux véhicules.

Source : Cesdip, 2006

La géographie des faits délictueux réserve quelques surprises : les zones les plus touchées ne sont pas les quartiers Nord qui comptent, au contraire, le plus fort pourcentage de personnes indemnes (47 %). Ce sont les quartiers Est, limitrophes de la zone Nord, qui comptent le plus grand nombre de victimes, surtout des jeunes (victimes d'agressions et de vols de deux-roues) et des victimes d'atteinte au véhicule. La zone Centre et Sud se caractérise par une surreprésentation des cambriolages.

On notera également que, d'après l'enquête du Cesdip, la violence interpersonnelle est essentiellement une affaire entre jeunes qui se passe surtout dans la rue et un peu également à l'école pour les plus jeunes. L'enquête constate également que le quartier de résidence des jeunes semble être une base arrière relativement sûre, comparativement au reste de la ville où la part des agressions est plus importante.

Ces données peuvent être prolongées par les données policières plus spécifiques à la ZUS d'Aulnay. En comparant les données disponibles pour Aulnay à la moyenne des ZUS et des circonscriptions de sécurité publique d'appartenance des ZUS pour l'année 2004, il apparaît que les violences contre les personnes (mais également celles plus spécifiquement contre les personnes dépositaires de l'autorité) y sont surreprésentées par rapport à la moyenne nationale des ZUS.

Tableau n° 5

Quelques indicateurs de violences à Aulnay-sous-Bois comparés à la moyenne nationale selon l'état 4001 (2004)

	ZUS Aulnay (pour 1 000 habitants)*	Moyenne des ZUS (pour 1 000 habitants)**	Circonscription de sécurité publique d'appartenance des ZUS**
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	5,37	5,07	3,39
Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	2,57	1,72	1,35
Vols violents sans arme contre d'autres victimes	2,41	1,77	1,53
Outrages à dépositaires autorité	0,89	0,82	0,72
Violences à dépositaires autorité	1,23	0,78	0,59

* Données tirées de l'état 4001 (disponible sur le système d'information géographique de la Délégation interministérielle à la ville : <http://sig.ville.gouv.fr/index.php>)

** Observatoire national des ZUS, 2005, p. 97

• Les parents : de la démobilitation à l'impuissance

Le tableau des attitudes parentales est composite. Certains jeunes font état du fait que les parents essaient d'exercer une autorité à la maison. Mais d'autres interlocuteurs adultes (le proviseur du lycée, la directrice de l'Association des femmes-relais, par exemple) parlent de parents démobilisés, fatigués ou ayant renoncé à exercer leur autorité. Certains jeunes disent même que « *les parents ont peur des jeunes* » (Maria, 22 ans). De toutes façons, lorsque cette autorité s'exerce à la maison, elle semble peu efficace (« *ma mère elle dit "reste à la maison" mais je l'écoute pas, elle parle pour rien, elle invente des choses* », entretien collectif n° 11). Elle repose, comme dit un jeune, sur « la confiance » : les parents prescrivent, « fais tes devoirs », par exemple mais, pour plusieurs raisons, ils n'ont pas véritablement les moyens de vérifier l'effet de leurs prescriptions. Tout d'abord, en ce qui concerne l'école, beaucoup d'entre eux ne savent ni lire ni écrire, ce qui limite évidemment fortement la portée de leur contrôle ou de leur aide, dans le domaine scolaire notamment. En second lieu, les emplois du temps des parents et des jeunes sont très différents : le même jeune explique que, après l'école, les jeunes « posent leur sac » et sortent. Ils ne reviennent que pour dîner et n'envisagent de faire leurs devoirs qu'après-dîner, alors que les parents vont se coucher. Ce contrôle des parents ne peut évidemment être efficace lorsque les jeunes sont dehors et en groupe. Les jeunes disent eux-mêmes l'extraordinaire force d'entraînement du groupe des pairs. Toutes les recommandations parentales semblent alors disparaître. Certains interlocuteurs décrivent ainsi des jeunes à double face, « anges à la maison, démons dans la rue ». Dans le contrôle des plus jeunes, le rôle des « grands frères » semblerait plus important que celui des parents.

• L'école: l'échec de l'orientation et le manque de moyens

La question de l'orientation scolaire paraît centrale à travers les témoignages de quelques jeunes que nous avons rencontrés. Que nous disent ces jeunes ? Ils décrivent un système où, à la fin de la 3^e, l'orientation se fait de manière extrêmement arbitraire. On leur demande, à 14 ou 15 ans, ce qu'ils veulent faire comme métier et nous disent-ils, ils n'en ont aucune idée. Leurs parents sont incapables, le plus souvent, de les aider et ces jeunes dénoncent le fait qu'on ne leur donne aucune information sérieuse et documentée, tout au long de leur scolarité, sur les métiers et les différentes filières de formation qui y conduisent. Ces jeunes se sentent donc complètement sous-informés et incapables de faire eux-mêmes les choix qu'on leur demande de faire. Alors, naturellement, les choix sont faits à leur place, ce qui, le plus souvent, débouche sur un mauvais résultat, une profonde insatisfaction qui conduit au découragement, à la démotivation et souvent à l'abandon ou à l'échec.

« On m'a dit, tu vas être boulanger. Je voulais faire général. On m'a dit fait ISI (Initiation aux sciences de l'ingénieur). Il n'y a que la moitié qui m'intéressait. J'ai été démotivé. J'ai plus été qu'à la moitié des cours. On choisit à notre place ».

(Mohamed, 19 ans).

« À la fin de la 3^e, j'ai voulu faire un BEP-vente. Le Conseil d'orientation m'a posé des questions: pourquoi celui-là ? J'ai été admis mais pas en vente, en compta. J'ai pas compris pourquoi. J'ai été démotivé. C'était mal parti, la compta c'est pas mon truc, ça me plaisait pas beaucoup, j'ai voulu changer. J'ai été en maintenance, mais j'avais des allergies, je pouvais pas aller en ateliers, à la fin de l'année, j'ai pas eu le BEP. Alors, j'ai fait mes propres recherches et j'ai trouvé un BEP-vente en 1 an ».

(Nordine, 19 ans).

La critique de l'école se fonde aussi sur le sentiment que, dans ces quartiers et dans les lycées les moins favorisés (le lycée Voillaume dans notre cas), on manque de tout. Ces jeunes contestent l'idée que ces lycées, situés en ZEP, soient mieux dotés :

« Y'avait pas d'encadrement, il manquait des surveillants, il manquait des... tables, il manquait des profs, y'avait beaucoup d'profs qui étaient absents, y'avait personne pour les remplacer, il manquait des sièges, il manquait tout, à partir de ce moment-là les profs ils ont fait des grèves, ils ont organisé des... et ça a duré 3 mois, et pendant ces 3 mois-là nous on faisait quoi ? On regardait, on allait à 8 h du matin au collège, au lycée, on voyait « ah, ce prof-là, il est pas là, ce prof-là, il est pas là, ce prof-là il est pas là... », donc, euh... bon forcément, sur le coup, on est content, on va dormir, on s'dit demain, on va dormir, on va aller, on va passer une après-midi, en plus il était, dans une période où à c't'époque-là il faisait chaud, c'était période février-mars-avril, il faisait chaud ».

(Mohamed, 19 ans).

Plus généralement, s'exprime le sentiment d'une relégation scolaire, le fait d'être cantonnés dans des « lycées pourris », qui résulte de la compétition scolaire et de la volonté des établissements de sélectionner les meilleurs.

• La police: un contentieux lourd

Il y a une profonde crise de légitimité de la police à Aulnay: la plupart des jeunes qui ont un fort sentiment d'appartenance à la cité expriment un rejet à son égard. Ce rejet semble plus se fonder sur une impression de harcèlement, notamment à travers les contrôles, qu'être le résultat de brutalités policières dont les jeunes que nous avons rencontrés auraient été directement victimes. Certains font néanmoins état de cette violence policière mais, le plus souvent, ils rapportent à ce sujet des témoignages indirects dont il est difficile d'apprécier la portée. L'éventuel aspect raciste de la question ne semble pas non plus apparaître de manière massive et spontanée, à part quelques cas.

Il faut remarquer aussi que les filles semblent rester à l'écart du conflit avec la police. Les jeunes filles interrogées à ce sujet sont très claires: lorsqu'on leur demande si les policiers les « embêtent », elles répondent par la négative, « ils savent que les filles, ça n'a rien à voir, c'est avec les garçons. C'est avec eux, pas avec nous » (entretien collectif n°12).

En fait, il semble y avoir trois dimensions principales du conflit entre les jeunes et la police.

Un aspect symbolique: il semble y avoir un défi permanent entre ces jeunes et la police qui se joue sur le registre de l'honneur et de l'humiliation. Lorsqu'ils parlent de la police, c'est ce registre de sentiments qui vient spontanément en premier à la bouche des jeunes. Ces sentiments peuvent passer simplement par le regard. C'est ce qu'exprime, par exemple, un jeune interrogé: « Vous regardez un jour un camion de police passer. Vous regardez autour un homme de couleur, un arabe, noir, regardez comment ils vont le voir, comment ils vont le regarder, ils vont pas le lâcher des yeux, comme si c'était un chien » (entretien collectif n° 12). De nombreux jeunes font état de l'humiliation ressentie lors de contrôles effectués sous les yeux de leurs parents: « Il y a trois jeunes de la cité qui ont été interpellés. Ils ont fait comme des chiens, ils les ont allongés par terre devant tout le monde, ouais devant tout le monde, devant les mères, ils les couchent devant les parents... Ils rabaissent devant les gens, c'est blessant, c'est humiliant » (entretien collectif n° 12). « C'est des provocateurs les flics » dit un autre jeune. Et lorsqu'on lui demande alors ce qu'ils font en ce sens, la réponse est « Ils traitent ». Il est difficile de dire à quel point les comportements des policiers eux-mêmes (dans les contrôles notamment) entretiennent ce syndrome de l'humiliation. Mais il est certain qu'il y a une très forte sensibilité des jeunes des cités à cette question, qui ne semble pas sans rapport avec la culture méditerranéenne de l'honneur, notamment pour ceux qui sont originaires d'Afrique du Nord.

Un rejet de l'action répressive de la police sur le territoire des cités: il semble y avoir, chez une partie des jeunes au moins, surtout des mineurs, une culture de l'illégalité associée au sentiment que l'action répressive de la police sur le territoire de la cité est illégitime. Le raisonnement de certains de ces jeunes, exprimé sans qu'aucune gêne ne soit ressentie (y compris devant des responsables associatifs), est le suivant: le fait d'être privés de

travail par les discriminations dont ils sont victimes ouvre le droit de se procurer, par des moyens illégaux, les biens dont ils ont besoin pour «se faire plaisir» et se conformer aux codes du groupe des pairs (culture de l'apparence). Ces jeunes estiment illégitime que la police cherche à intervenir sur leur territoire pour faire stopper ces trafics. D'ailleurs, plusieurs témoignages de jeunes affirment que, en réalité, la police n'intervient pas sur le territoire de la cité: «ils ont peur»; ils se contentent de «faire le tour» mais «ils ne s'arrêtent pas» (entretien collectif n° 12). «En général, les keufs, ils rentrent pas dans la cité» (*idem*). Ces trafics, le *business*, semblent assez répandus: les jeunes de 14-15 ans interrogés dans un centre de loisirs font état du fait que les «grands volent» et leur revendent ensuite des vêtements à moitié prix. Cette culture de l'illégalité semble assez fortement ancrée dans les mentalités: même un jeune comme Mohamed, animé pourtant d'un fort désir d'intégration et qui dit ne pas avoir participé aux émeutes, la justifie («ça ne va pas tuer l'économie de la France», dit-il) et considère donc comme illégitime l'action répressive de la police. Par contre, ces jeunes déclarent regretter la «police de proximité». Ils attendent de la police un rôle de régulation mesurée des rapports sociaux (intervenir en cas de conflits graves entre les gens de la cité, surveiller pour éviter des débordements, protéger les habitants), pas un rôle de lutte contre la petite délinquance. Dans leur esprit, la petite délinquance doit être tolérée; à leurs yeux, elle fait partie de la vie interne de la cité et n'a pas à être contrôlée par l'extérieur. Le rôle régulateur de la police est admis et même apprécié, son rôle répressif est apparemment rejeté.

Un sentiment de harcèlement: les jeunes ont le sentiment que les «policiers repassent trop de fois dans le même endroit», «après, les gens ils pètent les plombs, c'est normal après les conflits». Les jeunes dénoncent des contrôles systématiques et arbitraires: «Des fois, ils nous prennent au poste pour rien», «comme ils ne savent pas qui c'est [qui a commis un acte délinquant], ils prennent n'importe qui». D'après certains jeunes, les policiers ne vont pas chercher «au bon endroit», s'ils recherchent «des armes, de la drogue» (et certains disent qu'il y en a), ils se concentrent sur les zones de petite délinquance, mais «ils vont pas chercher à côté, alors que c'est là où il y en a le plus» (entretien collectif n° 12). Du coup, les jeunes ont le sentiment que le simple fait d'être jeune à Aulnay et d'être en groupe constitue une présomption de délit: «on a demandé pourquoi nous? On a juste demandé d'être collé contre le mur, assis en groupe, de parler... et, à ce qui paraît, c'est un délit maintenant d'être en groupe devant un immeuble» (entretien collectif n° 12).

- **Le groupe des pairs: une forte pression conformiste**

Pour comprendre les attitudes des jeunes, il est fondamental de prendre en compte l'effet de groupe: la vie dans la cité est régie par une culture, une solidarité, des codes partagés, une pression conformiste et il est frappant de voir que les jeunes qui s'en sont sortis sont ceux qui, de manière plus ou moins radicale, ont coupé les ponts avec cette culture de la cité et se sont projetés dans une démarche individuelle (Mehdi, par exemple). Cette

pression du groupe s'exerce dans l'action évidemment, et cela a été le cas pendant les émeutes, mais aussi pendant d'autres « événements », maintenant ritualisés à chaque fête nationale, par exemple « *on en profite, on suit les autres* », dit un jeune.

Mais elle s'exerce aussi dans les rapports quotidiens entre les jeunes. Certains entretiens montrent la force, encore plus marquée que dans les classes moyennes, de la culture de l'apparence et de la pression conformiste du groupe des pairs à laquelle elle est associée. Un jeune nous explique qu'il faut avoir les Air Max et le polo *Lacoste*, sinon tu te « *fais vanner par tes potes* ». Le mélange de la culture de l'honneur, du défi, de la fierté et de la pression consumériste exerce une forte contrainte sur ces jeunes et exacerbe la compétition de l'apparence. Comme le dit l'un des jeunes, « *on a besoin d'être mis en valeur, d'être mieux que l'autre* » (Mohamed, 19 ans) et cette comparaison se fait notamment sur l'apparence vestimentaire. Ceux qui n'arrivent pas à relever le défi, faute d'argent, peuvent être amenés à renoncer à sortir et à voir leurs amis. D'autres choisissent des moyens illégaux pour résoudre cette tension.

• Le racisme et la discrimination : un sentiment d'abandon

Le racisme ne semble pas apparaître comme un élément déterminant du vécu des jeunes à l'intérieur de la cité où la concentration de personnes d'origine étrangère est très importante. Or, la plupart de ces jeunes restent confinés à l'intérieur de la cité ; ils en sortent peu, ont peu de contacts, tant qu'ils ne cherchent pas de travail, avec l'univers extérieur. Si la plupart d'entre eux ne ressentent donc pas le racisme au quotidien, ils envisagent néanmoins la discrimination comme une perspective à peu près inéluctable.

Q : Et dites-moi, le fait d'être d'origine immigrée, arabe ou *black*, ça vous le ressentez quand vous êtes avec d'autres gens ?

« Là, on est jeunes mais quand on va chercher du travail, là, on va le sentir ».

Q : Pour l'instant, tu ne le ressens pas ?

« Non, quand on est petits, on est bien acceptés. C'est quand on va chercher du travail que ça va être difficile. Là, on va le ressentir ».

Le sentiment qu'exprime la plupart des jeunes est un sentiment d'abandon et d'incompréhension : ils veulent « s'en sortir » mais on ne les aide pas assez pour y parvenir : « *On n'a pas résolu le problème de ces jeunes. Eux, ils se sentent délaissés et incompris. [...] Donc, les jeunes du quartier, ils se recroquevillent sur ce qu'ils ont autour d'eux, c'est-à-dire d'autres copains* » (Antoine, 22 ans).

L'identité collective de ces jeunes repose d'abord sur une forte identité territoriale (le quartier, la cité) et sur l'impression que ces zones et tous leurs habitants sont délaissés par l'État.

- **La religion: peu présente**

Au cours des entretiens avec les jeunes, les questions religieuses, une éventuelle revendication ou affirmation d'une identité religieuse, le rôle des responsables religieux, aucun des ces éléments n'est apparu spontanément. Les quelques références à l'islam et à ses prescriptions (ramadan, prière, etc.) renvoient à un cadre strictement personnel et privé².

2. Ces résultats confirment l'enquête menée en France par l'International Crisis Group (ICG) (2006) qui a montré que l'islamisme radical et politique s'est essouffé dans le pays et qu'il n'aurait aucune emprise sur les jeunes des cités. Aussi et contre bon nombre d'idées reçues, lors des émeutes de 2005, «les islamistes n'ont pas joué leur rôle attendu d'agent du contrôle social, illustrant bien qu'ils n'encadrent ni les émeutes ni les quartiers. Quant aux grandes instances de l'islam de France, elles ont montré leur manque de prise sur les événements et sur les populations impliquées» (p. ii). Précisons que l'ICG est une organisation non gouvernementale spécialisée dans la prévention et résolution des conflits.

Temporalités des émeutes : une dynamique en quatre temps

Les émeutes s'inscrivent dans une temporalité spécifique, elles ont leur commencement (avec son lot d'incertitudes, de faux-semblants, de rumeurs), leurs cassures (les pics suivis d'accalmies). Nous proposons ici de tenter de déterminer les différentes séquences des violences aulnaisiennes. Ces phases sont reconstituées à partir de deux matériaux : les indicateurs objectifs dont nous disposons (indicateurs statistiques principalement) et les perceptions des violences par les acteurs institutionnels eux-mêmes. Quatre phases peuvent être distinguées :

- **Phase 1 : Incertitudes et montée en puissance**
(du samedi 29 octobre au mercredi 2 novembre journée)

C'est une phase caractérisée par deux dimensions conjointes :

- une progression des actes de violence : pendant le week-end du 29-30 octobre, des tentatives d'incendies de véhicules de police ont lieu et une effervescence est notée sur certains quartiers (essentiellement la Rose des vents et le quartier des Mille Mille). Les principaux actes de violence sont commis, dans la nuit du 31 au 1^{er} novembre et, surtout, dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre. Cette dernière nuit est marquée par des affrontements jeunes-police, par des voitures brûlées et les premiers caillassages de voitures de pompiers ;
- c'est une phase dominée par une certaine incertitude de la part des différents acteurs, administratifs, politiques et policiers. Il leur est difficile de lire les événements. S'ils essaient d'anticiper, ils ne disposent pas d'instruments de mesure et se retrouvent devant un phénomène dont ils ont du mal à jauger l'importance :

« Le lundi [31 octobre], tout le monde était paumé... On s'est vu immédiatement avec le commissaire de police, avec les autres services municipaux, mais on n'était pas sûr du tout que ça allait durer, on pensait que c'était une réaction épidermique, que ça allait s'arrêter... Surtout que vos collègues sociologues annonçaient que ça n'allait pas continuer [...] Le lundi après-midi, on a eu une réunion avec la DGS sur comment protéger les bâtiments publics, mais on ne connaissait pas l'ampleur qu'allaient prendre les événements... et puis le problème, c'est que, en Seine-Saint-Denis, on a un seuil de tolérance relativement haut et ici, notamment, parce que l'on a l'habitude des voitures brûlées... En plus, il faut dire qu'il y a des rencontres que l'on n'a pas eues avec les jeunes, on n'était pas capable de dire ce qu'ils comptaient faire... Le lundi et le mardi, on pouvait penser que ça allait s'arrêter... ».
(Entretien, mairie d'Aulnay, juin 2006).

Question : Les jours qui précèdent le 2 novembre, qu'est-ce que vous voyez ?

Réponse : « Rien, absolument rien. Rien qui nous change de ce

que je vois aujourd'hui. Il n'y a pas plus d'atteintes à l'autorité, il n'y a pas plus de tension, il n'y a pas plus de calme, il y a... des cas classiques habituels d'une circonscription difficile, on va dire, avec nos difficultés d'intervention sur nos secteurs délicats, un peu plus maintenant d'ailleurs on va dire».

(Entretien, police nationale, mai 2006).

Si difficulté générale d'anticipation des événements il y a, le maire et l'adjoint à la sécurité d'Aulnay, après les événements de la nuit du 1^{er} au 2 novembre, considèrent essentiel d'augmenter fortement les forces de police sur la commune, sans être entendus par le PC départemental de la sécurité publique situé à Bobigny :

«Le mercredi [2 novembre], toute la journée, on essaie d'obtenir des forces supplémentaires... en plus, par des canaux, principalement associatifs, on apprend que ce sera pire le mercredi et qu'ils viseront des symboles municipaux... On n'obtiendra rien... On dit que ce n'est pas suffisant mais c'est le PC de Bobigny qui décide...».

(Entretien, élu, mairie d'Aulnay, avril 2006).

• Phase 2: Explosion et réactions (du mercredi 2 au soir au jeudi 3 novembre)

Le mercredi 2 au soir, pour reprendre l'expression d'un de nos interviewés, «c'est la nuit d'Aulnay» (entretien, mai 2006). Au cours de cette nuit, on dénombre notamment le saccage de l'antenne de police du quartier Galion après tentative d'incendie, la flambée du concessionnaire Renault (10 000 m² incendiés), une voiture de journalistes de France 2 attaquée (ensuite utilisée comme voiture bélier contre une agence bancaire, puis brûlée et retournée), deux classes d'une école primaire en feu. Selon les chiffres des services d'incendie et de secours, 103 interventions auront lieu pour la nuit du 2 au 3 novembre. Les images de la concession Renault calcinée sont répercutées par les médias internationaux, les cameramen de France 2, forcés de quitter leur véhicule, filment la scène à distance. Avant même que ces images soient diffusées, à Aulnay le choc est extrêmement important. Au sein des acteurs politiques municipaux, «le mercredi soir, on voit tout s'écrouler...». Les policiers sont débordés :

«Mercredi soir, c'était un enfer pour moi, pour nous. Parce qu'ils nous font des attaques frontales comme on en a très rarement ici. [...] Ce soir-là, ils nous font simultanément sept ou huit points. Ils nous font Renault, ils nous font les sapeurs-pompiers [...]. Ils nous prennent dans tous les sens et on a du mal à répondre à la demande».

(Entretien, police nationale, mai 2006).

Le jeudi 3 novembre est une journée pivot, qui marque la reprise de l'initiative par les institutions. Au sein de la mairie, notamment, la riposte s'organise sur plusieurs fronts. Le maire monte une conférence de presse dès le jeudi 3 au matin. La même journée, le maire est invité, avec ses homologues d'autres banlieues, par le Premier ministre, moment où il pourra plaider directement pour l'augmentation des effectifs de police sur la ville. L'adjoint au maire à

la sécurité fait organiser, de son côté, le jeudi après-midi, une réunion sur le quartier de la Rose des vents où sont présents professionnels et acteurs associatifs liés à la mairie (animateurs, concierges des gymnases, responsables de plusieurs associations, directeurs de centres sociaux, etc.). C'est l'occasion de faire passer un message aux relais dont il dispose sur les quartiers :

« Soit environ une cinquantaine de personnes, principalement des gens que l'on finance... Ils discutent pendant un moment, parce qu'il fallait que ça sorte et moi je parle la dernière demi-heure... Moi, je leur dis que ce que j'ai vu ce sont des gamins qui jettent des seaux d'eau au pied de l'éclairage public... Au risque d'être électrocutés... On est dans l'absurdité totale... Je leur dis qu'après des discussions pourront s'engager ».

(Entretien, adjoint à la sécurité, avril 2006).

À côté du travail de mobilisation opéré par la mairie, les autres acteurs situés sur Aulnay s'activent également pour obtenir des forces de police supplémentaires. L'Oréal, par exemple, contacte directement les autorités ministérielles pour obtenir des effectifs supplémentaires afin de protéger ses bâtiments. Le commissaire responsable du district demande également des effectifs additionnels, que les actes de la veille lui permettent d'obtenir sans trop de difficultés.

• Phase 3: Renforcement des effectifs et confrontation (du jeudi 3 au vendredi 4 novembre)

Le jeudi 3 novembre au soir, les effectifs de police ont considérablement augmenté, ils passent d'un peu plus d'une centaine à environ 300, puisqu'une compagnie de CRS et un escadron de gendarmerie mobile supplémentaires sont affectés à Aulnay. C'est une période où, profitant d'effectifs plus nombreux, les forces de police sont en mesure de modifier leur stratégie, notamment en ayant recours à des pénétrantes et en scindant les forces de maintien de l'ordre en groupes plus réduits (*cf. infra*).

La nuit du jeudi au vendredi est encore le théâtre de sérieux affrontements et dégradations ; elle est notamment marquée par l'attaque de la galerie marchande du Galion et l'incendie d'un entrepôt de moquette. Selon les chiffres du service d'incendie et de secours, 75 interventions ont eu lieu pour la nuit du 3 au 4. Le commissaire de district commente :

« On a eu une nuit très forte et une deuxième assez forte, mais mieux maîtrisée parce que plus d'effectifs et puis on a passé la veille un peu dure ».

(Entretien, mai 2006).

• Phase 4: Du déclin à l'arrêt des émeutes (du vendredi 4 au soir au jeudi 10 novembre)

À partir du vendredi 4, le volume de violences sur la ville décroît régulièrement, pour s'arrêter autour du 10. Selon les données disponibles, le nombre de voitures brûlées décline progressivement (pour atteindre deux le 8 novembre, une le 9). Dès le vendredi 4, le nombre d'interventions des services d'in-

ce incendie et de secours tombe autour de vingt, pour retrouver une moyenne autour de 4-5 (c'est-à-dire la norme habituelle) le mardi 8 novembre.

Pendant cette période, la marche silencieuse organisée le samedi 5 novembre constitue un moment important, même si ses effets sur la dynamique des émeutes restent à discuter. Cette marche annonce, *a posteriori*, la fin du processus de violences dans la ville. Selon les observateurs, de plus en plus d'adultes sortent dans l'espace public (alors que de moins en moins de jeunes y sont présents). Il semblerait que les parents recommencent progressivement à réoccuper l'espace public, à contenir leurs enfants.

Sur Aulnay, la temporalité est donc relativement simple : il y a, d'abord, une incertitude sur la tendance (Aulnay va-t-elle suivre Clichy?), suivie d'une augmentation brutale et non anticipée des violences, puis d'affrontements violents entre jeunes et forces de l'ordre, auxquels succèdent, enfin, un ralentissement puis un arrêt des violences. Nous reviendrons plus longuement par la suite sur ce qui semble permettre d'expliquer le passage entre ces différentes phases. Mais regardons d'abord les lieux où cette crise s'est déroulée et comment elle a été gérée.

Bilan géographique des émeutes à Aulnay

Le bilan n'est pas très facile. D'abord, il diffère selon les sources : 16 véhicules dans les zones urbaines sensibles, selon les chiffres du bureau des relations extérieures du ministère de l'Intérieur, 172 interventions pour des véhicules brûlés, selon les services d'incendie et de secours. En outre, tout dépend de ce que l'on prend en compte : voitures, poubelles, dégradation de bâtiments publics correspondent à des niveaux de dégradation différents.

Plusieurs aspects sont particulièrement marquants :

- des cibles économiques et institutionnelles ayant eu des effets symboliques forts : garage Renault, poste de police du Galion, entrepôt de moquette, destruction d'un foyer à Mitry-Ambourget ; l'incendie du garage Renault notamment attire les journalistes de la plupart des médias internationaux à Aulnay ;
- le nombre important d'interventions des services de secours et d'incendie : entre le 28 octobre et le 17 novembre 2005, on compte 257 interventions (55 pour des feux de poubelle, 172 sur des feux de véhicules et 9 pour des incendies de bâtiments publics) ;
- le nombre important de dégâts autres : 88 conteneurs à ordures ménagères, 23 commandes d'éclairage public, nombre de bâtiments communaux touchés (avec des niveaux de gravité différents)³.

3. Foyer-club Le Hameau détruit (remise en état 700 000 euros), G.S. Le Merisier préfabriqué, 2 classes (165 000 euros), vestiaires Savigny Vélodrome (40 000 euros), G.S. André Malraux préfabriqué, 3 classes (37 000 euros), mairie annexe Ambourget (33 000 euros). Ce à quoi il faut ajouter (avec des dégâts plus faibles) : terrain synthétique du Vélodrome, salle de musculation stade Rose des vents, groupe scolaire Bourg Mixte 2, local jardin Chanteloup, maison de quartier Galaxie, SMJ Mitry, parc Robert Ballanger (buvette), soit 12 bâtiments.

Lorsque l'on examine les lieux où les principaux actes ont été commis, on est frappé par le fait que, globalement, les actes commis correspondent à la géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville, ce qui confirme les résultats de recherches nationales (Lagrange, 2006). Il apparaît, cependant, qu'une partie des actes sont survenus ailleurs, ce qu'il nous faut expliquer.

- **Des actes concentrés sur la géographie prioritaire**

La plupart des actes ont été concentrés sur les quartiers (ou à proximité directe de ces quartiers) faisant partie de la géographie prioritaire de la politique de la ville. Les quatre quartiers en zone de redynamisation urbaine (Rose des vents, Cité de l'Europe, Les Étangs et les Merisiers, voir figure n° 1) ont été les quartiers sur lesquels se sont déroulés les affrontements avec la police (notamment le quartier de la Rose des vents) et les dégradations symboliquement les plus marquantes (la flambée du concessionnaire Renault, du garage Hertz à proximité de la Cité de l'Europe; le groupe scolaire dans le quartier des Merisiers; l'antenne de police dans le quartier de la Rose des vents).

Il s'agit ici de quartiers marqués par une certaine tradition d'actions violentes vis-à-vis des institutions. Traditionnellement, les 14 juillet étaient, tout au moins jusqu'à ces dernières années, marqués par un nombre relativement important de voitures brûlées (environ 50 voitures en 2001). Le quartier de la Rose des vents est également connu dans la ville pour les oppositions, parfois violentes, entre jeunes et police. Pendant les émeutes de novembre 2005, c'est d'ailleurs le seul quartier qui sera marqué par des affrontements directs entre jeunes et forces de l'ordre. Un travailleur social, qui travaille dans le quartier depuis plusieurs années, explique :

« C'est le quartier des 3000 qui a le leadership sur les quartiers... Parce que d'abord le plus grand, historiquement le plus difficile et les jeunes qui habitent le quartier, c'est transmis... on a l'impression que c'est un héritage qui leur est transmis de génération en génération, où il faut que ce quartier maintienne, maintienne et garde son leadership, surtout pas de le perdre. Donc cette hiérarchie qui est dans l'inconscient collectif chez les jeunes, c'est que les 3000 doit rester le meneur, et c'est lui qui doit lutter ».

(Entretien, mai 2006).

- **Des dégradations sur deux autres quartiers périphériques**

On notera, cependant, l'existence de violences commises dans deux quartiers spécifiques, qui, pour faire partie des quartiers situés au Nord de la ville, ne sont pas pour autant des quartiers prioritaires de la politique de la ville : le quartier des Mille Mille (appelé également Mitry Ambourget) et le quartier du Gros Saule (voir figure n° 1). Dans le premier, ont été endommagés de nombreux commerces (banque, restaurant, etc.), la mairie annexe et, surtout, un foyer pour personnes âgées a été complètement détruit. Dans le second, un niveau de tension et une certaine agitation ont été sensibles pendant

une bonne partie de la période et un groupe scolaire (le groupe scolaire A. Malraux) a été endommagé.

Au regard des seuls indicateurs sociodémographiques, ces dégradations importantes peuvent paraître surprenantes. Il semble, cependant, que certains facteurs locaux l'éclairent d'une façon particulière : apparemment, dans les deux quartiers à la fois, le tissu associatif et les structures socio-éducatives et culturelles sont quelque peu affaiblis⁴. Aux Mille-Mille, par exemple, il n'existe plus de centre social et il n'y a pas de salles de sport où les jeunes peuvent se retrouver. Il n'est d'ailleurs pas complètement étonnant que, dans ce quartier, où des tensions existaient autour de l'occupation des bâtiments publics depuis de nombreuses semaines, le point de focalisation des tensions – un foyer destiné aux personnes âgées – ait été complètement détruit lors des émeutes.

4. Ces résultats sont intéressants quand on les rapproche des observations du Cездip (2006) à propos des victimations. La « zone Est » (qui englobe Mitry-Ambourget et Gros Saule) est caractérisée par une surexposition en ce qui concerne les agressions et les atteintes aux véhicules ainsi que par des niveaux de peurs nettement plus élevés que dans le reste de la commune.

> III – La gestion des émeutes : difficulté d’anticipation et réponses multiples

C’est un ensemble d’acteurs aux identités, fonctions, rôles, rattachements professionnels extrêmement différents qui intervient. Police nationale (avec, en son sein, différentes spécialités : polices urbaines, compagnies républicaines de sécurité), gendarmerie nationale, services du préfet de département, maire et adjoints, direction Prévention-sécurité de la ville d’Aulnay-sous-Bois (avec, en son sein, différents services : police municipale, médiateurs sociaux), différents autres services municipaux (services techniques, jeunesse, sport, politique de la ville), associations de professionnels (éducation spécialisée, centres sociaux), associations de quartier et culturelles (Femmes-relais, Espérance française de la jeunesse musulmane, etc.), associations généralistes (Confédération syndicale des familles, Restaurants du cœur, etc.), gardiens privés utilisés par divers établissements aulnaisiens (et embauchés à l’occasion des émeutes). Toujours dans les organisations non gouvernementales, on peut également citer des membres de l’Église de scientologie, qui revendiqueront, dans un communiqué de presse, avoir contribué de façon décisive à la baisse des violences sur Aulnay⁵. Il faut ajouter à ces acteurs, les habitants non organisés mais intervenant à des titres divers dans l’espace public (notamment pour inciter les jeunes à ne pas sortir). Concernés également par la gestion des émeutes, les parents ou les membres de la fratrie sont également susceptibles d’avoir un effet sur le comportement des participants aux émeutes.

Les degrés d’implication de tous ces acteurs sont bien entendu extrêmement divers. Pour le maire, l’adjoint en charge des questions de sécurité ou le commissaire, il s’agit d’une préoccupation centrale, au point que ces acteurs passeront de nombreuses nuits impliqués dans la gestion des troubles. Pour les médiateurs de la ville d’Aulnay, pour ne prendre que cet exemple, l’implication a pu être également forte, ces acteurs ayant largement débordé de leurs horaires de travail habituels. Pour d’autres, la mobilisation dans la gestion des émeutes est plus secondaire ; il en est ainsi de certains responsables associatifs, habitant à l’extérieur des quartiers concernés et faiblement sollicités par la mairie dans la gestion des troubles.

Tous ces acteurs ont eu, en outre, des logiques d’action vis-à-vis des émeutes très fortement contrastées. Ces différences tiennent bien évidemment au contenu des missions : policiers et éducateurs spécialisés n’entretiennent pas des rapports identiques avec les jeunes de quartiers, *a fortiori* pendant les phases émeutières. Ces différences peuvent également provenir des rapports politiques avec la municipalité : une association en lien étroit avec la municipalité ne sera pas dans les mêmes prédispositions qu’une organisation s’estimant insuffisamment écoutée. Cela dit, il ne faut pas non plus

5. Communiqué de presse de l’Église de scientologie, « Aulnay : un retour vers la paix », 25 novembre 2005. Aucun de nos interlocuteurs nous a pourtant affirmé avoir vu de *volunteer ministers* de l’Église de scientologie.

attendre des rôles parfaitement définis à l'avance et des fiches de postes détaillées prescrivant des pratiques précises : l'ampleur du phénomène, l'immense surprise qu'il a suscitée, ont généré de l'incertitude et des flottements de la part des politiques, des professionnels ou des associatifs. C'est cette dynamique de traitement des émeutes que nous voulons restituer ici, en distinguant analytiquement entre deux aspects principaux de cette gestion des émeutes :

- *la « police » des émeutes* : nous entendons, ici, les activités visant le maintien de l'ordre et la protection et sécurisation des biens et des personnes par l'usage potentiel de la force. Cet aspect de la gestion des émeutes inclut le travail de la police nationale (sécurité publique et CRS), des forces de gendarmerie mobile, de la police municipale (et, plus largement, direction Prévention-sécurité de la municipalité) et des pompiers ;
- *la « prévention » des émeutes* : nous entendons, ici, les activités physiques et symboliques visant à essayer de diminuer le niveau des tensions par l'usage de techniques non coercitives (donc, essentiellement dialogue direct avec les jeunes et discours public). Cet aspect inclut le travail réalisé par bon nombre de services de la mairie (élus, service jeunesse, médiateurs, agents du « niveau de la rue » comme les concierges), les associations (de professionnels ou de quartier) mais aussi l'activité de relais sociaux non directement organisés (notamment certains habitants).

La police des émeutes : les difficultés de l'anticipation

Sur cet aspect, c'est essentiellement la police nationale qui joue le rôle principal, sans qu'elle soit pour autant en position de monopole. À cet égard, il est important de prendre en compte la dimension temporelle : d'abord dépassée et réactive, la police a été ensuite plus nombreuse et proactive.

• Des forces de police débordées

Dans les premiers jours, la police est globalement en retard par rapport aux événements. C'est notamment flagrant, on l'a vu, lors de la nuit du 2 au 3 novembre qui constitue l'acmé des émeutes sur Aulnay. Les policiers sont débordés, ils sont en sous-effectifs devant des jeunes qui les attaquent sur plusieurs fronts. Dans ces conditions, le travail des forces de police consiste essentiellement à protéger les interventions des pompiers. Les forces de maintien de l'ordre envoyées sur la Rose des vents se retrouvent également débordées : elles sont attaquées par des jeunes qui connaissent parfaitement le quartier.

« On fait un travail de ratissage, on repousse les jeunes en faisant du bruit, on protège les pompiers, mais on n'est pas en position d'interpeller qui que ce soit ».

(Entretien, police nationale, juin 2006).

Le commissaire en charge du district commente, significativement : « dans une telle situation, même Napoléon ne s'en serait pas sorti... ».

(Entretien, mai 2006).

Plusieurs caractéristiques marquent cette phase d'intervention policière :

La non-anticipation sur la question des effectifs

On observe, entre le 31 octobre et le 2 novembre, une montée des actes mais l'augmentation des effectifs se fait toujours *a posteriori*. Malgré les demandes de la mairie pour de nouveaux effectifs policiers et les inquiétudes du commissaire de district (« *C'est sûr que je suis un vieux poulet, je suis un vieux flic. Alors c'est sûr qu'il y a des trucs je me dis... mais faire passer des sentiments ou des sensations, c'est difficile* », entretien, mai 2006), aucun effectif supplémentaire n'est affecté à Aulnay. C'est sur ce premier problème que se greffe un événement : un match de football a lieu au stade de France, le 2 au soir, ce qui se traduit par une concentration des forces de maintien de l'ordre dans cette zone et un déploiement tardif des effectifs. Selon certains de nos contacts, il s'agit d'une véritable erreur de projection de la part de la police nationale :

« Ça fait un moment qu'on dit que c'est un problème, ces forces de police concentrées pour les matchs... Mais 800 policiers seront au stade... Ils pensent que les émeutes vont commencer tard, sauf que, en hiver, la nuit tombe tôt, donc ça va commencer très tôt, vers 18 h 30 ».

(Entretien, avril 2006).

La coordination minimale entre maintien de l'ordre et sécurité publique

Il n'y a pas nécessairement de conflits entre compagnie républicaine de sécurité, gendarmerie mobile et forces de sécurité publique mais une très forte autonomisation. Il n'y a pas de liens hiérarchiques mais une très forte autonomie organisationnelle et peu de liens interindividuels, ce qui rend l'intervention plus délicate car faiblement coordonnée. Sur le Galion (dans le quartier de la Rose des vents), le mercredi 2 au soir, les CRS interviennent seuls pour protéger les pompiers, même s'il y a des policiers de sécurité publique pour les guider dans leurs interventions. Un de nos interviewés commente : « *La commissaire vient me voir et elle me dit : "vous savez gérer ces situations? Alors allez-y!"... Elle gérait ses premières émeutes* ». Sur la Cité de l'Europe, la presse se fera l'écho d'une tension entre CRS et sécurité publique, des CRS se plaignant d'être réduits à faire la circulation⁶. Bien que les forces de maintien de l'ordre aient disposé de « poissons-pilote » (c'est-à-dire de policiers locaux les accompagnant pour leur dire comment se déplacer et intervenir), les premiers temps d'intervention, marqués par l'urgence et la désorganisation, ont pu aboutir à certains dysfonctionnements :

« Les gendarmes mobiles n'ont aucune connaissance du terrain, ils se perdent dans les rues parce qu'ils n'arrivent pas à se repé-

6. « À Aulnay, plusieurs officiers de CRS mobilisés dans le cadre de cette nouvelle mission critiquaient l'absence de soutien des forces de sécurité publique sur le terrain, en clair des gardiens de la paix des commissariats. Alors qu'ils intervenaient pour assister les pompiers pendant l'incendie chez le concessionnaire d'Aulnay, les CRS ont été contraints d'assurer la circulation automobile » (« Un jeune à Aulnay-sous-Bois : "Ce n'est qu'un début, on va continuer jusqu'à ce que Sarkozy démissionne" », *Le Monde*, 3 novembre 2005).

rer, alors que les jeunes peuvent courir; eux, ils sont dans leurs véhicules avec leur carte; ils mettront 28 minutes pour arriver d'un point à un autre dans le quartier Ambourget alors que les jeunes le faisaient à pied en moins de 5 minutes; vous vous rendez compte 28 minutes? Ça a beaucoup joué sur l'ampleur...».
(Entretien, avril 2006).

• Des effectifs renforcés et une stratégie modifiée

L'augmentation des effectifs est soudaine. Alors qu'au début des troubles, le mercredi 2, il y avait entre 100 et 120 policiers (200 en soirée quand des effectifs sont rapatriés du stade de France), le jeudi 3 au soir, une compagnie de CRS et un escadron de gardes mobiles sont affectés à Aulnay, ce qui fait donc environ 300 agents des forces de l'ordre (maintien de l'ordre et sécurité publique).

Changement de la stratégie

À partir du jeudi 3 et plus encore du vendredi 4, les forces de polices urbaines (Brigade anti-criminalité et groupements de sécurité de proximité) commencent à faire des pénétrantes, c'est-à-dire à entrer dans les secteurs difficiles. Les compagnies de CRS (et à un degré moindre les escadrons de gendarmerie mobile) sont sectionnées afin de mieux couvrir le territoire (notamment pour couper les axes de circulation). L'objectif, au travers de ces nouvelles stratégies, est clair: faire des interpellations (mais, en définitive, bien peu seront réalisées au cours de cette période), rassurer la population («*montrer du bleu*»), glaner des informations. L'une des conséquences évidentes est que les policiers occupent désormais plus largement le terrain, y compris à l'intérieur des cités.

Des rapports police/municipalité coopératifs

Selon nos interviewés, policiers comme élus, les rapports entre police nationale et municipalité ont été étroits. Dès le jeudi 3, l'action s'organise et les forces de police municipale (environ 80 policiers au total) sont redistribuées sur le Sud de la ville, à la demande du commissaire (qui peut alors concentrer tous ses effectifs sur les quartiers Nord). Plus généralement, on note des échanges d'informations réguliers entre municipalité et police nationale: il y a une organisation de la remontée de l'information par les différents services de la municipalité vers la direction Prévention-sécurité, ces informations étant ensuite dirigées vers la police nationale (sur des cibles possibles, etc.). Par ailleurs, les médiateurs de la ville d'Aulnay-sous-Bois sont venus, à plusieurs reprises, en appui de la police. Ils ont travaillé pendant les soirs d'émeutes, en assurant une protection des bâtiments publics, en sillonnant la ville pour repérer les véhicules suspects ou demander aux plus jeunes de rentrer chez eux, effectuant un travail qui se situe entre travail de médiation et activité de surveillance.

Nos observations confirment localement les analyses effectuées plus globalement (Roché, 2006, p. 158-183): les forces de police ne sont pas prêtes au moment du déclenchement des émeutes, elles ne sont pas en position

d'anticiper, la coordination entre les différents segments de la police nationale est erratique, la connaissance des territoires d'intervention est souvent limitée. Sur la durée, elles parviennent cependant à s'organiser et les forces de maintien de l'ordre modifient leurs stratégies d'occupation de l'espace.

La prévention des émeutes : l'impact limité des stratégies de médiation

Aulnay-sous-Bois n'est pas une ville désertée par les services publics, y compris dans les quartiers Nord. Elle est dotée de services sociaux non négligeables implantés dans ces quartiers (services jeunesse, centres sociaux, éducateurs spécialisés), de lieux culturels (le CAP) et d'espaces d'insertion (Maison de l'entreprise et de l'emploi). La ville d'Aulnay dispose également d'un tissu associatif, alimenté d'ailleurs par les financements de la mairie. C'était cet ensemble d'acteurs qui était susceptible de jouer un rôle de prévention des émeutes, au moyen de la parole et, plus largement, d'un travail engagé avec les jeunes d'Aulnay-sous-Bois dans la durée. Ce qui apparaît ici, ce sont également les difficultés d'anticipation et de coordination.

• Les services municipaux entre réactivité et difficultés d'anticipation

On doit commencer par noter une certaine réactivité des services publics d'Aulnay-sous-Bois devant la crise. Il est décidé de laisser ouverts les services publics : les gymnases et les centres sociaux ne ferment pas (adaptent seulement leurs horaires), une partie du personnel municipal se mobilise (des gardiens, par exemple) en dehors des heures de travail pour protéger les bâtiments communaux ou dialoguer avec les jeunes. Certains éducateurs spécialisés (trois sur cinq selon l'ancien responsable du club de prévention de la ville) ont été sur les lieux des émeutes avec les jeunes pendant plusieurs soirées afin d'entamer le dialogue. Les médiateurs sociaux de la Ville (au nombre de neuf) ont vu leurs horaires et missions adaptés afin de leur permettre d'être en contact avec les jeunes (notamment avec les adolescents à la sortie des collèges) et, surtout, d'être présents en soirée. Les animateurs des centres sociaux ont tenté de réaliser un travail de dialogue avec les jeunes afin d'apaiser les tensions. Toutes ces interventions traduisent à la fois la capacité de mobilisation de la ville d'Aulnay et la force relative des services publics.

Mais l'un des constats majeurs reste ici aussi la difficulté à gérer la crise, et ce bien que la direction générale des services de la municipalité ait initié des réunions interservices pour élaborer des plans d'action et favoriser la circulation de l'information. Cet embarras devant la crise résulte de trois facteurs différents :

- la fermeture des services publics pendant le week-end (29-30 octobre) et le 1^{er} novembre réduit la capacité habituelle des agents des services publics à entrer en contact avec les jeunes (et donc, *a minima*, de faire remonter des informations sur les tensions existantes);

- les violences habituelles en Seine-Saint-Denis créent un seuil de tolérance élevé, ce qui conduit les acteurs à douter de l'ampleur de la crise de novembre;
- il n'existe pas, à cette époque, de procédures de crise établies ou d'indicateurs indiscutables pour évaluer l'ampleur de la crise⁷.

• La mobilisation inégale des acteurs opérationnels

Le poids fort de la dimension municipale dans la vie associative locale est incontestable: ce n'est pas l'ensemble des associations qui sont mobilisées par la mairie, mais uniquement les associations évoluant dans la sphère municipale (avec, pour certaines associations rencontrées, le sentiment d'une certaine mise à l'écart). C'est une force (puisque cela confère une unité institutionnelle et des moyens pour ces associations) et une faiblesse (en limitant la capacité de mobilisation sur la ville). Pour les professionnels du social, l'empreinte de la ville est également patente dans la mesure où elle emploie directement les médiateurs, indirectement les animateurs (qui sont salariés d'une association paramunicipale) et que les éducateurs spécialisés, pourtant employés par une association qui dépend en principe du Conseil général, feront montre d'une grande implication (au point qu'ils se verront reprocher, par la suite, d'avoir été trop proches de la mairie⁸). La volonté de la mairie est d'utiliser ces acteurs opérationnels afin de faire prendre conscience des risques individuels associés à l'engagement dans les émeutes, mais aussi de défaire le «noyau dur» émeutier de sa base, en convainquant une partie des jeunes jugés moins durs par les réseaux sociaux et par le discours des professionnels. C'est dans cette perspective que la mairie fera organiser indirectement des réunions de concertation à l'échelle des quartiers, dont la principale sera celle du jeudi 3 novembre après-midi sur le quartier de l'Albatros.

Cette action rencontre trois difficultés: l'inégale couverture du territoire aulnaisien, les difficultés de l'action partagée et les effets incertains de l'action sur les jeunes.

Une couverture inégale

Le tissu associatif, notamment, couvre de façon très inégale la ville d'Aulnay. Sur certains quartiers, notamment la Rose des vents, le tissu associatif n'est pas très dense: ce sont principalement des associations caritatives traditionnelles (Restaurants du cœur, Secours populaire) ou militantes généralistes

7. La direction Prévention-Sécurité de la ville a créé, au cours de l'année 2005, un outil d'analyse cartographique pour évaluer l'ambiance sur les quartiers (indicateur reposant sur des notations de la part des agents municipaux en contact avec la population). Avant les émeutes, la situation est jugée très dégradée dans plusieurs quartiers de la ville (notamment Degas au sein de la Rose des vents et Ambourget), par la suite particulièrement actifs pendant les émeutes (cf. Observatoire de la sécurité Aulnay-sous-Bois (2006), *État des lieux des troubles à la tranquillité sur le territoire d'Aulnay-sous-Bois*). Mais ces indicateurs ne sont pas jugés totalement crédibles, à cette époque, au sein de la municipalité, notamment parce qu'ils reposent sur une base considérée comme trop subjective.

8. Après les émeutes, une partie de l'équipe, dont le responsable, quittera d'ailleurs l'association en conflit avec le conseil d'administration de l'association.

(Ligue des droits de l'Homme) dont la plupart des responsables sont extérieurs au quartier.

« Il y en a des associations... mais qui sont pas sur cette dimension, qui sont soit sportives et qui sont encore une fois préoccupées par créer de la dynamique, et l'amélioration de la vie sociale au quotidien. On n'a pas d'associations... d'une manière générale au sens propre... enfin je veux dire... chaque association œuvre... alors il y en a une qui fait du football, l'autre qui fait de l'aide aux devoirs, l'autre qui a un café-club... et chacune fonctionne un petit peu comme ça en deux parties, dans une espèce de concurrence... à qui fera le mieux quoi... ».

(Entretien, travailleur social, mai 2006).

Aux Mille Mille, dont on a dit plus haut que le niveau de dégradations constituait une surprise au vu des indicateurs socio-démographiques, il semble justement que cette faiblesse d'un tissu associatif et de structures d'animation ait pu jouer dans la dynamique de violences :

« Y'a vraiment rien aux Mille Mille, c'est vraiment désastreux. Il y avait avant un centre social qu'il n'y a plus; il y avait des choses qui existaient et qui n'existent plus. Des gens faisaient un travail formidable mais ils ont quitté le quartier ou font autre chose et on voit la dégradation. Pourtant, c'était des quartiers nouveaux où il y a pas mal de propriétaires, y'a... des propriétaires d'appartements, quoi ».

(Entretien, responsable associatif, juin 2006).

Dans d'autres quartiers où le tissu associatif est plus fort et où les professionnels sont installés, des contre-feux ont pu être allumés. Dans ce quartier, la responsable de l'Association des femmes-relais a multiplié les appels téléphoniques auprès des parents, est allée auprès des collégiens pour comprendre la situation et tenter de les dissuader. Ensuite, d'autres adultes ont commencé à manifester leur présence mais, surtout, après que le pic des émeutes fut passé. À la Cité de l'Europe, certains parents sont descendus afin de faire remonter les jeunes, le responsable du centre social a, lui aussi, tenté de convaincre les habitués de son centre des risques qu'ils prenaient en commettant ce type de dégradations. Aux Étangs, la présence de responsables associatifs de l'association Espérance musulmane de la jeunesse française a, semble-t-il, contenu les violences.

Une coordination difficile

Les difficultés de coordination relevées plus haut à propos des forces de police n'épargnent pas les acteurs opérationnels. La nécessité d'agir en un temps réduit, les oppositions professionnelles et, parfois, les clivages politiques vont peser sur la construction d'une réponse collective. Pour ce qui est du monde associatif, les réponses sont très fortement isolées. Une même segmentation se lit dans les pratiques des professionnels du social. Les éducateurs spécialisés sont critiqués par les responsables de centres sociaux parce qu'ils sont « incontrôlables », les animateurs sont dépréciés par les éducateurs pour leur manque de professionnalisme et leur incapacité à prendre du recul, tandis que leurs responsables sont perçus par les mêmes

éducateurs comme des bureaucrates déconnectés des réalités du terrain. Les médiateurs, quant à eux, sont encore en quête de légitimité et, s'ils commencent à devenir plus crédibles, ils restent encore entachés d'une image de «grands frères» sympathiques mais dont la compétence reste à affirmer. En conséquence, la coordination entre ces différents professionnels pour gérer les émeutes, c'est-à-dire pour entreprendre des actions collectives auprès des jeunes, paraît tout simplement impossible.

Une action aux effets incertains

On doit demeurer prudent dans l'interprétation des effets de ces actions sur le déroulement des émeutes. Nous nous fondons ici sur des témoignages et bien souvent sur des récits que les acteurs tiennent sur leur propre action. Est-on sûr que la présence de tel *leader* associatif dans un quartier ait pu contenir les actions des jeunes? Est-on certain que l'intervention de médiateurs devant des jeunes se dirigeant avec hostilité vers un magasin de location de voitures ait pu empêcher des actes de violences d'être commis? Il est très difficile d'attribuer une valeur objective à ces récits. Ceci nous invite à multiplier les sources ou comparer les discours avec les faits recensés (notamment le nombre et le type de dégradations).

Ce qui ressort des entretiens, c'est que les effets de ces actions visant à faire baisser le niveau de tensions varient en fonction des moments. Il semble qu'il y ait un moment où la vague de l'émeute emporte tout sur son passage, les «dignes cassent». Les jeunes sont déterminés, imperméables à la parole des adultes, mêlant colère contre les institutions et «frisson de l'émeute» (Roché, 2006). C'est la période de montée des tensions (entre le 31 octobre et le 3 novembre). Pendant cette phase, on peut faire l'hypothèse que la parole adulte ait eu un effet limité, surtout que les adultes ont pu eux-mêmes traverser une phase de doute où, sans nécessairement encourager leurs enfants, ils n'entravaient pas nécessairement leurs sorties. Les médiateurs, se rappelant leurs interventions auprès des collégiens, doutent de l'efficacité de leur parole: «*Ceux qu'on arrive à toucher, y'en a peut être deux sur dix au maximum et encore ces deux, ils peuvent être relancés...*» (entretien collectif, mai 2006). Pour certains professionnels, le regard porté *a posteriori* sur leur action est significatif du malaise qui marque cette période:

«Moi, je pense que si ces interventions en journée ont pu avoir lieu, c'est qu'elles sont... c'est parce qu'on est pas des étrangers quoi! Pour les gens qui habitent ici... c'est-à-dire qu'aller leur causer, c'est pas: "Tiens, quel est ce zombie qui vient me parler?". On le connaît quoi, l'animateur, ça fait 10 ans qu'il est sur le quartier, il sort, il connaît tout le monde!».

(Entretien, avril 2006).

Les ambitions sont revues à la baisse: ce qui devient important, c'est le fait même de pouvoir parler et non plus l'effet de cette parole. Autre exemple également significatif de cette phase de tension extrême, une responsable associative impliquée pour faire baisser les tensions sur l'un des quartiers se voit reprocher d'être «dans le mauvais camp» et se sent elle-même en insécurité:

«*Au début, dans les émeutes, je ressentais vraiment de la tension, j'étais... Je me sentais pas beaucoup en sécurité, et il ne fallait pas que je leur montre! Il y avait une forte tension et puis, en même temps, je ne...comment dire?... Je me protégeais du fait que je restais en action avec les parents*».

(Entretien, avril 2006).

Il semble, cependant, que les logiques d'action changent dans la durée. Si, initialement, ce sont des personnes isolées qui se mobilisent, avec le temps, l'action s'organise et, alors que la mobilisation des émeutiers se réduit, celle des adultes – même si le processus est nettement plus complexe qu'une opposition jeune-adulte – gagne en intensité. Il y a ici une dimension d'occupation de l'espace public : selon plusieurs personnes interviewées, les jeunes sont moins nombreux à sortir le soir à partir du vendredi 4 novembre, alors que les adultes sont, eux, plus présents. Les propos d'une responsable associative indiquent bien ce renforcement de la présence des adultes ; parlant d'une réunion ayant eu lieu au centre social alors que les violences commencent à retomber, elle se rappelle : «*C'est justement ce jour-là qu'on a reçu les parents qui sont venus... Là, quand j'ai vu que les parents sont venus, là, oui, j'ai dit : "Quelque chose est possible"*» (entretien, avril 2006).

Du côté des médiateurs, ils insistent sur le fait que leur force était de s'appuyer sur la durée, d'être là tous les jours pour répéter le message et donc de ne pas lâcher. Ce dernier point est essentiel : l'émeute s'inscrit dans une temporalité spécifique, le temps court de la crise, durant laquelle la force des liens verticaux (avec les parents, les professionnels ou les militants associatifs) semble s'être défaite. Une fois le pic passé, ces liens se reconstruisent au moins partiellement, les adultes recommencent à occuper l'espace public, l'action des associatifs et professionnels s'organise, ce qui contribue à contenir les tensions.

• La stratégie médiatique

Une dernière dimension est la façon dont les institutionnels et les politiques parlent publiquement des émeutes. C'est ici principalement l'usage des médias et la rhétorique politique employée qui nous intéressent. La réaction de la mairie, de ce point de vue, est relativement rapide. Dès le jeudi 3 novembre, soit le lendemain de la nuit la plus agitée, le maire organise une conférence de presse. Par ailleurs, une édition spéciale de *La Lettre du maire* est publiée dans laquelle le maire en appelle à «*une action concertée des hommes et des femmes de bonne volonté [pour repousser] ces délinquants*»⁹. La rhétorique est claire : il s'agit de ne pas donner raison aux émeutiers¹⁰. Le même jour, le maire en appelle à une marche silencieuse contre les violences urbaines, dans un discours à la tonalité républicaine :

9. *La Lettre du maire*, Aulnay-sous-Bois, numéro spécial, 3 novembre 2005.

10. On peut cependant relever que le député UMP de la circonscription, ancien maire d'Aulnay, a tenu des discours légèrement différents. Dans un article du *Monde*, il marque une certaine distance avec l'action gouvernementale en déclarant : «*M. Sarkozy tient des propos excessifs. Il y a des termes à ne pas employer afin de ne pas braquer*» («*Les maires de banlieue critiquent Nicolas Sarkozy*», *Le Monde*, 2 novembre 2005).

«J'appelle les Aulnaisiennes et les Aulnaisiens qui refusent cette violence urbaine sans légitimité à s'associer à notre cortège. Ce n'est ni une provocation ni une démonstration de force mais une réponse républicaine face à ces agissements délictueux. Je souhaite que les habitants de notre ville s'élèvent et protestent contre ces actes criminels. La France, aujourd'hui, n'entend plus que les débordements d'une minorité. Il est de notre devoir de contrecarrer ceux qui veulent mettre à mal la République»¹¹. L'organisation de cette marche répond à une double logique. Elle a d'abord un usage interne : il s'agit de mobiliser les Aulnaisiens en nombre contre les violences urbaines ; c'est donc une action de mobilisation collective qui permet de rassembler les acteurs locaux qui s'opposent à ces violences. Mais l'annonce de cette marche silencieuse poursuit un second objectif, plus implicite : il s'agit d'une stratégie de recherche de visibilité à destination des médias nationaux et internationaux. Ce que souhaitent ici les édiles aulnaisiens, c'est de renverser l'image négative associée à Aulnay depuis la nuit du 2 au 3 novembre en réalisant une opération médiatique.

Préparée à la hâte, l'organisation de cette marche s'effectuera non sans un certain nombre d'incertitudes. Certains militants associatifs s'interrogent jusqu'au dernier moment sur le sens politique qui pourrait lui être donné : va-t-elle être récupérée politiquement par la municipalité UMP ? L'incertitude sur le sens de cette manifestation a sans nul doute pesé sur la capacité de mobilisation, comme l'expriment deux responsables d'associations situées dans des quartiers différents :

«On fait du téléphone arabe – c'est le cas de le dire – entre associations pour avoir des nouvelles, savoir ce que c'est. C'est l'association X qui a dit "nous, on va téléphoner à la mairie et on va essayer de savoir de quelle tendance, qu'est-ce que c'est que cette marche et on vous retéléphone". Donc ils nous ont téléphoné la veille au soir en disant "c'est ça" donc on a téléphoné à d'autres mais on n'a pas pu, si vous voulez, mobiliser des gens du quartier. C'est ça qu'on peut un peu reprocher.»

(Entretien, avril 2006).

«Déjà, en fait, les gens ne voulaient pas se joindre à nous parce qu'ils pensaient que c'était politique, comme c'était un appel du maire, alors qu'en fait c'était un appel républicain ! Mais les gens ont dit : "Comme c'est le maire qui a fait appel, on n'ira pas"».

(Entretien, avril 2006).

A posteriori, certains regrettent également un manque de « couleur » dans les rangs des manifestants. Dans le quartier de la Rose des vents, les militants associatifs, malgré leurs efforts, ne parviennent quasiment pas à convaincre les parents et jeunes noirs africains. C'est le regret qu'expriment deux participants à la manifestation :

«Mais il y avait peu de familles africaines. Et beaucoup des quartiers résidentiels étaient là, bien sûr. Ça m'a frappé quand même.»

11. Déclaration de Gérard Gaudron, maire d'Aulnay-sous-Bois, Appel à une marche républicaine contre les violences urbaines, 5 novembre 2005.

Il y avait du monde, quand même, il y avait du monde».

(Entretien, responsable associative, avril 2006).

«Et dans la composition des manifestants, ils étaient à 75% au-dessus de 50 ans; ils étaient tous bien blancs et on sentait que c'était pas la même ville que les jeunes».

(Entretien, homme, 22 ans, diplômé du supérieur, avril 2006).

C'est cependant une manifestation qui est considérée globalement comme un succès par la mairie : entre 2 000 et 3 000 personnes ont été présentes. La marche, finalement, rassemble des militants associatifs et politiques aux orientations politiques différentes. Une partie de la marche a démarré du quartier de la Rose des vents, dans une ambiance quelque peu tendue puisqu'elle se fait sous le regard de certains émeutiers. Surtout, c'est un succès médiatique, la presse écrite (*Le Parisien*, *Le Monde*, *Libération*) en rend compte et les caméras de télévisions nationales et internationales sont présentes.

Autrement dit, la marche est un demi-succès (elle rassemble un nombre important de personnes et les médias sont au rendez-vous) et un semi-échec (la capacité de mobilisation a été réduite en raison des clivages internes à la ville d'Aulnay que la mairie n'a pas su dépasser). Quel est son effet sur la dynamique émeutièrre ? Si la réponse n'est pas définitive, cette marche a contribué à mobiliser ensemble des acteurs associatifs, politiques ou professionnels, ayant des orientations différentes et ayant été quelque peu isolés pendant les événements récents. Elle n'a cependant pas créé d'émotion particulière au sein des militants présents et n'a, semble-t-il, pas constitué un moteur pour les mobilisations futures. Il ne semble pas non plus que cette marche ait constitué un tournant dans la dynamique des émeutes : elle a lieu le samedi 5 novembre à un moment où les affrontements et les dégradations ont déjà entamé leur régression.

Ces premiers résultats concernant ce que l'on a appelé la «prévention des émeutes» peuvent être mis en perspective à l'aide de la schématisation d'H. Lagrange qui distingue entre «*des situations d'embrayage des institutions sur la société civile et les jeunes; des situations de coupure entre les jeunes et les institutions; et, enfin, des situations intermédiaires*» (2006, p. 126 et suiv.). Dans le cas d'Aulnay, on est typiquement dans le troisième registre. La Ville tente de mobiliser des leviers d'action associatifs en relation avec la population aulnaisienne (et notamment la population jeune), elle organise une marche silencieuse, des professionnels du social s'impliquent pour contenir les actes de violences. Mais ces appels au calme semblent difficilement entendus par une population pour partie en rupture par rapport à ces univers (et y compris avec l'univers du travail social) et les relais associatifs sont loin de couvrir l'ensemble de la ville. La marche contre la violence, et son caractère «monocolor», illustrent bien les difficultés de mobilisation de la mairie.

Que pouvons-nous conclure de cette analyse des représentations, pratiques et discours des acteurs professionnels, politiques, associatifs en charge de la gestion des émeutes ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les

deux dimensions de police et de prévention des émeutes se ressemblent de trois points de vue :

- une même difficulté à anticiper le cours des événements ;
- des obstacles identiques à une action coordonnée en raison de l'effet de surprise mais aussi d'habitudes professionnelles et d'inscriptions organisationnelles différentes, voire contradictoires ;
- une même temporalité de l'action, marquée par un desserrement de l'emprise pendant quelques jours, moment où les jeunes participants paraissent déterminés et coupés du monde des adultes (période où, d'une certaine façon, pour reprendre l'expression de l'un de nos interviewés, « *tout est possible* »), suivie d'une phase où les choses rentrent dans l'ordre habituel.

> IV – LES DYNAMIQUES D'IMPLICATION DES JEUNES

Que veut dire avoir participé ?

L'une des questions récurrentes dans le débat public suite à ces émeutes sans précédent concerne le profil des émeutiers. On peut constater de multiples tentatives pour tenter de le cerner et de répondre à la question « qui sont les émeutiers ? ». Ainsi, au niveau national, deux thèses se sont opposées, celle du « noyau dur de délinquants » et celle d'une révolte populaire plus généralisée. Suite aux comparutions immédiates, on sait qu'étaient impliqués aussi bien des jeunes possédant un casier que des jeunes non repérés par le système judiciaire. Localement, on peut constater des discours ambigus. Certains vont dans le sens d'une participation généralisée. *« Même ceux que je pensais pas qu'ils le feraient, ils y ont été, donc ! »*, s'étonne Stefan (17 ans). Maria renchérit :

« Moi, il y a des jeunes que je pensais pas, des voisins, des personnes sympas quand même et, même comme ça, elles ont pas hésité à participer. À la limite, je me disais, pourquoi pas moi ? C'est la fête, on y va. C'est vrai, je me suis dit ça ».
(Maria, 22 ans).

Pour d'autres, le profil de ceux qui ont été susceptibles de participer à des émeutes est particulier : les émeutiers, ce sont les « têtes brûlées », des « leaders », ceux qui sont « plus bandits que d'autres », qui ne sont pas « des enfants de cœur »..., sans pour autant être de véritables « caïds ».

Pourtant, établir une distinction nette entre participants et non-participants, les émeutiers et les autres, se heurte à plusieurs difficultés.

D'abord, nous l'avons évoqué en première partie, nous faisons face à une multiplicité de discours contradictoires : les interlocuteurs ne sont pas d'accord entre eux sur le profil des personnes qui ont participé, leur nombre, leurs motivations, etc. Il est possible d'établir une certaine logique dans les discours tenus par les interviewés (cf. « les trois figures interprétatives » en fin de rapport), mais la variété des discours tenus complexifie notablement les tentatives de réponse à la question « qui sont les émeutiers ? ».

Ensuite, on constate une difficulté réelle à donner une définition véritable, solide et unanime, à la notion de « participation ». Prenons un exemple significatif. Lors d'un entretien collectif à la Cité de l'Europe, nous avons assisté à un débat fort intéressant entre les jeunes eux-mêmes. Le point de départ de la discussion concernait le nombre d'individus impliqués dans l'incendie du concessionnaire Renault. Un jeune garçon, présent dans la rue comme spectateur à ce moment-là, et une jeune fille, qui a tout vu depuis sa fenêtre, s'opposent fermement. Il affirme : *« Déjà Renault, je vous dis, il y a trois personnes qui ont brûlé le garage Renault, c'est tout »*, tout en expliquant que d'autres jeunes étaient présents – comme lui – mais qu'ils n'avaient rien à voir avec l'incendie. Elle conteste son point de vue. Il rétorque : *« Arrête, j'étais là-bas, quand la décision a été annoncée "on va aller brûler la pompe à essence..." »*.

Elle affirme :

Elle – « *Ils étaient à peu près 17 personnes* ».

Lui – « *Ça veut dire que les 17 ont jeté un cocktail Molotov ?* »

Elle – « *Non* ».

Lui – « *Il y en avait qu'un de cocktail Molotov* ».

Un autre jeune homme intervient – « *Ce qu'il veut dire, c'est qu'il y en a trois qui sont venus et qui ont cassé et les autres, ils ont suivi. Mais c'est pas les 17 qui sont partis et qui ont brûlé Renault* ».

Elle – « *Mais à partir du moment où ils sont avec la personne qui a jeté, c'est qu'eux aussi ils ont brûlé !* »

En chœur, les deux jeunes hommes – « *Ben non !* »

Elle – « *Ils ont rien fait contre* ».

Dans cet extrait du débat, on aperçoit un désaccord sur la notion même de participation. S'opposent ainsi successivement trois définitions implicites de la participation :

- d'abord, un rôle actif dans la prise de décision et dans la réalisation de l'action permet d'être déclaré comme participant (position défendue par les deux jeunes hommes) ;
- puis un soutien passif envers ceux qui commettent l'acte devient suffisant pour être déclaré participant (première position de la jeune fille) ;
- enfin – ce sera la deuxième position de la jeune fille – une non-intervention face aux actions suffit à être déclaré participant. En adoptant ce troisième point de vue, le premier jeune homme pourrait alors être considéré comme émeutier (ce qu'il récuse) : il était dans la rue, a tout vu et n'a rien empêché (encore aurait-il fallu qu'il puisse le faire, mais il s'agit d'un autre débat).

Ces trois jeunes, habitants de la même cité, affirmant en chœur connaître tous les jeunes qui ont participé, sont en désaccord sur bien des points. Comme ils le disent eux-mêmes, en fonction de leur point de vue et de l'emplacement de leur poste d'observation au sein du quartier, ils n'ont pas vécu et vu les « mêmes » émeutes. Ainsi, lors de cet entretien, tous ne placent pas la frontière entre participation et non-participation au même endroit. Et l'on ne peut exclure l'idée qu'une personne ne soit pas forcément cohérente avec elle-même d'un moment à l'autre.

Compte tenu de ces éléments, doit-on abandonner l'idée d'une catégorisation des jeunes en fonction de leur degré de participation aux émeutes ? Certes non. Mais il faut nécessairement garder en tête que la distinction dichotomique émeutiers/non-émeutiers est trop simpliste et ambiguë pour être conservée telle quelle, et on peut retenir au moins quatre degrés d'implication. Si les positions extrêmes sont attendues, les deux autres sont plus surprenantes. En allant du plus désengagé au plus engagé, on peut ainsi distinguer :

- Le jeune non-engagé qui se montre plus ou moins indifférent, critique ou perplexe, plutôt sur les méthodes employées que sur les motivations de la colère.

«Moi, ça m'a pas trop perturbée personnellement les émeutes. [...] Physiquement, je suis dans la cité, mais dans ma tête, je suis pas dans la cité, je pense pas cité, je vis pas cité... [...] Ils brûlaient les voitures sur la route carrément. Pour bloquer le passage. Ouais, c'était impressionnant. Tu entendais le bruit, les boum, boum, boum. T'étais chez toi, moi, je révisais personnellement et je m'énervais: "mince, je veux réviser"».

(Maria, 22 ans).

«Il y a des jeunes comme moi, qui étaient contre les problèmes et qui avaient des revendications et les jeunes qui faisaient les problèmes et qui n'avaient aucune revendication. La première revendication, c'est du boulot. Et la deuxième, de la reconnaissance. [...] Moi, je te dis, au départ, je croyais vraiment qu'ils avaient des revendications, parce que pas de boulot, pas de reconnaissance mais, après quelques mois, je peux te dire qu'ils voulaient juste foutre le dawa».

(François, 25 ans).

- Le spectateur passif observe les événements par la fenêtre de son domicile et les commente au téléphone avec ses amis.

«On a vu un énorme truc de fumée qui venait d'Aulnay, on se disait "mais qu'est-ce que c'est que ce truc?" Et là, j'ai commencé à appeler un peu partout et un pote m'a dit "Paraîtrait qu'ils ont mis le feu à L'Oréal". Voilà autre chose. Ce n'était pas L'Oréal en fait, c'était Renault. [...] On a passé toute la soirée au téléphone. Donc, j'avais un copain qui, lui, était vraiment pas loin du bus et qui me racontait ce qui se passait. Moi, je lui racontais ce qui se passait du côté de Carrefour. Et après, j'appelais Antoine pour savoir ce qu'il se passait dans son coin. On a passé toute la nuit au téléphone quasiment. Le dernier coup de fil que j'ai eu vers une heure du matin, c'était Antoine: oui-oui, Renault est en train de brûler. Moi j'étais à ma fenêtre, je voyais de la fumée de tous les côtés».

(Sophie, 22 ans).

- Le spectateur actif se trouve dans la rue au moment des émeutes. Il regarde, rit et applaudit, insulte les forces de l'ordre, s'enfuit et se cache quand elles pénètrent dans la cité... tout en refusant de mettre le feu ou d'affronter les policiers directement.

«J'ai traîné un peu dehors pour voir ce qu'il se passait, ce qui se faisait. Mais je m'éloignais pas de devant chez moi. Je restais à côté, comme ça, si je voyais les flics qui rentraient dans le quartier, je rentrais dans mon immeuble, chez moi. Sinon, je rentrais pas. Je voyais les jeunes mettre les poubelles au milieu de la route, foutre le feu... [...] Juste pour voir comment ça bougeait, pour voir comment ça se passe. Comme il n'y avait rien à faire d'autre alors on venait voir l'ambiance, comment ça allait se passer. Ça faisait une ambiance à la cité... [...] Toi, t'es là, sur le côté, tu rigoles. C'est normal. T'as rien fait. C'est juste un spectacle. Tu vois comment ça se passe. Les flics qui chargent dans la cité, ils arrivent tous en bande, ils rentrent dans la cité, armés avec leurs casques, boucliers et tout. [...] On se foutait un peu de leur gueule, on les charriait un peu. [...] En se foutant de leur gueule, en balançant de trucs sur eux, en leur faisant des petits signes comme

ça [doigt d'honneur]. *Des trucs comme ça. Normal quoi*».
(Kamel, 25 ans).

- Le jeune engagé peut avoir été incendiaire et avoir participé aux affrontements avec la police de façon plus ou moins virulente.

«On attaquait les policiers, moi j'attaquais les policiers. Avec des cailloux. On faisait Bagdad à la cité. [...] Moi pour une fois... j'ai tapé des policiers. C'était bien! [...] C'est des policiers, ils voulaient faire une embuscade et nous on les a vus à temps. Et c'est après qu'on a fait l'embuscade. Ce soir-là, j'étais vraiment satisfait. Les émeutes, je les ai rentabilisées!».

(Omar, 18 ans).

Précisons bien qu'il ne s'agit pas de «catégories» à proprement parler mais, plutôt, d'un *continuum* de positions, *continuum* au sein duquel quatre positions se révèlent typiques. Le passage d'une position à l'autre est possible, par exemple lorsque le jeune se fait «engrainer» par ses pairs ou, au contraire, lorsqu'un événement ou une personne le ramène au calme.

Les motifs d'implication

Tout comme il n'y a pas d'unités dans les degrés d'implication des jeunes dans les émeutes, il n'y a pas d'unités des mobiles potentiels d'implication avancés par les jeunes. Évidemment, il serait simpliste de croire qu'il existe une «raison» qui, presque miraculeusement, permettrait de comprendre les événements. Les interviewés évoquent plutôt de multiples motifs, souvent combinés entre eux. Nous présenterons, par la suite, trois «figures interprétatives» qui permettent d'entrevoir des agencements typiques de ces motifs, mais nous procéderons, d'abord, à la présentation analytique de ceux revenant régulièrement dans les propos des jeunes. Précisons, d'emblée, que les interviewés tiennent compte d'une certaine temporalité des émeutes, certains motifs étant à leurs yeux plutôt des facteurs déclencheurs, tandis que d'autres motifs sont plutôt présentés comme des facteurs alimentant les émeutes, une fois que la dynamique émeutière est enclenchée.

• Se faire entendre

Le motif le plus général largement exprimé et partagé par les interviewés relève d'une thématique de la reconnaissance. Il s'agit pour eux de se montrer dans l'espace public, de «s'exprimer» et plus encore de «se faire entendre». Ces jeunes de quartiers défavorisés estiment, en effet, que leur parole n'est pas prise en compte dans l'espace public; plus encore, certains témoignent même d'un fort sentiment d'abandon. Dans ce contexte, la violence est présentée à la fois comme la *seule* forme d'expression *disponible* pour ces jeunes mais aussi le seul moyen *efficace* de se faire comprendre. Par conséquent, à y regarder de plus près, il s'agirait plus d'un «méta-motif», les émeutes devenant le moyen de faire passer un message de colère, qui peut alors avoir différentes sources.

«En fait, le truc, c'est que si à chaque fois, on garde ce qu'on a en nous, ça va jamais exploser. Et donc personne ne va jamais accorder d'importance à nous, quoi. Quand je dis nous, c'est

les jeunes d'Aulnay, les jeunes des quartiers, surtout les jeunes du 93. Faut pas se leurrer. Si on n'agit pas comme ça, on va jamais être entendu, on va jamais être pris au sérieux. Et au jour d'aujourd'hui, la seule façon de se faire entendre, c'est de semer, entre guillemets, la "zizanie", la "terreur"».

(Mehdi, 22 ans).

• La colère face aux événements de Clichy-sous-Bois

Bien entendu, la référence à la cause initiale de la révolte de jeunes de Clichy-sous-Bois – la mort, le 27 octobre, de Bouna Traoré et Zyed Benna dans un transformateur EDF – est fortement présente dans les propos tenus par les jeunes pour expliquer la colère des jeunes Aulnaisiens. Pourtant, nombre d'interlocuteurs affirment, en même temps, que les émeutes de novembre se seraient rapidement autonomisées de cette cause initiale.

Ainsi, Kamel (25 ans) peine même à se souvenir du point de départ des émeutes :

«Je me souviens plus exactement c'était à cause de quoi [...] Il y a bien une raison pour qu'ils foutent la merde mais je sais plus... Franchement, je me rappelle plus du tout. Ça fait longtemps quand même. Ça fait quelques mois. Je sais plus pourquoi en novembre, à cause de quoi...».

Dès lors, l'extension des émeutes dans l'espace et leur durée relèveraient alors d'un autre mécanisme pour les interviewés. Dans ce schéma, les événements de Clichy fournissent plutôt le point de départ, l'occasion des émeutes. Ils sont le catalyseur, le «*lien*», «*l'élément moteur*», la «*goutte d'eau qui fait déborder le vase*» qui expliquent la contamination des villes proches de Clichy-sous-Bois, puis d'autres communes plus lointaines. Mais, ensuite, ce facteur déclenchant passant au second plan, il est relayé par d'autres sources de la colère. Ainsi, Omar, qui se déclare participant aux émeutes, relie son engagement à cette cause initiale, et plus précisément aux réactions du ministre de l'Intérieur quelques jours plus tard. Pourtant, selon Omar, rapidement les motivations des émeutiers – et les siennes – basculent vers d'autres éléments: il évoque la confrontation avec la police, l'aspect ludique des émeutes, la compétition inter-cités... (cf. *infra*) Et d'ailleurs, pour lui, les «*appels de la ville de Clichy*» ont été décisifs dans sa décision de se calmer :

«Dès qu'il y a eu les appels au calme, moi aussi ça m'a... j'ai vu que ça avait plus trop de signification... Je la cherchais la signification quand on faisait les choses. Ne serait-ce que le dialogue... Ils disaient "C'est pas possible". On a tué deux jeunes et personne s'en occupait. Tout le monde parlait que de "On a parlé de nous à la télé, on a parlé de ma cité à la télé", personne ne disait "Peut-être que la police ils vont changer, ils vont plus faire ça", "Peut-être qu'ils vont reconnaître leurs torts"... Personne ne parlait de ça après. C'est ça qui a lancé le feu mais c'est pas ça après... Ça n'avait plus rien à voir. Moi aussi j'ai trouvé ça pas normal, pas bien. Moi personnellement, ça m'a incité à me calmer».

(Omar, 18 ans).

- **L'opposition au ministre de l'Intérieur**

Un autre motif d'implication, à la fois lié à la cause initiale des émeutes et à la tension récurrente entre police et jeunes, est constitué par la figure du ministre de l'Intérieur. Les jeunes font à la fois référence à la réaction du ministre face à la mort des deux jeunes de Clichy-sous-Bois et à des propos plus anciens – «*Kärcher, ça reste dans la mémoire de tout le monde. Comme si on était des saletés*», nous rappelle François (25 ans) –, quitte à déformer leur sens de départ ou à brouiller la chronologie des événements. Il semble alors que les émeutes soient perçues comme une des occasions pour prendre sa revanche, pour régler un vieux contentieux les opposant au ministre. Celui-ci est, en effet, interpellé de trois manières différentes : soit comme responsable des actes quotidiens de policiers en tant que ministre de l'Intérieur, soit comme un provocateur aux propos injurieux, soit, enfin, comme celui qui a tenté de camoufler la responsabilité policière dans le décès des deux jeunes et qui a sali leur mémoire. C'est donc à la fois sur ce lourd passé et sur les réactions aux événements de Clichy-sous-Bois que se greffe l'accusation de responsabilité de Nicolas Sarkozy face à l'extension – plus qu'au déclenchement – des émeutes.

« Les émeutes, elles ont commencé deux jours après Clichy, enfin vers chez nous. Et je tiens à dire que... les jeunes de Clichy comment dire... ça c'est un fait qui aurait pu rester banal, le fait qu'il y ait des morts, des jeunes de leur quartier, ça c'est habituel. Il y a des morts, le quartier a fait une manifestation pacifique, mais le fait que le ministre il ait protégé des gens, c'est ça qui a fait que dans toutes les autres villes, ça s'est embrasé. Sinon ça serait resté dans la ville même. Ça se propage pas. [...] C'était par rapport à ce qu'on entendait à la télé. La télé, bon on est habitué à ce qu'il mente un peu et qu'il protège ses agents et tout ça... mais le fait qu'il reste sur sa position, que il y avait pas d'éclaircissement sur l'affaire, on voyait à Clichy en même temps c'était le souk, on s'est dit "C'est trop, il y a personne qui va nous aider". Il va juste continuer à mentir et à soutenir sa version et dans deux jours on en entendra plus parler, c'est ça qui a motivé les gens à faire un truc vraiment fort. C'est trop, là c'est trop ».

(Omar).

- **La confrontation avec les policiers**

Ce n'est pas une surprise, et cela a été évoqué dans la première partie, à Aulnay comme dans beaucoup de quartiers défavorisés, les rapports entre la police et les jeunes «des cités» se sont fortement dégradés et empreints d'une tension exacerbée. Dès lors, il n'est pas étonnant que le conflit avec les policiers revienne de manière récurrente dans les propos des jeunes comme l'une des sources de leur colère. Les jeunes critiquent leurs méthodes, décrivent les formes d'humiliation subies (devoir baisser son pantalon devant sa mère, se retrouver tout nu au poste...) et l'affrontement symbolique, presque viril, avec les forces de l'ordre. C'est dans ce cadre que prennent place les émeutes. Mais plus précisément, les jeunes vivent la présence de la police comme une provocation, qui alimente au quotidien les

émeutes. Dans certains entretiens, on peut remarquer que la cité apparaît comme un territoire – qualifié de « *forteresse* » par Omar – qui appartiendrait en propre aux jeunes et qu’il s’agirait de défendre contre les intrusions policières. Pendant les émeutes, Omar décrit d’ailleurs un affrontement entre les jeunes et les policiers pour savoir qui sera « *le plus fort* », affrontement qui s’appuie précisément sur cette notion de territoire. Omar explique :

« On voulait pas qu’ils rentrent dans la cité. [...] Parce qu’ils arrêtaient tout le monde. Ils ont arrêté des amis et tout ça. Il y en a qui ont fait de la prison à cause des émeutes. On leur en voulait ».

L’enquêteur relance alors : « *Mais en même temps, brûler des poubelles, des voitures, c’est un peu pour les faire venir ?* »

Et Omar rétorque : « *Non, c’est pour installer un chaos. Ensuite on sait qu’ils vont venir. Mais... nous on veut leur dire qu’on est plus forts donc, on veut leur dire “la prochaine fois, c’est vous qui y passez”. C’est pour ça on veut leur faire peur. [...] Le but c’était qu’ils restent à l’écart, qu’ils nous surveillent mais pas qu’ils viennent et qu’ils nous arrêtent tous ceux qui font le bordel. Parce que le bordel on va le faire. Mais maintenant s’ils veulent nous arrêter, c’est contre eux qu’on va se tourner et c’est un cercle vicieux ».*

(Omar, 18 ans).

• La relégation scolaire et professionnelle et la discrimination à l’embauche

Ici encore, Aulnay ne se distingue pas de bien d’autres quartiers sensibles. Un nombre considérable des jeunes habitants des cités d’Aulnay connaît la relégation scolaire (orientation dans des filières dévalorisées, absentéisme, voire, dans certains cas, décrochage scolaire) et les plus âgés rencontrent des difficultés d’insertion massives. Il s’agit donc, sans surprise, d’un élément très présent dans les entretiens. Ainsi, Kamel, âgé de 25 ans, a arrêté l’école à 18 ans en BEP et connaît personnellement de nombreux problèmes d’insertion. Il navigue depuis plusieurs années entre formation BAFA, travail intérimaire en manutention, CDD, formation de cariste, formation au permis de conduire...

« C’est normal que les jeunes, ils s’expriment. Comme on n’a pas de boulot, on n’a rien, tu vois. Faut que les jeunes, ils s’expriment : ils cassent des voitures, ils brûlent des voitures, ils s’embrouillent avec les flics. Voilà. C’est leur façon de s’exprimer. Ils s’expriment avec la violence pour dire qu’ils n’ont pas de boulot, il y a des discriminations raciales dans les boulots ».

(Kamel, 25 ans).

Pour ces personnes, la clé de compréhension des émeutes résulte de la situation particulièrement défavorable que connaissent les jeunes de ces quartiers dans les domaines scolaire et professionnel. Cependant, alors que la confrontation avec la police et l’opposition au ministre de l’Intérieur sont des thématiques présentes dans la plupart des entretiens, la thématique de la relégation scolaire et professionnelle, éventuellement formulée sous l’angle de la discrimination, disparaît des entretiens avec les plus jeunes, tandis qu’elle est mise au premier plan par les interviewés les plus âgés. Ce qui

fait dire à certains que la référence aux difficultés d'insertion rencontrées par ces jeunes relève d'un opportunisme de bon aloi :

« Quand on les entend dire, “oui, c'est parce qu'on a pas d'emploi”, c'est parce qu'ils l'ont entendu à un moment. Ils reprennent ce qu'on leur dit à la télé, ce qu'on leur demande. Ils savent ce qu'on veut d'eux ».

(Antoine, 22 ans).

• Une dimension ludique

Une autre thématique, peu présente dans les discours sociologiques tenus sur les émeutes, revient pourtant de manière récurrente dans les propos : il semble que les émeutes ont aussi constitué un grand défouloir, notamment pour les plus jeunes. Dans les propos recueillis, les termes employés qui relèvent de ce registre sont nombreux (« *spectacle* », « *parc d'attraction* », « *délire* », « *jeu* », etc.).

« En plus, c'était un jeu pour eux. Il faut le dire, pour eux, c'était un jeu, ils s'amusaient. Dès 18 heures, on va courir, on va foutre le feu, on va jouer avec la police. Et franchement, le plus important pour eux, c'était le duel avec la police. Ils jouaient aux gendarmes et aux voleurs. Enfin là, aux gendarmes et aux émeutiers. Ce qui est drôle, ça, mon frère [âgé de 15 ans] me l'a dit, pour eux, c'était vraiment un jeu [grandeur] nature quoi. Comment dire ? C'était la réalité mais ils trouvaient ça drôle. C'étaient pas les copains qui couraient après, c'étaient vraiment les flics mais c'était drôle ».

(François, 25 ans).

Cet aspect peut se lire également en filigrane dans les mots employés par les jeunes pour désigner ce qui a eu lieu en novembre : s'ils emploient très rarement les expressions « événements » ou « violences urbaines », qui relèvent plutôt du vocabulaire institutionnel, ils parlent plus volontiers des « émeutes ». Pourtant, il est frappant que les véritables termes indigènes sont plutôt d'un autre ordre : « *souk* », « *bordel* », « *chaos* », « *faire n'importe quoi* », « *foutre le dawa* », « *foutre la merde* »... Ces formules émaillent leurs discours. Or, il s'agit bien d'un registre lexical plus ambigu, qui est également porteur d'une forme de banalisation des actes commis lors des émeutes. Ainsi, Omar nous parle des émeutes comme d'un « *chaos* », qui précède le retour au « *chaos habituel* » de la cité. Il faut souligner que le caractère ludique des émeutes est présent dans les entretiens des jeunes de deux manières : soit pour discréditer les émeutes en sous-entendant que ce motif ne peut constituer une raison valable, soit pour minimiser les actes commis par ceux qui étaient impliqués.

Trois autres motifs d'implication – l'entraînement par le groupe de pairs, la fierté et la compétition inter-cités – sont étroitement imbriqués dans les propos tenus par les jeunes sur les émeutes. Ils relèvent plus largement de la vie quotidienne juvénile de la cité ; ce serait donc des caractéristiques habituelles des cités qui auraient pris une dimension exceptionnelle lors des émeutes.

• L'entraînement par le groupe de pairs

Nous avons souligné, dans la première partie, la force d'attraction et d'influence que peut exercer le groupe de pairs auprès des jeunes de la cité. Ils possèdent, d'ailleurs, un vocable spécifique pour désigner le fait de se faire influencer par son groupe d'amis, c'est l'idée de se faire « engrainer ». Kamel raconte :

« Quand t'es dans une ambiance, des trucs comme ça, tu fais pas attention, tu penses à rien, tu rentres dans le tas, tu agis comme les autres, tu penses pareil. Tu penses à rien, tu rentres dans le feu de l'action et c'est parti ».

(Kamel, 25 ans).

Un animateur de centre d'animation témoigne que, dans ces moments-là, il y a « *un cerveau pour 12* ». Les jeunes rencontrés expliquent bien comment l'implication d'un ou plusieurs membres du groupe peut entraîner d'autres jeunes dans le mouvement :

« On venait en cours et tout ça, ils nous racontaient ce qu'il se passait, il y avait beaucoup de vidéos qui tournaient. [...] Ça engendrait aussi des motivations, des personnes qui l'auraient pas fait forcément, mais après ils voyaient les vidéos, ils se motivaient à... engendrer le mouvement de chaos ».

(Omar, 18 ans).

• La fierté

C'est en effet au sein du groupe de pairs que les jeunes peuvent étaler leurs « exploits » sans trop de craintes. Certains jeunes nous avaient d'ailleurs mis en garde contre la recherche explicite de participants à l'émeute, puisque nous risquions alors de n'obtenir que des aveux de « fanfarons », tandis que les véritables participants se seraient tus par peur des poursuites judiciaires. En effet, les événements du mois de novembre, au-delà d'une éventuelle compréhension, peuvent également faire l'objet d'une véritable fierté de la part des jeunes, fierté qui provient à la fois de la transgression et de la prise de risque, en vertu desquelles on peut se faire une place de choix dans le groupe de pairs. Les interlocuteurs n'excluent alors pas le fait que ce fonctionnement ait pu pousser certains jeunes à commettre des actes de plus en plus importants :

« C'est vrai que eux bon ben ils étaient fiers de ce qu'ils faisaient. C'était à celui qui racontait le plus gros truc. Quitte à ne pas y avoir assisté. "Tu te rappelles le truc qui cramait, c'était moi avec des potes"... enfin bon. C'est des mensonges, ou des fois oui ça peut être vrai mais bon... ».

(Stefan, 17 ans).

Ainsi, par fierté, les jeunes peuvent se vanter de gestes qu'ils n'ont pas commis. Les actes marquants des émeutes ont fait l'objet de multiples conversations entre les jeunes.

« Il y a beaucoup de ragots et tout ça, ouais. Ça nous faisait discuter encore plus, il fallait vérifier et tout ça. Et... c'est vrai ça que des gens ils parlaient pour rien. Ils racontaient des choses qu'en fait ils

avaient pas vues mais entendu parler. [...] Sur les vidéos, il y avait les personnages "Ouais j'étais là, j'étais là". Tant qu'on les reconnaissait pas, on les croyait pas. Il y avait des trucs de fous... ».
(Omar, 18 ans).

Il semble même que certains jeunes aient eu des ennuis avec la police après avoir proclamé leur participation à certains agissements de grande ampleur.

• La compétition inter-cités

Alors que les interviewés présentent parfois les émeutes comme une forme de « solidarité » avec les habitants de Clichy et, plus largement, avec les autres cités en difficulté, le thème de la concurrence entre les cités est apparu de manière importante comme l'un des motifs d'extension et de prolongation dans le temps des émeutes.

« Le fait qu'au départ, ils aient compté le nombre de voitures brûlées, le nombre de villes, voire de quartiers concernés, c'est sûr que ça n'aide pas. Ça fait une sorte de Top Ten de la ville la plus chaude et comme eux, ils sont un peu stimulés par le fait qu'ils soient en concurrence avec les jeunes de la ville à côté, ils veulent faire encore pire pour qu'on les voit eux ».

(Antoine, 22 ans).

Sur ce thème, l'impact de la médiatisation est souligné par les jeunes et a également été largement souligné par les commentateurs. Bachmann et Le Guennec (1997) expliquaient déjà qu'ils étaient mis de manière récurrente sur la sellette lors des émeutes.

• La médiatisation

Au-delà de l'idée que les émeutes auraient été alimentées par les médias, il est nécessaire de revenir sur le rapport particulièrement ambivalent que les jeunes entretiennent avec ces derniers. Les médias sont en effet une chambre de résonance, instrumentalisée et même manipulée par les jeunes. Leur présence est ainsi recherchée, parce qu'elle symbolise l'efficacité de la prise de parole des jeunes et ceux-ci n'hésitent pas à se mettre en scène.

« Ben, les journalistes, s'ils donnaient pas l'image des cités, ils commençaient à dire le nom des villes... il y aurait pas eu de journalistes, il y aurait rien eu je pense. Enfin ça aurait continué mais ça aurait calmé plus vite, quoi. Parce qu'il y aurait moins l'idée de faire parler de sa ville à la télé ».

(Alexandre, 18 ans).

Dans ce registre, est parfois exprimée une forme de déception envers les journalistes, accusés de ne pas avoir su se faire les porte-parole honnêtes et fidèles des jeunes. Les interviewés dénoncent le fait que les journalistes se soient présentés comme des interlocuteurs susceptibles de comprendre et de répercuter leur parole, pour finir par transformer et manipuler les propos qu'ils leur tenaient. (« S'ils avaient vraiment dit la vérité, on aurait été contents » nous disent deux jeunes rencontrés dans un centre d'animation).

Et en même temps, les jeunes expriment une animosité envers les médias, accusés de ne venir que dans ces moments-là, de ne présenter la cité que sous un mauvais jour et d'en rajouter pour faire du sensationnalisme. Pour eux, les médias diffuseraient des images trompeuses, exagérées, qui donnaient l'impression d'être dans le «Bronx», à «Bagdad» ou à «Sarajevo». Sophie s'insurge :

« Je voyais les journalistes américains qui traînaient à côté de chez moi, et dire «War, this is war». Derrière le Carrefour, ils ont interrogé des jeunes devant les débris de camions calcinés. On était le centre de l'attention, genre "on a trouvé Ben Laden à Sevran". Et moi, je regardais les infos, et c'était un peu comme un feuilleton, une série, tellement l'histoire était déformée. Nous on vivait le truc dans la journée, et le lendemain, on voyait ça à la télé et c'était pas la même chose. Je me suis demandée si les journalistes faisaient pas leur travail avec un sac poubelle sur la tête. Ils ont traité ça n'importe comment ».

(Sophie, 22 ans).

« Et puis, j'ai un ami, Moktar Farad, qui est passé à la Fox, et le journaliste de la Fox voulait dire que c'était les musulmans qui... que c'était à cause des musulmans qu'il y avait des émeutes. Non, non, c'est pas des musulmans. Il dit "Regardez-moi dans les yeux et dites que ce n'est pas les musulmans – Non, ce n'est pas les musulmans". C'est pas même une question religieuse. Il y avait des musulmans qui ont été arrêtés mais ce ne sont pas des barbus, c'est pas... c'est des jeunes, c'est des enfants. Et "Non, mais dites-moi..." et en fait, ce journaliste revenait d'Irak et revenait spécialement de Bagdad pour interviewer ici. C'était un peu une interview assez directive parce qu'il voulait l'amener à dire que, voilà... ».

(Entretien, responsable associatif, juin 2006).

Trois figures interprétatives

Après avoir présenté les thèmes relatifs à l'implication des jeunes dans les émeutes – tels qu'ils émergent à la lecture de l'ensemble du corpus des entretiens –, nous souhaiterions, ici, montrer leur agencement en fonction de quelques entretiens particulièrement significatifs. En passant d'une coupe transversale à une analyse plus attentive à l'individualité des entretiens, nous souhaiterions présenter la cohérence interne aux théories «profanes» ou «locales» des émeutes produites par les témoins des événements survenus pour montrer leur pluralité. La question de la pluralité des interprétations des émeutes est importante. Elle a été constatée dans l'espace public par Gérard Mauger (2006), pour qui les événements de novembre 2005 ont vu une prolifération de tentatives faites par des politiques, intellectuels et experts de toute sorte pour disqualifier ces émeutes (en les criminalisant le plus souvent et en leur déniaient une portée politique) ou pour les habiller (en leur prêtant alors des vertus dans le vœu de régler les questions relatives à la ségrégation sociale). Or, ces «émeutes de papier» sont le résultat, dans la plupart des cas, d'interprétations faites par des personnes qui n'ont pas interviewé les jeunes ayant participé directement ou indirectement à ces émeutes. En aban-

donnant ces discours produits *sur* les jeunes émeutiers, parfois même en leur nom, il nous a paru important de montrer que des conflits d'interprétation existent aussi chez les jeunes vivant dans les quartiers les plus frappés par ces événements. Sans reprendre à notre compte la modélisation de Mauger (disqualification *versus* habilitation), on verra à quel point des témoins oculaires de ces événements peuvent avoir des opinions antinomiques quant aux causes et effets de ces violences urbaines, exprimer à l'égard des émeutiers et de leurs raisons aussi bien une forte solidarité qu'un certain rejet. Ainsi, si le contexte dans lequel vivent ces jeunes forme un univers relativement homogène d'expériences de vie au quotidien (Beaud et Pialoux, 2005), le rapport qu'ils construisent aux émeutes est pluriel et témoigne en filigrane de la diversité de leurs aspirations et de leurs projets¹².

Trois « figures interprétatives » ont alors été distinguées, qui renvoient chacune aux rapports entre ces émeutes et qui sont, dans l'ordre, la délinquance, la protestation, la dimension ludique. Notons, d'emblée, que la figure interprétative relative à l'émeute protestataire est la plus répandue dans notre *corpus*, suivie par la figure de l'émeute ludique et, enfin, par l'émeute et la délinquance.

• Principes de classement

Tout d'abord, les trois figures interprétatives des émeutes ont été construites en prenant en compte au moins les trois critères suivants :

- a) la façon dont les jeunes interviewés repèrent le groupe de ceux qui ont participé (en estimant qu'il s'agit, en réalité, d'une petite minorité, plutôt d'une majorité, de toute une génération d'adolescents);
- b) la façon dont ils mobilisent une explication des émeutes (en l'associant pour tout ou partie à la délinquance, à l'exclusion sociale ou au caractère ludique de la confrontation avec les forces de l'ordre, des incendies, etc.);
- c) la façon dont ils expriment leur distance ou leur proximité à l'égard des participants (en les approuvant ou désapprouvant).

Soulignons en outre que les deux premiers cas de figure présentent une variation interne, ce qui nous a permis de classer plus finement les prises de positions revendiquées par les interviewés.

Finalement, ces figures peuvent être comparées entre elles, à la condition que l'on ait à l'esprit que :

- a) le poids attribué à chaque paramètre par les jeunes n'est pas le même en fonction de chaque figure interprétative;
- b) la distance entre les variantes, lorsqu'elles existent, peut être plus ou moins grande selon les cas de figure discernés;
- c) classer les éléments mis en évidence dans une variante plutôt que dans une autre est lié au fait qu'ils occupent une place particulière dans l'entretien et marquent une différence spécifique compte tenu de tout le *corpus*.

12. Pour une analyse des jeunes des cités en termes de trajectoires individuelles, voir Kakpo N. (2006).

• Les émeutes et la déviance

Dans ce premier cas de figure, les jeunes considèrent que les émeutes ont été l'affaire d'une minorité agissante dont ils souhaitent plus ou moins se démarquer. Il s'agit, pour les interviewés, de savoir jusqu'où la délinquance dans laquelle vivent habituellement les jeunes de leurs cités, et qui préexiste aux émeutes, peut permettre de comprendre la dynamique de ces événements (tout du moins en partie car d'autres causes, plus sociales et politiques, sont également évoquées). Si l'emprise de la bande est soulignée, s'il est également admis qu'elle est dirigée par des leaders, les interviewés rejettent avec force l'existence de caïds, estimant qu'il ne s'agit pas de groupes liés au grand banditisme, mais plutôt à la petite délinquance.

Dans la première variante, ont été désignés comme des émeutiers des jeunes, connus de tous les habitants du quartier, qui n'auraient rien à perdre, étant déjà impliqués dans des trafics illicites, dans la vente de stupéfiants, dans des vols, dans des cambriolages ou incendies de voitures. Les «compétences» acquises par l'intermédiaire de ces actes délinquants auraient été mises à profit lors des événements. L'un des exemples les plus cités est celui des cocktails Molotov, car il présuppose que l'on sache se procurer de l'essence et fabriquer ces bombes incendiaires. Or, l'une des façons habituelles de se procurer de l'essence est de siphonner les réservoirs des voitures garées dans la cité. En outre, les émeutes représentent une période de trouble de l'ordre public, permettant à ces jeunes de réaliser des gains monétaires par l'intermédiaire, par exemple, de la perception des assurances de voitures incendiées (appartenant à des voisins complaisants et/ou impliqués).

L'entretien de Sophie (22 ans) contient le plus d'éléments significatifs de cette variante, cette jeune fille déclarant, à la fois, un fort rejet de ces formes de violence et une forte distance à l'égard du groupe des émeutiers – même si son discours est émaillé d'une certaine compassion en raison de la dureté de leurs conditions de vie. Évidemment, elle n'exclut pas que ces jeunes aient pu vouloir exprimer un «ras-le-bol», et qu'il y ait eu une erreur dans la communication politique (en parlant du rôle du ministre de l'Intérieur, Sophie dit : «*Les jeunes cherchent une excuse depuis des années pour que ça pète et lui, il leur en sert une sur un plateau*» mais, à ses yeux, ces théories ne suffisent pas à expliquer la durée des émeutes, elles ne doivent pas non plus justifier les actes commis : «*Qu'il y ait eu un mouvement de ras-le-bol d'accord. On fait durer ça une nuit, on brûle des trucs, passe encore. Mais tu ne terrorises pas les gens une semaine*». Elle insiste, d'ailleurs, sur la séparation dans la cité entre ces jeunes et le reste des habitants, en soulignant, à plusieurs reprises, qu'il y a eu une forme de mobilisation collective par des rondes :

«Finalement, il y en a pas mal qui se sont impliqués et qui se sont dit, il faut qu'on casse le truc. On pouvait pas vraiment compter sur la police parce qu'elle n'était pas là. [...] Je pense que ça les a calmés. Ça a tout de suite montré qu'ils n'étaient pas soutenus. Et là, s'ils étaient attrapés, c'était pas la police, ils risquaient vraiment quelque chose».

Dans la seconde variante, en revanche, les émeutiers ne sont nullement désignés comme des jeunes baignant dans un univers de l'illicite, accoutumés à la délinquance. Leurs comportements lors des émeutes, qu'il s'agisse des incendies, des affrontements avec les forces de l'ordre, des saccages, sont considérés comme déviants seulement dans la mesure où ils sont la conséquence inévitable, bien que regrettable, d'émeutes d'une telle ampleur. Autrement dit, les interviewés estiment que des délits peuvent être commis sans que leurs auteurs aient été des familiers d'actes criminels avant ces événements. Une certaine indulgence est exprimée à l'égard de cette minorité agissante, à qui l'on attribue en quelque sorte le mérite de représenter, de par sa révolte, une majorité silencieuse.

L'entretien avec Mehdi (22 ans) fournit un bon exemple de cette variante. Ce jeune homme considère que l'une des meilleures façons de se faire entendre par les jeunes vivant dans les banlieues défavorisées est bien le déclenchement d'une émeute: *«De toute façon, c'est une des manières les plus efficaces. On va faire un referendum, ben ça marchera pas, donc la meilleure façon c'est de crier, de s'énerver et de se faire entendre»*. Toutefois, lorsqu'il est question d'évoquer son éventuelle participation aux émeutes, il rejette cette possibilité en se démarquant, sans aucune ambiguïté possible, des autres jeunes. Ce qui est admis sur le plan de la théorie explicative ne vaut pas sur le plan individuel, d'une part parce que les actions menées contre les policiers se révèlent vaines, d'autre part parce que son rapport à l'avenir est encore empreint de l'espoir de réussir son intégration professionnelle:

«Je me suis dit que de toute façon, ça menait à rien. Moi, mon objectif professionnel implique que je dois garder un casier vierge mais c'est vrai que je me suis dit que s'il y a une minorité qui peut représenter la majorité, représenter mon cas, pourquoi pas ? Mais personnellement, je pourrais pas m'impliquer parce que je sais que face aux forces de l'ordre, c'est perdu d'avance. [...] Ils ont des flash-balls, ils ont des matraques, et nous, on n'a rien. Juste des cocktails Molotov, des bouts de bois, voilà. [...] Je sais que quand je parlais avec des camarades de la fac, ils disaient "c'est bien". Il y en a beaucoup qui étaient pour. Moi personnellement, j'étais vraiment pour. Parce qu'il faut savoir dire stop à un moment. Là, c'est vraiment une situation qui se dégrade de plus en plus».

• Les émeutes et la protestation

Dans ce deuxième cas de figure, les jeunes considèrent que les émeutes ont été l'affaire d'une majorité (un peu tout le monde, disent-ils) car les causes qui les ont engendrées (le chômage, la discrimination, les rapports très tendus avec la police, l'indifférence des politiques, l'exclusion sociale) concourent à dégrader depuis des années les conditions de vie de tous les jeunes des cités. Évidemment, cela ne veut pas dire que tout le monde ait participé mais qu'une grande partie d'entre eux avait des bonnes raisons de le faire et que tous auraient pu le faire. Ils se montrent prolixes sur cette explication socialement légitime des émeutes. L'explication du *«ras le bol»*, déjà présente ailleurs, acquière ici sa connotation pleinement protestataire.

Ainsi, contrairement au cas précédent, la question de différencier les jeunes émeutiers des autres jeunes est bien moins pertinente. D'ailleurs, les interviewés ne tirent-ils pas parti de l'ampleur des émeutes, de leur durée dans le temps pour conclure à une grande mobilisation collective, argument qui conforte la thèse de l'explosion inévitable de la «rage»? Ils insistent sur la valeur symbolique de cibles, telles l'antenne de police du Galion, pour souligner le caractère antiétatique de la révolte. Attaquer les policiers est ici considéré comme un moyen pour attaquer l'État dont ces derniers sont les représentants.

On comprend aisément que ces interviewés rejettent sans appel les théories du noyau dur et de la manipulation externe car la première ne rend pas justice à l'ampleur de la mobilisation et la seconde met à mal son caractère autonome et volontaire. Ces émeutes seraient la réponse lucide et consciente de jeunes qui souhaiteraient attirer l'attention des décideurs et du reste de la population française sur l'absence chronique de travail et sur une perception sombre de l'avenir. Le médium télévisé est alors utilisé uniquement pour aider à exprimer ce désarroi au plus grand nombre de spectateurs.

Un dernier élément séparant ce deuxième cas du premier doit être souligné : ici, on ne parle pas de bande d'émeutiers mais de groupe au sens large qui, sans être structuré ou organisé au départ, peut agir avec une certaine efficacité lors des émeutes.

La différence entre les deux variantes est moindre ici que dans le cas précédent, ce qui l'emporte sont les points en commun évoqués ci-dessus.

Classé dans cette première variante, l'entretien avec Kamel (25 ans) témoigne bien d'une forte empathie à l'égard des émeutiers. Cet interviewé insiste sur l'importance d'alerter l'opinion publique sur leurs conditions de vie, y compris par des actes extrêmes. À ses yeux, les conséquences négatives des émeutes de novembre 2005 importent peu.

« Ils ont cramé Renault, c'est normal. Tu vois, ils ne prennent pas les gens d'ici, ils prennent les gens d'ailleurs. C'est pour ça qu'après les jeunes, ils vont cramer... Ils ont des boulots sous contrat et quand tu veux travailler, ils t'acceptent pas, ils te répondent pas, ils t'envoient pas de courrier. Maintenant la seule façon pour les jeunes, c'est de cramer des voitures ».

Pour illustrer le lien entre le chômage, l'absence de perspective, l'inactivité forcée et la chute dans la délinquance, Kamel (25 ans) évoque son cas :

« Ouais, y a rien, y a jamais de boulot. Il y a des périodes creuses et des périodes... C'est pour ça que j'ai commencé à faire des conneries, à traîner à gauche, à droite, à brûler des voitures ».

Il avoue aussi avoir déjà brûlé des voitures dans d'autres circonstances : il s'agissait, précise-t-il, de vieilles voitures, parfois laissées à l'abandon, ce qui lui fait dire qu'il ne visait nullement le remboursement par l'assurance. Il a participé en tant que spectateur actif, en faisant des gestes obscènes et insultant les policiers. Mais il précise bien ne pas avoir voulu aller plus loin,

la participation aux émeutes n'étant pas, pour lui, l'effet mécanique d'une empathie, aussi forte soit-elle :

« Moi, je les comprends parce que je suis comme eux à la base. Je travaille pas, j'ai pas de boulot... Maintenant, je les comprends parce que c'est comme ça, ils veulent s'exprimer. Moi personnellement, ça m'intéresse pas de brûler la voiture des gens parce que je sais une famille, un père a peiné à travailler pour s'acheter une voiture et d'un seul coup, il se réveille le lendemain, les jeunes la brûlent. Il voit sa voiture brûler, c'est pas normal ».

Le souci d'autrui finit par l'emporter sur les justifications de la révolte.

L'entretien de Maria (22 ans) est intéressant dans la mesure où cette jeune fille essaie d'échapper à la dureté de sa cité de par son investissement dans ses études. Pourtant, elle aussi peut comprendre les actions des garçons et les explique en faisant référence à leur cadre de vie. Dans cette variante, même si elles ont leur logique, ces actions sont considérées inutiles et contreproductives ; elles finissent même par reproduire les stéréotypes sur les jeunes des banlieues, empirent leur image.

« Ah la la, mon Dieu, quelle image ! Non, franchement, je suis un petit peu dégoûtée parce que tout le monde me dit, surtout mes amis qui sont en dehors, ils me disent, "Oh la la, Aulnay, les Aulnaisiens..." ». C'est toujours Aulnay, Aulnay, Aulnay... ça dégrade l'image. Même moi, des fois, on me dit "C'est bon, c'est pas parce que tu viens d'Aulnay qu'il faut jouer ta petite maline". Faut arrêter. Moi, j'aime pas cette image-là, parce que ça dégrade complètement. Même dans les infos portugaises... Imagine, dans un reportage à la télévision portugaise, ils ont montré les émeutes, il y a Aulnay qui est passé. Tu sais, une petite ville dans la France, au-dessus de Paris, enfin moyenne on va dire, mais elle passe à la télévision portugaise, moi, j'étais choquée. Personne connaît Aulnay au Portugal. C'était pas connu et maintenant, tout le monde connaît ».

La position de Maria est donc ambivalente, elle est tiraillée entre une tentative de compréhension des conduites des jeunes et la gêne causée par la stigmatisation dont son quartier fait l'objet (et qui touche ses habitants, elle comprise).

• Les émeutes et la dimension ludique et nihiliste

Les interviewés classés dans cette figure interprétative insistent sur le fait que les émeutiers seraient des adolescents incontrôlables en raison de leur jeune âge. Pour les plus âgés, la question sur leur éventuelle implication dans les émeutes leur semble alors totalement incongrue¹³. Pour eux, il est « évident » qu'ils n'ont pas pu participer en raison de leur âge, facteur les

13. Tout comme la question d'une participation féminine semble parfaitement incongrue à l'ensemble des interviewés. Si l'on ne peut totalement exclure l'idée que quelques filles aient pu prendre part, ici ou là, à des actions d'ampleurs variées, il apparaît néanmoins qu'elles ont été largement absentes de la participation directe.

rendant plus «*lucides*» et les écartant, presque à coup sûr, d'une implication prononcée. Mais, plus précisément, pour comprendre la spécificité des émeutes de novembre 2005, l'effet d'âge est écarté au profit d'un effet de génération. Autrement dit, l'expression d'une violence déchaînée accomplie par des très jeunes («*les petits*» dans le langage des interviewés) déterminés à pousser leur révolte aussi loin que possible, était inconnue de la génération de nos interviewés plus âgés¹⁴. Un interviewé fait même référence à un effet période: en réfléchissant sur le fait que cette nouvelle génération a connu précocement des émeutes aussi violentes, l'avenir ne peut qu'être sombre. Il prévoit alors d'autres occasions de révolte, même plus brutales. Cette figure interprétative ne propose pas d'éléments explicatifs aussi tranchés que dans les cas précédents. Elle reprend quelques points de la première figure, en insistant davantage sur la faiblesse des grands cadres sociaux de socialisation. Les jeunes ne connaîtraient plus de limites, ils n'écouteraient ni leurs parents ni leurs aînés ni même les religieux. C'est parce que rien ne peut arrêter les jeunes qu'ils peuvent s'adonner à des violences gratuites. La dimension protestataire de la révolte s'efface, ce qui peut autoriser à souligner le caractère nihiliste de ces événements.

Mais, à y regarder de plus près, les interviewés classés dans cette troisième figure mettent surtout l'accent sur un aspect radicalement différent des autres cas. Les motivations à engager la confrontation avec les forces de l'ordre et attaquer des cibles sensibles n'ont rien à voir avec la délinquance ou la protestation. On souligne alors plutôt l'aspect ludique des actions menées, les jeunes recherchant d'abord un plaisir, une jouissance.

On ne parle plus de petite minorité ni de majorité des jeunes des banlieues mais d'une génération particulière: les adolescents. Le groupe des pairs joue un rôle fondamental, le comportement pendant les émeutes, et en dehors de celles-ci, se calque sur son fonctionnement. C'est avec les amis qu'on voit et revoit les photos prises lors des affrontements, on vante ses exploits, on raconte les gestes des uns et des autres, on entretient la logique de la surenchère. D'ailleurs, est introduite l'idée de la concurrence entre les cités et les quartiers pour obtenir la première place.

Les confrontations avec les policiers sont moins considérées comme le moyen pour protester ou justifier une action contre l'État qu'une fin en soi.

Pour illustrer cette figure interprétative, nous proposons des extraits tirés d'un entretien collectif réalisé auprès de trois filles et deux garçons (16-18 ans). Il est intéressant de remarquer que les deux garçons avaient suivi, en partie, un précédent entretien mené avec trois jeunes de 14-16 ans dont les propos sur les émeutes étaient proches de l'explication protestataire.

14. Ce dont témoignent ces propos d'un responsable associatif: «*Les petits, je veux dire ceux en dessous de 15 ans, parce qu'il faut dire que les émeutes ont été faites par des jeunes qui, en majorité, étaient des mineurs et ils le voient bien: leurs frères sont surdiplômés et ils ne trouvent rien. Ils le voient bien: ou leurs grandes sœurs, qui ont un doctorat ou un DESS ou un troisième cycle en général et qui n'ont rien du tout donc, ils se disent que ce n'est pas la peine: "Mon grand frère a fait des études et ça n'a servi à rien"*» (entretien, juin 2006).

Or, après le départ de ces trois derniers, ils sont revenus sur le sujet en revendiquant une version opposée: d'une part, contrairement à ce que l'on aurait pu deviner, les trois premiers jeunes n'auraient pas participé directement aux émeutes; d'autre part, ces justifications protestataires omettent de prendre en compte d'autres dimensions. Ainsi, ce groupe de jeunes n'exclut pas que ces émeutes aient pu être la tentative de répondre collectivement à un malaise devenu insupportable, ou qu'elles aient été la conséquence des paroles du ministre de l'Intérieur («*Et après pour jouer le mec genre "je suis un ministre, je joue avec les mots", il a voulu... il a parlé des "racailles", ça a énervé encore plus. Le jour où il a fait l'interview, dans l'autre salle [où un écran est installé], tous les jeunes étaient dans la salle en train de l'écouter, et ils étaient en train de le traiter pendant qu'il parlait. Ils avaient la haine pour ce qu'il disait*»). Toutefois, émerge fortement une référence à la dimension ludique et conformiste:

«On va pas parler de racailles, mais il y en a qui ont fait ça pour le fun, mais ils se disent "oh, on a rien à faire, allez viens, on va brûler des voitures", on suit les autres, parce que eux croient qu'ils ont raison de brûler les voitures. S'ils le font, on le fait aussi, pourquoi rester les bras croisés. Il y en a d'autres, ils le font pour les deux jeunes en fait. Mais qu'est-ce que ça peut leur faire sincèrement? Ils les connaissent les mecs?».

Les caméras permettent à ces jeunes de se montrer, de passer à la télé en quelque sorte. On a le sentiment que l'entraînement par le groupe des pairs est tel que rien ne paraît pouvoir arrêter des jeunes, une fois que le processus est enclenché:

«Ça sert à rien de parler en fait parce que les jeunes de cette cité, dès qu'ils sont déterminés, il y a rien qui peut les arrêter. Vous pouvez leur mettre 15 flics devant eux, ils vont traverser les flics».

– Et pourquoi? relance l'enquêteur.

«Je sais pas, ils ont un problème au cerveau, ils ont pas conscience».

Ici, comme dans d'autres entretiens relevant de cette troisième figure, un sentiment d'étrangeté domine, les explications fournies ne permettent ni de comprendre ni de justifier les comportements des jeunes.

> Conclusion

Lors de nos entretiens, nous avons été frappés par la diversité des interprétations données aux émeutes de novembre 2005 par les acteurs sociaux : certains y voient le résultat de la concentration de pauvreté, d'autres les effets de la discrimination policière, tandis que d'autres encore y voient les effets pervers de l'État-providence, voire les effets d'une délinquance de masse. Si cette pluralité peut être associée à une difficulté à donner un sens unitaire à ce qui s'est passé en novembre 2005, notre rapport a essayé de la considérer comme un élément marquant du phénomène étudié, à prendre au sérieux : en dépit de conditions de vie relativement homogènes dans les quartiers où les violences se sont déclenchées, ce qui aurait laissé croire à l'existence d'un répertoire explicatif unique et relativement convenu, voire socialement légitime, les interviewés, qu'ils soient jeunes ou adultes, directement impliqués ou non, sont équipés d'un certain sens critique qui les conduit à faire appel à des justifications diverses, dont certaines peu attendues. Aussi, afin de mieux cerner cette pluralité, nous a-t-il paru nécessaire de prendre en compte à la fois le contexte dans lequel ont eu lieu ces émeutes, la façon dont elles ont été gérées par les professionnels et les institutions, et finalement les raisons et les logiques d'implication des jeunes y ayant participé activement ou non. Ce sont ces trois points que nous abordons tour à tour dans ces conclusions avant de proposer, à titre d'ouverture, une tentative d'interprétation des dynamiques de montée et déclin des violences à Aulnay.

Un contexte de tensions géographiques, sociales et institutionnelles

Rappelons, d'abord, que ces émeutes doivent se comprendre dans un contexte géographique spécifique. Aulnay est une ville clivée et les émeutes s'inscrivent dans ces divisions : si la ville a été calme dans ses quartiers pavillonnaires, c'est principalement dans les quartiers appartenant à la géographie prioritaire de la politique de la ville qu'elle a été le théâtre de violences. Ensuite, ces violences n'apparaissent pas, aux yeux des jeunes interviewés, comme un fait isolé et inexplicable. Pour chacun d'entre eux, les événements survenus à Aulnay-sous-Bois, en novembre 2005, renvoient à un contexte spécifique de la vie dans leur cité.

À partir des entretiens menés aussi bien avec les jeunes qu'avec les professionnels, nous avons pu saisir un contexte marqué par les éléments suivants : une difficulté de la part des parents des jeunes interviewés à exercer leur autorité en dehors du foyer, dans les espaces publics ; un échec de l'orientation et le manque de moyens dont souffrent les écoles fréquentées ; un contentieux qui oppose les jeunes aux forces de l'ordre et qui crée des tensions décrites par les jeunes à partir d'un double registre symbolique, celui de l'humiliation (qui renvoie à la valeur partagée et intériorisée de la dignité et du respect de la personne) et de l'honneur (qui renvoie en revanche plutôt à la défense de la réputation du groupe d'appartenance, qu'il s'agisse de la

famille, du groupe des pairs ou de la cité); une forte pression conformiste du groupe des pairs qui s'exerce sur chacun d'entre eux et à laquelle il est difficile de résister; le racisme et la discrimination dont font l'objet les jeunes vivant à Aulnay, surtout en prévision de leur entrée sur le marché du travail. Le dernier élément remarquable parmi les résultats du tableau des éléments contextuels est l'absence de références à une quelconque identité ethnico-religieuse. La religion est associée, par ces interviewés, à une dimension strictement individuelle et privée.

Autrement dit, le rapport que ces jeunes entretiennent à l'égard de deux institutions républicaines, telles l'école et la police, se base sur la critique et le rejet; les liens verticaux avec leurs propres parents se caractérisent par la difficulté de ces derniers à établir des formes efficaces de contrôle de leurs activités en dehors de la maison; leur volonté d'intégration se heurte à la crainte que leur entrée sur le marché du travail ne soit défailante à cause des discriminations qui pèsent sur eux. Le groupe des pairs fournit alors des ressources symboliques et identitaires pour dire et revendiquer une appartenance. Émerge alors l'expression d'un grand sentiment d'abandon et d'une forte envie que leur malaise soit entendu par des instances politiques susceptibles d'y répondre.

La gestion des émeutes: du débordement à la reprise de l'initiative

Les violences à Aulnay ont duré une douzaine de jours. Les premières tentatives d'incendies ont lieu le week-end du 29-30 octobre, la dernière voiture a été brûlée le 10 novembre. Au sein de cette période, on peut dire que la phase émeutière en elle-même a duré 4 à 5 jours (entre le 1^{er} et le 4 novembre). Cette temporalité inspire deux remarques:

- d'abord, la phase de tensions sur Aulnay-sous-Bois est relativement longue, quand on la compare aux autres villes;
- ensuite, le temps d'émeutes représente un moment relativement limité (seulement 4 jours).

Le caractère soudain du phénomène, sa violence, ont initialement complètement débordé les institutions, qui ne sont pas en mesure de l'endiguer. En effet, tant du point de vue de la *police* qu'au plan de la *prévention des émeutes* on a pu repérer une difficulté à anticiper le cours des événements. Par ailleurs, une action coordonnée n'a pu être réellement possible, en raison de l'effet de surprise mais aussi d'habitudes professionnelles et d'inscriptions organisationnelles différentes, voire contradictoires. Surtout, on observe une même temporalité de l'action, marquée par un desserrement de l'emprise pendant quelques jours, moment où les jeunes participants paraissent déterminés et coupés du monde des adultes, suivie d'une phase où les choses rentrent dans l'ordre habituel. Si la police n'est initialement pas prête, ses effectifs augmentent et elle parvient à ajuster ses méthodes d'intervention. La municipalité, de son côté, mobilise les associations et les professionnels, organise des circuits de remontée de l'information et initie une marche silencieuse pour tenter d'apaiser la situation.

Les jeunes, entre pluralité des conduites et demande commune de reconnaissance

Loin d'opposer les jeunes participants aux jeunes qui seraient restés en dehors de ces événements, notre analyse propose quatre positions typiques dans le *continuum*, qui va de l'implication la plus forte au désengagement : le jeune non-engagé (plus ou moins indifférent, critique ou perplexe, plutôt sur les méthodes employées que sur les motivations de la colère); le spectateur passif (regarde par les fenêtres, commente au portable); le spectateur actif (dans la rue, il regarde, rigole, applaudit, insulte, court et se cache quand les forces de l'ordre pénètrent dans la cité... tout en refusant de mettre le feu ou d'affronter les policiers directement); le jeune engagé (plus ou moins virulent, il peut avoir été incendiaire et avoir participé aux affrontements avec la police).

Ce qui nous semble également marquant, c'est la pluralité et la diversité des motifs de mobilisation associés aux émeutes de novembre. À partir de nos entretiens, nous avons repéré les éléments suivants : le fait de souhaiter obtenir une reconnaissance, en faisant entendre sur l'espace public leur malaise profond ; la colère exprimée à l'égard de la mort des deux jeunes de Clichy-sous-Bois ; l'opposition au ministre de l'Intérieur et à ses déclarations ; la confrontation avec les forces de l'ordre ; la relégation scolaire et professionnelle, et la discrimination à l'embauche ; une dimension ludique dans l'implication dans les émeutes ; l'entraînement par le groupe de pairs ; la fierté ressentie dans la confrontation avec les policiers, la transgression de l'ordre et la valorisation de ces actes aux yeux de leurs camarades ; la compétition entre les cités en vue d'obtenir une hypothétique première place dans le classement des violences urbaines ; l'usage instrumental des médias.

Cette diversité se lit également dans les interprétations que nos jeunes interviewés donnent des émeutes. Ces dernières (que nous avons appelées « figures interprétatives ») renvoient chacune aux rapports entre ces émeutes et, dans l'ordre, la délinquance, la protestation, la dimension ludique. Notons que la figure interprétative relative à l'émeute protestataire est la plus répandue dans notre *corpus*, suivie par la figure de l'émeute ludique et enfin par l'émeute et la délinquance.

Malgré cette diversité (dans les conduites, les motifs et les interprétations), nous voudrions souligner la forte demande de reconnaissance contenue dans les propos des jeunes que nous avons rencontrés. Cette demande est la même pour tous, elle ne se décline pas en revendications précises, elle reste infra-politique et vise avant tout à restaurer la dignité. Dire cela ne revient pas, bien sûr, à nier la portée objective des discriminations et des difficultés dont souffrent de nombreux jeunes d'Aulnay-sous-Bois. Celles-ci sont réelles. Mais les jeunes expriment d'abord le sentiment profond de ne pas être entendus (par les autorités locales comme par les autorités nationales) et la grande satisfaction qu'ils retirent rétrospectivement des événements de novembre 2005 est qu'on ait enfin parlé d'eux, et qu'ils aient réussi à se faire entendre, même si c'est d'une manière qui peut leur porter

tort, ce dont ils sont conscients. L'attention portée à cet aspect symbolique de la dignité individuelle et de l'honneur du groupe d'appartenance explique tant l'importance qu'ont pris les médias dans les émeutes de novembre 2005 que le fait que la dynamique émeutière ait pu, à un certain point, s'auto-alimenter et même perdre, chez certains jeunes, toute connexion avec les causes initiales de déclenchement.

Ignorés et délaissés par les autorités publiques, brimés et humiliés par les policiers, tel est le double registre de sentiments qui animent beaucoup de jeunes et expliquent la violence de leurs réactions.

Expliquer les dynamiques de violence à Aulnay : quelques hypothèses

À titre d'ouverture, nous aimerions traiter deux questions, abordées jusque-là en filigrane :

- pourquoi ça monte (c'est-à-dire pourquoi a-t-on observé entre le 30 octobre et le 2-3 novembre une dynamique de violence croissante) ?
- pourquoi ça s'arrête (pourquoi, à partir du 4 novembre, assiste-t-on à une tendance à la réduction des dégradations et des affrontements) ?

Ces questions ont laissé souvent perplexes nos interviewés : les acteurs de terrain, même ceux qui étaient le plus en prise sur les événements, avouent fréquemment leur incapacité à fournir une explication (tout en avançant une, souvent quelques minutes après avoir indiqué leur doute). Nous proposons, ici, plusieurs hypothèses qui attirent l'attention sur différentes dynamiques des émeutes, certaines attirent l'attention sur les dynamiques sociales (les relations de sociabilité entre les jeunes, les motifs de (dé)mobilisation internes aux jeunes émeutiers mais également les dynamiques associatives au sein des quartiers), d'autres sur les processus institutionnels et politiques (le rôle de la police, les stratégies pratiques et symboliques de la municipalité, le travail des professionnels employés par les institutions).

• Pourquoi ça monte puis explose (du 29 octobre au 2-3 novembre) ?

Nous serions enclins ici, à avancer deux raisons :

Une dynamique endogène de renforcement

Les jeunes entrent en contact dans l'espace public, pendant une période où d'ailleurs il fait beau, ils discutent entre eux, s'auto-organisent. Ils s'affranchissent des liens verticaux (parentaux notamment, mais également vis-à-vis de leurs aînés). Qu'ils y voient une compétition entre cités sur le mode Intervilles, comme le suggèrent certains interviewés, ou un vecteur d'expression de leur mal-être collectif, comme le supposent d'autres, c'est une dynamique collective, interne au monde de la jeunesse qui aurait, ici, alimenté la mobilisation. La dynamique d'autonomisation par rapport à sa cause initiale donne ici un éclairage intéressant : il y a une dynamique collective d'entraînement qui dépasse les événements de Clichy-sous-Bois.

Une intervention publique tardive

Les acteurs publics, on l'a vu, ont du mal à lire, à anticiper les événements. La police nationale est concernée au premier chef : ses effectifs sont toujours en deçà, parce que décidés en fonction des événements de la veille. Pendant cette période, les forces de l'ordre sont souvent en retard, ce qui rend moins risquée la commission d'actes de dégradations. Mais ils ne sont pas les seuls concernés : la mairie essaie de mettre en place des mesures préventives mais n'est pas en mesure de plus anticiper. La succession d'un week-end puis d'un jour férié (le mardi 1^{er} novembre) occasionne la fermeture de services publics, à un moment où ils auraient pu servir, au pire, de capteur de cette pression montante et, au mieux, de catalyseur.

• Pourquoi ça décline (du 4 au 10 novembre)?

À nouveau, l'embarras est souvent de mise chez nos interlocuteurs. Quatre raisons nous semblent ici importantes :

Le renforcement des forces de l'ordre

Les effectifs policiers ont considérablement augmenté entre la nuit du 2 au 3 novembre et celle du 3 au 4 novembre. Appuyé sur cette augmentation quantitative, les policiers sont en mesure d'être plus proactifs, notamment en organisant des pénétrantes dans les quartiers afin d'interpeller les auteurs de trouble. Si peu d'interpellations ont eu lieu, ce renforcement quantitatif et ce changement de stratégie ont pour conséquence de rendre plus risquée l'activité émeutière.

Le rôle des relais sociaux

Certains habitants sont sortis individuellement ou collectivement pour tenter de convaincre les jeunes de rentrer chez eux le soir. Certains responsables associatifs ont mobilisé leurs connaissances sur les quartiers afin d'inciter les parents à garder les enfants chez eux. Professionnels du social (animateurs, médiateurs, éducateurs spécialisés) ont établi le contact avec les émeutiers pour tenter de leur faire comprendre les conséquences négatives de leurs actes. Les parents commencent également à interdire plus fermement les sorties. Il semble que ces discours auprès des jeunes n'aient pas nécessairement eu un effet très fort. Plusieurs des interlocuteurs rencontrés, professionnels ou associatifs, nous ont dit le faible poids de leurs paroles sur les jeunes. On peut cependant affiner l'hypothèse, en indiquant que ce facteur a pu jouer un rôle une fois que la dynamique de déclin a été amorcée. D'après plusieurs témoignages, quand les choses commencent à s'apaiser (que le niveau de tensions baisse, que le nombre de jeunes dehors commence à se réduire, que la détermination des émeutiers s'affaiblit), on a assisté à un retour des adultes dans l'espace public.

Les effets des actes symboliques d'apaisement

Localement, la mairie organise une marche silencieuse le 5 novembre 2005, à laquelle se joindront entre 2 000 et 3 000 personnes. Cette marche connaîtra

surtout un très fort écho médiatique, télévisions françaises et étrangères se rendant à Aulnay. Il semble qu'il y ait plus coïncidence entre la manifestation silencieuse du 5 novembre et le déclin des violences qu'un effet de l'une sur l'autre. On ne peut cependant négliger le fait qu'une telle marche ait pu avoir des effets par sa visibilité sociale et médiatique, notamment en rassurant une partie de la population aulnaisienne.

La lassitude et la fatigue des jeunes émeutiers

On peut faire également une hypothèse qui insiste moins sur l'impact de l'action institutionnelle ou des relais sociaux adultes que sur les processus propres aux jeunes participants. Les jeunes émeutiers, au bout de plusieurs jours d'émeutes consécutifs, sont fatigués. En outre, les actes symboliques forts ayant été commis et ayant attiré l'attention sur Aulnay, le sentiment qui domine est celui d'une action déjà réussie. L'intérêt d'actes ultérieurs diminue : les regards médiatiques et politiques ont déjà été fixés sur Aulnay.

Nous ne sommes pas en mesure d'invalider ou de valider formellement chacune de ces hypothèses. Cela nous demanderait une connaissance du terrain (une connaissance précise du nombre d'émeutiers, de leur répartition, de leurs motivations, de leurs logiques d'action) dont nous ne disposons malheureusement pas. Il n'en demeure pas moins qu'elles attirent l'attention sur le caractère multicausal du phénomène. Leur combinaison a le mérite de saisir à la fois le travail professionnel, institutionnel et social de gestion des émeutes en même temps que les dynamiques endogènes propres aux jeunes engagés.

> Bibliographie

Bachmann C. et Le Guennec N. (1997), *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*, Paris, Albin Michel.

Bagguley P. et Hussain Y. (2003), «The Bradford "Riot" of 2001 : A Preliminary Analysis», in Barker C. et Tyldesley M. (dir.), *Ninth International Conference on Alternative Futures and Popular Protest*, Manchester, Manchester Metropolitan University, p. 1-17.

<http://www.leeds.ac.uk/sociology/people/pbdocs/Bradfordriot.doc>

Beaud S. et Pialoux M. (2005), «La "racaille" et les "vrais jeunes", critique d'une vision binaire du monde des cités», *Liens socio*, documents, n° 2, novembre.

http://www.liens-socio.org/IMG/pdf/dossiers_liens_socio_02_beaud_pialoux.pdf

CESDIP (2005), *Enquêtes locales 2005 sur la victimation et l'insécurité, Aulnay-sous-Bois*, rapport final.

http://www.cesdip.org/IMG/pdf/Aulnay_corr_aout.pdf

Horowitz D. L. (2001), *The Deadly Ethnic Riot*, Berkeley California University Press.

International Crisis Group (2006), «La France face à ses musulmans : émeutes, jihadisme et dépolitisation», *Rapport Europe*, n° 172, 9 mars.

http://www.crisisgroup.org/library/documents/europe/172_la_france_face_a_ses_musulmans_emeutes__jihadisme_amended.pdf

Kakpo N. (2006), «Communauté d'expérience et diversité des trajectoires», in Lagrange H. et Oberti M. (dir.) (2006), *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po.

Lagrange H. (2006), «La structure et l'accident», in Lagrange H. et Oberti M. (dir.) (2006), *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po.

Lagrange H. et Oberti M. (dir.) (2006), *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po.

Le Goaziou V. et Mucchielli L. (dir.) (2006), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte.

Mauger G. (2006), *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, Broissieux, Éditions du Croquant.

Observatoire de la sécurité Aulnay-sous-Bois (2006), *État des lieux des troubles à la tranquillité sur le territoire d'Aulnay-sous-Bois*.

Observatoire national des ZUS (2005), *Rapport 2005*, éditions de la DIV.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/054000698/0000.pdf>

Roché S. (2006), *Le frisson de l'émeute*, Paris, Seuil.

> L'EXEMPLE DE SAINT-DENIS

Michel KOKOREFF
(université Paris 5-CESAMES)

Pierre BARRON
(université de Nantes)

Odile STEINAUER
(CEMS-EHESS)

> Introduction

Le 27 octobre 2005, Zyed Benna et Bouna Traoré, âgés de 17 et 15 ans, cherchant à échapper à un contrôle de police, trouvaient la mort après s'être réfugiés dans un transformateur EDF à Clichy-sous-Bois. Après plusieurs nuits d'émeutes provoquées par ce drame, une grenade lacrymogène parvenait à l'intérieur d'une mosquée, le dimanche 30 octobre au soir, dans cette même commune. Ces deux événements, rapprochés dans l'espace et dans le temps, ont suscité de vives réactions qui ont elles-mêmes contribué à enclencher une dynamique émeutière. C'est alors que, très vite, les émeutes se sont diffusées dans cette partie Est du département de Seine-Saint-Denis, touchant notamment les communes de Sevrans, Bondy, Aulnay-sous-Bois, avant de s'étendre, au cours de la semaine, à de nombreuses communes et zones urbaines sensibles du «93» et des départements limitrophes puis de gagner, lors de la deuxième semaine, l'ensemble du territoire pour toucher près de 300 communes, jusqu'à se diffuser – fait remarquable – en milieu rural. Inédite par son ampleur, sa durée et son échelle, cette vague d'émeutes engendrera des dégâts matériels considérables chiffrés à près de 250 millions d'euros. Pendant près de trois semaines, c'est l'ensemble de la société française qui a vécu – par écrans interposés ou voie de presse – au rythme des bilans de voitures incendiées et des bâtiments publics et privés dégradés, offrant, hors de l'hexagone, l'image irréaliste d'un pays «au bord de la guerre civile». Telle a été, par-delà les événements déclencheurs, la singularité de *l'avènement*: constituer un phénomène national et non plus

seulement localisé, comme cela avait été le cas depuis l'apparition des premières émeutes urbaines au tournant des années 1980. Comment rendre compte d'une telle diffusion? Quelles sont les causes de ces violences? Comment en interpréter les logiques et les mécanismes spécifiques? Telles sont les questions qui demeurent, un an après les faits, en dépit de la profusion des commentaires et explications qui se sont efforcés de donner sens à ces événements à partir d'interprétations bien souvent pré-constituées¹⁵.

Plusieurs lectures sociologiques de ces événements sont bien évidemment possibles, lesquelles s'inscrivent dans diverses causes (lointaines ou profondes, circonscrites, immédiates), renvoyant elles-mêmes à diverses qualifications («violences urbaines», «émeutes», «révolte populaire», etc.)¹⁶. On peut notamment mettre l'accent sur *les dimensions structurelles*, en commençant par souligner les effets sociaux des processus de vulnérabilité de masse sur fond de discriminations ethniques à l'embauche. On sait, en effet, que ces processus affectent tout particulièrement les jeunes des cités issus de l'immigration (principalement maghrébine et subsaharienne). Ajoutés au climat de tensions et de provocations réciproques entre forces de l'ordre et jeunes des quartiers, ils constituent une sorte de terreau sociologique qui explique pourquoi, à un certain moment, *l'incident fait émeute*. On peut aussi mettre au jour la tension entre les «structures propices» à la coagulation de ce qui, quoique prévisible, reste un «accident»¹⁷. Mais, précisément, l'émeute possède aussi sa *logique propre*¹⁸. Dans ce sens, c'est d'elle dont il faut partir pour éclairer l'ordinaire de la vie sociale dans les cités dégradées, le climat de tensions qui y règne, les phénomènes qui l'alimentent plutôt que l'inverse, en considérant le point de vue (et la parole) des acteurs¹⁹. Mais on peut aussi mettre l'accent sur l'action publique, la structuration des politiques publiques et ses à-coups en fonction des clivages politiques, leur déclinaison au sein de configurations socio-urbaines multiples. Ainsi, force est de constater que, au cours de ces dernières années, on a assisté à un désengagement de l'État dans certains domaines (par exemple, les emplois-jeunes ou la réduction des subventions aux associations) qui a pu contribuer à déstabiliser les quartiers, en particulier dans le département de Seine-Saint-Denis.

15. Il est un fait que ces émeutes de novembre ont suscité une intense mobilisation interprétative, qui mérite d'être soulignée. Cette production discursive a oscillé entre prises de position, essai documenté et esquisse d'analyse à partir des données disponibles, sans qu'aucune enquête n'ait été réalisée au cœur des émeutes.

16. Sur la pluralité des lectures sociologiques, voir le débat «Émeutes urbaines: comparaisons internationales», *Déviance et société*, vol. 30, n° 4, 2006, coordonné par Dominique Duprez et Michel Kokoreff (à paraître en décembre 2006).

17. Lagrange H., «La structure et l'accident», in Lagrange H. et Oberti M. (dir.) (2006), *Émeutes urbaines et protestation. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po.

18. Comme le montre Lapeyronnie D., «Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005», *Déviance et société*, *op. cit.*

19. Outre l'article de Didier Lapeyronnie, voir Mucchielli L. et Le Goaziou V. (dir.) (2006), *Quand les banlieues brûlent...*, Paris, La Découverte; voir aussi Kokoreff M., «Comprendre le sens des émeutes de l'automne 2005», *Regards sur l'actualité*, n° 319, La Documentation française, mars 2006, ainsi que «Les émeutiers de l'injustice», *Mouvements*, n° 44, mars-avril 2006.

Notre enquête a une ambition plus modeste que de proposer une interprétation générale des émeutes dans la France des banlieues. En effet, dans la profusion des commentaires et des interprétations qui ont accompagné et prolongé ces événements, on ne s'est peut-être pas assez intéressé, faute de recul et de données d'enquête, à *la morphologie des émeutes*. On s'est empressé d'en proposer une analyse causale. Du coup, on est passé un peu vite sur leurs dimensions locales et territoriales, partant du principe – implicite ou pas – que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Or, à y regarder de près, bien des spécificités apparaissent : la nature des troubles, leur intensité, la chronologie des événements au plan local rapportée à la chronologie établie à l'échelle nationale, les caractéristiques des émeutiers ou « fauteurs de troubles » et celles des groupes qui se sont efforcés de faire médiation mais, aussi, les effets de contexte ou de territoire, la part des enjeux et des contentieux locaux. En clair, il ne s'est pas passé partout les mêmes choses, ni avec la même intensité ni avec la même durée. De même, les processus d'implication des acteurs, leurs logiques d'action, leur compréhension des phénomènes sociaux et des tensions « objectives » ont pris des formes et des contenus différenciés selon les territoires considérés. Tel est l'enjeu de cette monographie qui relève d'une approche locale tout en s'informant d'un tableau général de la situation, en particulier dans les zones urbaines sensibles.

On ne peut dissimuler que cette enquête partait aussi d'une commande. La question de départ posée initialement était la suivante : comment expliquer que les quartiers dits « sensibles » aient été affectés différemment par les violences urbaines ? Avec cette idée qu'une comparaison entre des sites à « basse intensité » et des sites à « haute intensité » permettrait d'y répondre. Nous avons proposé comme terrain la commune de Saint-Denis, de sorte que la question devenait celle-ci : pourquoi la commune de Saint-Denis a-t-elle connu peu d'incidents, en comparaison avec certains quartiers d'Aulnay-sous-Bois (choisi comme autre site) plus durement touchés ?

Avant même de commencer l'enquête, trois éléments de réponse pouvaient être formulés :

- la nature du dispositif policier mis en place,
- la réactivité des élus et des acteurs de terrain à partir d'initiatives antérieures aux événements de décembre 2005,
- les mécanismes de régulation interne aux cités conduisant à éviter tout désordre synonyme d'une présence durable des forces de l'ordre.

Or, il est apparu, au fil de l'enquête, que la réalité était pour le moins plus complexe. Tout d'abord, parce que la hiérarchie policière elle-même n'est pas totalement persuadée de l'efficacité des logiques d'intervention. Ensuite, parce que les formes de médiation tentées par les élus et relayées par les fonctionnaires territoriaux et certains habitants ont leurs limites face aux violences juvéniles, à la « rage » qui anime certaines fractions de la jeunesse des cités populaires mais aussi à leur rejet de toute forme de mobilisation collective « classique ». Enfin, parce que le rôle des trafiquants dans l'ordre social des cités, sans être sous-estimé, ne doit pas être surestimé, au risque

de relever davantage de la croyance – objet d’ailleurs parfaitement digne d’un point de vue sociologique – que des faits avérés.

Par ailleurs, il est ressorti de l’enquête sur Saint-Denis trois autres aspects. En premier lieu, dire qu’il ne s’est rien passé à Saint-Denis constitue une étrange affirmation au regard tant des incidents enregistrés que de leur perception par certains acteurs qui conduisent à infirmer ce constat. En deuxième lieu, les différents acteurs semblent avoir une vision des choses ou une interprétation d’autant plus tranchée et opposée que ces événements semblaient sans porte-voix ni revendications explicites. Troisièmement, on ne peut pas saisir ce phénomène sans prendre en compte les effets de contexte : une émeute dans une ville assez calme passera pour un moment d’agitation dans un quartier « chaud » ; dans ce cas, le fait que des policiers viennent, cernent le quartier et repartent quelques heures après sera moins perçu comme une émeute que comme un gros accrochage avec la police.

De sorte qu’il nous fallait commencer par établir un diagnostic sans occulter les modes de représentation et les logiques d’action en jeu dans la qualification des incidents de novembre 2005. Ce qui revient à définir les émeutes non pas seulement comme un « symptôme » ou le « signe » d’autre chose mais comme une *coproduction collective* mettant au jour des rapports sociaux qui donnent sens à ce qui s’est passé et, par là, dépassent largement la séquence des événements de novembre.

Partant de là, notre enquête sur la commune de Saint-Denis a consisté tout d’abord à nous familiariser avec le terrain (voir la présentation détaillée de l’enquête en annexe). On s’est efforcé de prendre la mesure d’une ville en pleine mutation sociologique et de saisir des effets de contexte permettant de mieux décrire et comprendre ce qui s’est réellement passé l’an dernier (*Première partie : Que s’est-il réellement passé ?*). Puis, à partir de la campagne d’entretiens réalisés auprès des différents acteurs en jeu (élus, responsables policiers, diverses catégories d’acteurs locaux et de jeunes), nous avons cherché non seulement à mettre en relief les représentations et les conduites des uns et des autres, à partir d’une analyse du discours, mais aussi à saisir la dynamique de leurs rapports dont les tensions, conflits, violences observés sur le terrain sont en partie le produit. Dans cette perspective, il nous a semblé nécessaire de remettre au centre de l’analyse la place des jeunes (*Deuxième partie : Le regard de la jeunesse des cités sur les émeutes*), avant de considérer les logiques d’intervention de la police (*Troisième partie : La gestion policière des violences urbaines*) et les mécanismes de mobilisation citoyenne de ces acteurs locaux, habitants et militants qui ont cherché à faire tampon et renouer le dialogue avec les émeutiers (*Quatrième partie : Médiations et pacification des acteurs locaux*). On suggérera, au terme de cette présentation, une interprétation sociologique de l’émeute de novembre 2005 en tant qu’elle est le produit d’une triple crise, sociale, politique et institutionnelle, susceptible d’intégrer ces trois logiques d’action.

> I – Que s’est-il réellement passé ?

Avant de décrire et comprendre ce qui s’est réellement passé à Saint-Denis, il est nécessaire de prendre la mesure du contexte local, tant à l’échelle départementale que communale et infra-communale. En effet, une situation sociale de prospérité relative de la commune, eu égard aux communes environnantes et au regard de son histoire récente, contraste avec la situation très dégradée dans laquelle vivent certains de ses habitants.

Une situation sociale difficile en Seine-Saint-Denis

Réputée être un département socialement sinistré, la Seine-Saint-Denis cumule de fait les difficultés. Un simple regard sur les données des recensements de 1990 et 1999, bien que déjà anciennes, le montre : la situation de la population s’est globalement dégradée lors de ces dernières années. En Seine-Saint-Denis, le nombre de chômeurs est passé de 81 000 à 94 000 de 2002 à 2005, le nombre d’allocataires du RMI, de 38 000 à 48 000. Si on considère le total des zones urbaines sensibles (ZUS) dans le département, le taux de chômage est passé de 15,3 % à 23,2 %²⁰. Les villes de Clichy-sous-Bois ou de Sevran offrent, entre autres cas, des situations de vulnérabilité et de pauvreté inquiétantes. Il s’agit, certes, d’un phénomène général qui traduit de fortes inégalités territoriales. La part des chômeurs parmi les jeunes résidant dans ces quartiers s’est fortement accrue, passant de 28,5 % à 38,6 %, et ce alors que la proportion de jeunes poursuivant des études a augmenté. Entre 1997 et 2001, l’amélioration de l’emploi n’a pas profité aux moins de 25 ans, peu ou pas diplômés : leur taux de chômage est resté proche de 35 % à 40 %. Dans certains quartiers, le taux de chômage est bien plus élevé encore, sans compter le chômage de longue durée du père ou de la mère et d’autres situations de désoccupation sociale (pré-retraite, retraite, arrêt maladie...). De tout ceci résulte une expérience sociale très marquée par l’échec et le sentiment d’un destin tracé à l’avance. Cela ne peut que renforcer la sensibilité déjà forte à l’égard d’« inégalités injustes ». Mais l’on sait que le chômage n’est que la face visible de la précarité. Un bon indicateur reste la part de familles monoparentales qui a augmenté de 16,1 % entre 1990 et 1999, passant de 12 160 à 14 112.

Il y aurait beaucoup à dire sur les transformations de la morphologie sociale de ces anciennes « banlieues rouges ». Jadis dominée par les usines, la Seine-Saint-Denis ne réunissait plus, en 1999, que 18,1 % des actifs dans l’industrie et la construction. Paradoxalement, la part des ouvriers reste relativement stable (approximativement un tiers de la population active), en dépit d’une diminution de cette catégorie depuis 1990. Il en va de même de la répartition entre ouvriers spécialisés et ouvriers non spécialisés, qui reste relativement stable. Que sont devenus ces ouvriers ? On peut supposer que, là comme

20. Plus d’une personne sur deux était sans emploi depuis plus d’un an ; pour une sur dix, la durée du chômage était indéterminée.

ailleurs, aux ouvriers d'industrie d'hier se sont substitués les employés des services d'aujourd'hui (salariés du commerce, ouvriers travaillant dans les entreprises de services, aides-soignantes, chauffeurs de bus, etc.).

Pour autant, il s'agit d'un département qui réunit des situations fort disparates, tant au plan social qu'urbain. Il suffit de se rendre dans l'Est du département, d'où sont parties les émeutes de novembre, pour s'en convaincre. Du seul point de vue de l'environnement urbain, les cités situées à la lisière de Montfermeil et de Clichy-sous-Bois sont impressionnantes par la densité de l'habitat, la rareté des équipements collectifs, la dégradation des parties communes, *a fortiori*, la nuit, par la faiblesse de l'éclairage urbain.

La comparaison entre Saint-Denis et Aulnay-sous-Bois est aussi éloquente (voir tableau n° 1). Que l'on prenne la part des moins de 20 ans (31,5 % aux Floréal-Saussaie-Courtille et 32,5 % aux Francs-Moisins contre 41 % à la ZUS d'Aulnay), les ménages de six personnes ou plus (7,4 % et 8 % contre 17,9 %) ²¹, les couples sans emplois avec enfants (10,5 % et 16,5 % contre 22,5 %) ou, encore, la part de personnes de référence qui sont étrangères (27,2 % et 36 % contre 45,1 %), les écarts sont constants. Il n'y a guère que pour le taux de chômage des 15-24 ans et la part de cette même catégorie d'âge non diplômée que l'on atteint dans les secteurs retenus de Saint-Denis et d'Aulnay des taux comparables.

Mais, là aussi, les données brutes ne doivent pas masquer les tendances à l'œuvre et, plus précisément, cette spirale de la dégradation constatée dans les quartiers populaires ²² (voir tableau n° 2). Le chiffre le plus marquant concerne l'augmentation du taux de chômage des 15-24 ans. À Floréal-Saussaie, il est passé de 21,8 % à 31 % et aux Francs-Moisins de 26,6 % à 36,1 %, la tendance communale se situant entre les deux.

Une ville-mosaïque traversée par des effets de dualisation

On estime, en 2005, la population de Saint-Denis à 95 300 habitants (projections des recensements partiels réalisés par l'INSEE ²³). La population y est jeune, à l'image du département (28 % de moins de 20 ans en 1999, près de 30 % aujourd'hui) et en rajeunissement relatif avec l'augmentation de la population, estimée à plus de 10 % sur six ans.

L'inversion de la courbe démographique, après une période de décrue entamée au début des années 1970 ²⁴, est concomitante des profondes transformations qui affectent le territoire à la charnière des années 2000, que la livraison du stade de France, en 1998, symbolise et soutient. On

21. Encore que sur des cités comme les Francs-Moisins et Bel-Air, on constate que la part des familles monoparentales avec deux et trois enfants ou plus atteint respectivement 25,5 % et 27,7 % en 1999. Dans le cas de Floréal-Saussaie, les chiffres étaient respectivement de 32 % et 20 %.

22. Beaud S. et Pialoux M. (2003), *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard.

23. Saint-Denis : INSEE (2006) *Chiffres-clés, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005*, juin.

24. La ville perd 10 % de sa population entre 1975 et 1999, la décennie 1990 marquant une accélération après une stabilisation dans les années 1980.

peut considérer que la création d'une communauté d'agglomération est la traduction, au plan politique, de cette dynamique de recomposition urbaine. La libération de réserves foncières au Nord de Paris favorise de grands programmes d'immobilier de bureaux, l'installation d'activités de service et de constructions de logements (près de 2 000 en trois ans). Simultanément, le contraste est fort avec la réapparition des bidonvilles, la persistance de nombreux logements insalubres et des taux de vacance qui demeurent importants, doublement localisés dans les quartiers de logements privatifs anciens (La Plaine, République-Gare, Porte de Paris-Stade de France) et dans des quartiers d'habitat social (Allende, Floréal-Saussaie-Courtille) ou mixte (Francs-Moisins – Bel-Air) ciblés par des programmes de rénovation urbaine. La ville compte quatre ZUS (dont une intercommunale), un tiers des zones retenues dans le contrat de ville (qui recouvre le territoire de Plaine Commune, à l'exception de l'Île-Saint-Denis et englobe Saint-Ouen). Outre les transformations de La Plaine, les programmes de rénovation urbaine conduits dans les quartiers d'habitat social se sont accompagnés d'une décade démographique plus accentuée (Francs-Moisins - Bel-Air perd 20 % de sa population entre 1990 et 1999, après la destruction d'un bâtiment en 1993, Allende et Cosmonautes deux fois moins), qui contraste avec le peuplement du centre-ville (+44 % à la même période).

La commune de Saint-Denis est à bien des égards une « locomotive » du dynamisme économique qui singularise la communauté d'agglomération au sein du département. Profondément marquée par la désindustrialisation, elle reste caractérisée, comme les communes voisines, par un important tissu de très petites entreprises (qui s'amenuise mais demeure important) mais s'en distingue par de grands pôles d'emplois publics et privés (universités, hôpitaux, grandes administrations; banque, assurance, activités culturelles et récréatives, etc.) qu'accroît le *boom* des activités de service. L'implantation de nouvelles activités ne suffit pas à résorber des taux de chômage élevés sur la ville et rien ne permet de dire que la tendance à l'allongement des distances domicile-travail, déjà observable dans la décennie 1990, se soit inversée: « Les Dionysiens sont de plus en plus nombreux à travailler de plus en plus loin ». En bref, l'augmentation du nombre d'emplois sur la commune (plus 37 % entre 1999 et 2004) est allée de pair avec celle du nombre d'allocataires du RMI (+18,6 % en moyenne entre 1999 et 2005, soit +39 % depuis 2002, selon une accélération comparable mais légèrement moins prononcée que dans le département). En juin 2005, un quart des allocataires a moins de trente ans; la présence de titulaires de diplômes universitaires²⁵ et de « Rmistes de seconde génération » sont les deux traits que soulignent les acteurs locaux.

La pauvreté, on le sait, affecte particulièrement la population étrangère, proportionnellement plus nombreuse et diversifiée à Saint-Denis (où 62 nationalités sont représentées) que dans le reste du département (26,2 % et 18,7 %

25. 16 % des allocataires inscrits à l'ANPE – 28 % du total – ont un niveau de diplôme supérieur ou égal à Bac +2 et l'on peut supposer que les jeunes y contribuent.

respectivement en 1999). Un autre indicateur démographique concerne les ménages de plus de cinq personnes. La proportion de grandes familles, dont les moyennes communales et départementales sont comparables, clive fortement les quartiers de la ville, certains (Floréal-Saussaie-Courtille, Cosmonautes et Francs-Moisins - Bel-Air) présentant, à cet égard, un profil comparable à la moyenne des ZUS de Seine-Saint-Denis²⁶.

Si la situation sociale est, dans l'ensemble, moins dégradée à Saint-Denis que dans certaines communes avoisinantes, elle y est probablement plus contrastée. Sur le plan urbain comme sur le plan économique, se profilent des tendances à la dualisation qui travaillent le tissu social de la ville. Or, on peut faire l'hypothèse que cette situation de « frustration relative » joue un rôle déterminant dans la production des conduites juvéniles dans l'espace public. La localisation géographique d'une délinquance acquisitive (vols-portières sur quelques grandes artères, vols avec violence, vols à l'arraché) et d'un « climat de tension », particulièrement évoqué dans le centre-ville, semblent en attester. L'hypothèse peut être reconduite dans l'explicitation des conduites émeutières.

Tableau n° 1

Données de cadrage sur les quartiers de Floréal-Saussaie, des Francs-Moisins - Bel-Air et la commune de Saint-Denis

	Floréal-Saussaie (ZRU)	Les Francs-Moisins - Bel-Air (ZUS)	Commune de Saint-Denis
Population	6 390	8 603	85 994
% de moins de 20 ans	31,5	32,2	28,1
% de ménages de 6 personnes ou plus	7,4	8	4,9
% de familles monoparentales	21,9	18,2	17,4
% d'ouvriers dans la population active	40	39,8	31,7
Taux de chômage des 15-24 ans	36,1	31	30,5
% de couples avec enfants dont l'homme et la femme sont sans emploi	10,5	16,5	13,2
% de logements locatifs HLM	88,3	62,4	46,3
% de ménages dont la personne de référence est étrangère	27,2	36,1	24,3
% de 15-24 ans en cours d'étude	62,5	59,5	62,8
% de 15-24 ans non diplômés (hors élèves et étudiants)	31,5	37,3	30,8

Source : INSEE/Délégation interministérielle à la ville, Fiche-profil quartiers de la politique de la ville, 1999

26. La forte corrélation de cet indicateur avec le déclenchement des émeutes de novembre 2006 a été mise en évidence par Lagrange H., *op. cit.*

Tableau n° 2

Évolution de quelques indicateurs de 1990 à 1999

	Floréal-Sausaie		Les Francs-Moisins - Bel-Air		Saint-Denis	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999
% d'ouvriers dans la population active	37,4	40	42,2	39,8	38,2	31,7
% d'employés	36,5	39	36,9	35,3	32,5	36,1
Taux de chômage des 15-24 ans	26,6	36,1	26,6	36,1	21,7	30,5
% de ménages dont la personne de référence est étrangère	20,9	27,2	32,4	36,1	20,8	24,3
% des 15-24 ans non diplômés	41,3	31,5	44,1	37,3	40,4	30,8

Source : INSEE/Délégation interministérielle à la ville, Fiche-profil quartiers de la politique de la ville, 1990 et 1999

Une géographie surprenante des émeutes

Si l'extension des émeutes de novembre 2005 participe de leur singularité, leur diffusion au sein du département témoigne d'une dualisation de la Seine-Saint-Denis sur un axe Est/Ouest qui mesure la distance à Paris. Le renversement de la situation respective de ces pôles est récent mais maintenant stabilisé, comme l'indique ce policier : *« Ça commence souvent sur les Bosquets-Clichy-Montfermeil et ce soir-là exceptionnellement le Chêne-Pointu (peut-être aussi parce que l'un de ceux qui sont morts dans le transformateur EDF était du Chêne-Pointu), ça chemine vers le troisième district (Aulnay-sous-Bois, Sevran, Blanc-Mesnil, Tremblay, Villepinte) et, ensuite, ça commence à essaimer sur l'Ouest du département. C'est un cheminement aujourd'hui quasi classique. Alors qu'il y a dix ou quinze ans, le district de Saint-Denis, la frange Ouest du département, était bien plus dure que celle de l'Est ».*

Évoquant au passage la *« spéculation immobilière, qui fait qu'on exporte les problèmes vers la grande couronne »*, notre interlocuteur souligne un aspect plus surprenant de ce renversement. La géographie des émeutes ne recouvre pas celle de l'état 4001. *« Elle ne correspond plus à la carte qu'on peut établir avec nos statistiques de délinquance. Le nombre de crimes et délits constatés est plus élevé sur l'Ouest du département que sur l'Est, c'est clair ».*

À l'échelle communale, le calme de la cité des Francs-Moisins (à l'exception d'une nuit de caillassages et d'affrontements sporadiques) a surpris les acteurs institutionnels (police nationale, élus), en comparaison d'épisodes émeutiers encore récents (1999). Le même constat peut être dressé à propos du quartier de La Plaine, intégré dans une zone urbaine qui s'étend sur Aubervilliers. À l'inverse, les incidents du quartier de Saint-Rémy, cité plutôt enclavée limitrophe du centre-ville, ont surpris les acteurs intermédiaires comme les fonctionnaires de la police nationale, ainsi que l'indique ce gradé : *« Sincèrement, au niveau local, nous-mêmes on était surpris que ça prenne de ce côté-là. Parce que c'était une cité qu'on connaissait, qui n'était pas sensible aux violences urbaines. C'est des petits deals, c'est des*

petites affaires... Bon, il y a du monde à la cité mais, jusqu'alors, on n'avait pas des problèmes de violences urbaines qui démarraient de ce niveau-là. Et puis (en novembre), ça s'est cantonné essentiellement là. C'était des caillassages de fonctionnaires de police, c'était des incendies de poubelles... ». La géographie des émeutes produit ainsi, chez les acteurs locaux, des effets de révélation (positive ou négative) et des effets de confirmation du climat tendu de certains quartiers. Par comparaison, la concentration des incidents dans le centre-ville et dans le quartier Floréal-Saussaie-Courtille alimente davantage qu'elle ne rompt les représentations sociales de l'espace urbain.

Une chronologie resserrée

En comparaison avec d'autres villes, la faible intensité des émeutes à Saint-Denis a été soulignée. Leur chronologie réduite à quelques nuits incite, cependant, certains acteurs à nuancer ce constat. La nuit du 3 novembre, des affrontements sporadiques éclatent aux Francs-Moisins, une épave de voiture est brûlée; le collège de la Courtille est visé; sur le parking, quatre voitures sont touchées par le feu; à Floréal, un bar-tabac est pillé. La nuit suivante, un engin incendiaire est lancé sur le parking du commissariat sans faire de dégâts. Le surlendemain, samedi 5 novembre, deux voitures brûlent dans le parking souterrain du centre commercial. Au cours du week-end, le scénario se répète dans un autre parking souterrain, toujours dans le centre, un bus de tourisme est volé, déplacé puis dégradé, un feu de véhicule bloque un carrefour à Saint-Rémy, etc.

Le bilan policier des incendies de véhicule *«commence le 4 novembre: on en avait deux, et puis ça commence à monter le 5 décembre, il y en a eu un petit peu plus, avec des interpellations qui ont été faites, et puis on continue jusqu'au 10 décembre, le dernier feu de poubelle»*. Les incidents sont diversement enregistrés par la presse, la municipalité et les services de police. Le bilan policier fait état de 92 interventions pour incendies de véhicules et 44 opérations diverses (dégradations de biens privés ou de biens publics, feux de poubelle, caillassages, découvertes d'objets ou de bouteilles incendiaires). 40 véhicules ont été des cibles directes, 52 autres (40 %) ont été incendiés par propagation. Comme nous l'expliquera la commissaire divisionnaire de Saint-Denis: *«Parmi les 44 opérations diverses: 10 commerces et sociétés qui ont été la proie des fauteurs de troubles, que ce soit par des dégradations, voire des pillages; des incendies d'Algeco; l'hypermarché Carrefour qui a été victime d'une bombe artisanale fabriquée avec un extincteur – le magasin Carrefour, en plein centre-ville, a été pendant deux ou trois nuits la cible: on a dû mettre en place un dispositif particulier de surveillance de cet établissement. Ils voulaient vraiment s'en prendre au magasin Carrefour»*. Le 9 novembre au soir, le calme semble être revenu à Saint-Denis.

Sur le plan organisationnel, le 7 novembre, le dispositif policier s'adapte «pour durer». Le traitement judiciaire des violences urbaines donne lieu, sur la commune, à 28 interpellations en flagrant délit, dont 10 mineurs. 13 jeunes hommes de 18 à 28 ans sont déférés entre le 2 novembre et le 8 novembre; trois affaires sont jugées (3 et 5 mois de prison ferme pour dégradation de

biens d'autrui par un moyen dangereux pour autrui: l'incendie par cocktail Molotov d'une crêperie en centre-ville; 3 mois avec sursis et mise à l'épreuve de 18 mois pour destruction volontaire par incendie; placement sous contrôle judiciaire pour destruction volontaire, violences aggravées par trois circonstances: volontaires, avec arme par destination et en groupe).

Des conflits d'évaluation de la portée des émeutes et de leur intensité

De même que l'explication causale, l'expérience du temps linéaire de la chronologie est rétrospective. Les récits des acteurs font part de leur inquiétude, de tensions palpables et de pics alternant avec des moments calmes et une ambiance de «couvre-feu» de fait. Les interprétations de l'événement sont prises dans les grilles de lecture et les jeux politiques locaux et, d'une certaine manière, remarque cette interlocutrice, leur profusion fait écho au «silence» des émeutiers. *«Et après, il n'y a pas eu une manifestation pour dire "vous avez tué nos frères", ou quelque chose comme ça. Il n'y a rien eu de tout ça. On a rattaché à ça des revendications; la gauche a dit: "ils veulent du boulot"; la droite a dit: "ce sont des racailles" [...] Tout le monde se sert de ce qui s'est passé d'une façon ou d'une autre».*

De manière analogue, l'évaluation de l'intensité des incidents est fonction des points de vue des acteurs, si l'on entend par là la double dimension d'expérience et de stratégie. Le calme relatif de Saint-Denis est perçu comme un soulagement, du côté des élus, et remplit une fonction de justification d'une politique jeunesse conséquente (40% du budget de la ville). Côté police, on tient «à ne pas minimiser» les événements de Saint-Denis, ce qui permet aussi de produire un éclairage sur la situation communale. Nombre d'acteurs intermédiaires ont souligné la situation paradoxale de Saint-Denis pendant cette période d'émeutes généralisées: *«il y a eu des choses avant, il y a eu des choses après, et il n'y a rien eu pendant»*, comme le résume cet animateur en généralisant un récit portant sur un quartier précis. *«Finalement, à Saint-Denis, ça s'est presque partout passé comme ça. Le souvenir de quelques nuits épiques se mêle à celui de soirs "chauds", mais pas plus qu'un soir "chaud" dans l'année».*

Les formes de stabilisation collective des interprétations de l'événement qui s'observent dans les groupes sociaux et les institutions, *a posteriori*, contribuent à leur structuration interne. Elles ont pour effet de les réinstaurer. Elles ne doivent pas masquer la dimension processuelle de la constitution des pratiques, leur caractère d'ajustement, né d'une évaluation des circonstances dont l'échelle est nécessairement forgée dans l'expérience propre des acteurs.

> II – Le regard de la jeunesse des cités sur les émeutes

– Pourquoi ça a explosé, selon vous, au mois de novembre ?

« Il y avait une tension, depuis longtemps ; elle était là, fallait qu'elle explose un jour ou l'autre. Elle va exploser encore... »

– Tu le sentais ?

« Bien sur, les choses qui se sont accumulées, les choses qui sont passées à la télé. Les deux jeunes qui sont morts, beaucoup les connaissaient. Sarkozy qui insulte comme ça à la télé. Les provocations, quand on sort il y a les flics qui sont là, ils parlent mal, ils nous insultent pour rien, ils viennent contrôler et tout ça, ça s'accumule, ça s'accumule... ça pète ».

(Moussa²⁷, 17 ans, lycéen en classe de 1^{re}).

Deux éléments marquants sont apparus au cours de notre enquête auprès des jeunes des quartiers populaires de Saint-Denis : en premier lieu, la jeunesse des acteurs de ces événements (autour de 15 à 18 ans) et leur autonomisation vis-à-vis des plus âgés et des adultes durant ces émeutes ; autre élément marquant, le poids des contentieux locaux apparaît essentiel pour comprendre ce qui a pu se passer localement.

Nous avons rencontré et interviewé des personnes résidant dans divers quartiers de Saint-Denis, mais les éléments qui sont proposés ici sont principalement issus du travail réalisé sur le quartier qui rassemble les cités Saussaie, Floréal et La Courtille, l'un des plus touchés lors des événements de novembre. « SFC », comme les personnes interviewées le nomment le plus souvent, se situe au Nord-Est de Saint-Denis. Il s'agit d'un quartier mitoyen des villes de Stains et de La Courneuve. Il compte non loin de 7 000 habitants dont près d'un tiers a moins de 20 ans. Près de 90 % de l'habitat y est collectif et 75 % des logements sont des HLM.

Les jeunes rencontrés

Nous avons eu un certain nombre de difficultés à entrer en dialogue avec les jeunes habitants de Saint-Denis. Il nous a donc fallu élaborer des stratégies d'approche, qui se sont parfois révélées lentes et complexes. La difficulté était d'autant plus marquée que nous souhaitions surtout approcher les jeunes de 15 à 20 ans et que nos interlocuteurs, tant du côté de la mairie que des structures associatives, constataient eux-mêmes que c'est cette catégorie d'âge avec laquelle ils ont le plus de mal à entrer en contact.

Les entretiens eux-mêmes ont parfois été difficiles à mener, les interviewés restant souvent très prudents sur les éléments qu'ils nous livraient. Cette attitude de retenue, que l'on peut aisément comprendre, nécessite alors des entretiens longs pour que la parole se libère et que dans certains cas les personnes cessent de se présenter comme totalement extérieures aux faits. Cette parole des jeunes ayant pris part, à un titre ou à un autre, aux

27. Les prénoms cités sont fictifs.

événements de novembre 2005 fut donc particulièrement dure à recueillir mais centrale dans la compréhension des conditions qui ont présidé au déclenchement des émeutes dans cette ville de Seine-Saint-Denis.

Une autre difficulté consistait à faire revenir les personnes interviewées sur les émeutes en elles-mêmes. Bien souvent, nous avons constaté que les repères chronologiques étaient flous et que des événements qui ont eu lieu à d'autres moments (durant le mouvement anti-CPE, par exemple) nous étaient alors racontés. Mais cette confusion nous a permis de comprendre qu'il y avait un *continuum* d'événements violents au sein du quartier et, plus largement, sur la ville, qui rend assez difficile d'isoler novembre 2005 de son « avant » et de son « après ». Même si tous s'accordent pour dire qu'il s'agissait d'un moment paroxystique, il s'insère dans une certaine continuité.

- **Une situation sociale fortement dégradée**

La série d'entretiens menés permet de dresser un tableau de cette jeunesse issue de quartiers populaires. Avant tout, leur situation sociale apparaît le plus souvent comme fortement dégradée. Les parents sont souvent touchés par le chômage et, dans l'ensemble, on constate un très faible niveau de revenus des familles, pour 21 % d'entre elles monoparentales. Ainsi, au sein du collège qui accueille les enfants de ces trois cités, on compte plus de 50 % de boursiers.

Pour les jeunes encore scolarisés, même si ici toute généralisation est forcément réductrice de la diversité des situations constatées, ils suivent, dans l'ensemble, une scolarité difficile, étant souvent orientés vers les filières les moins valorisées de l'institution scolaire.

Pour les plus âgés, ceux ayant quitté l'école et en âge de travailler, on constate un rapport distendu au salariat (intérim, petits boulots), dans le cadre d'emplois peu ou pas qualifiés.

- **Identité et solidarité autour du quartier**

Dans la description de leur quotidien, les jeunes que nous avons rencontrés expliquent souvent qu'ils se déplacent peu en dehors de leurs cités et on constate chez eux une forte identification à leur quartier. « *On est de SFC, Allende ou encore DDF* » avant tout (avant même, et peut-être à la place, d'être situé dans une échelle sociale).

Cette appartenance à un quartier les protège et les contraint. Elle les protège en leur donnant un espace où ils trouvent leurs marques et, de leur point de vue, une certaine « tranquillité ». Mais leur quartier est aussi perçu comme un espace contraignant, de par la très forte interconnaissance qui fait que « tout de suite, tout se sait », de par le contrôle qui peut être exercé par les aînés ou par les garçons sur les filles.

Cette identité repose en partie sur des expériences quotidiennes qui la créent et l'entretiennent. Cette appartenance à une communauté d'expérience donne en quelque sorte des droits et des devoirs : droit d'appartenir à un groupe (aux contours souvent flous) et devoir de le défendre. Ainsi X,

lycéen de 16 ans, alors que nous évoquons avec lui les altercations qu'il peut y avoir avec la police dans son quartier, nous explique: «*Vous savez qu'on est obligé de rentrer dedans? Après, le lendemain, on les revoit; si on est pas venu les aider, c'est la honte*».

Cette *solidarité contrainte* (dont ces jeunes peuvent tout aussi bien bénéficier que la mettre en œuvre) est un des éléments-clé pour comprendre les relations au sein de cet espace: elle permet de donner sens et de justifier cette identité liée au quartier, si souvent mise en avant, de lui donner corps. Ne pas afficher une solidarité sur la base d'une reconnaissance mutuelle fait courir le risque d'une disqualification au sein même de cet espace. Cette logique, nous y reviendrons plus loin, peut en partie expliquer certains comportements au cours des émeutes de novembre 2005.

À une autre échelle, au sein même du quartier, on constate un espace segmenté où chacun s'affilie à un (ou plusieurs) groupes. Au-delà du quartier, on perçoit un fort attachement à leur groupe de pairs, qu'ils qualifient parfois comme leur «*bande*», avec qui ils «*posent*» dans leur quartier.

– Il y a des groupes dans ton quartier, ils se rassemblent par affinités?

«*C'est ça, les bandes c'est ceux qui ont le plus d'affinités entre eux. Ils ont des choses en commun, ils s'entendent le mieux avec les personnes avec qui ils sont*».

– Toi, tu as une bande de potes?

«*Oui, moi, j'ai ma bande [...] On se comprend bien, on a les mêmes délires, on rigole bien... Je sais pas, on est bien ensemble. C'est les gens avec qui je passe le plus de temps*».

– C'est des copains du sport, du lycée, de la cité?

«*C'est plutôt des copains de la cité, ceux avec qui je traîne. Mais il y en a, de ma cité, qui étaient dans ma classe*».

– Vous avez un lieu particulier où vous vous rassemblez?

«*Il y a un endroit où on est presque toujours là-bas. [...] Il peut y avoir quelques personnes qui viennent et qui se posent à notre place mais, le plus souvent, c'est nous qui sommes là-bas*».

(Moussa, 17 ans, lycéen).

• Des expériences «*douloureuses*» avec la police

Les rapports conflictuels avec la police sont très présents dans les récits qu'ils peuvent faire de leur quotidien. Les récits des contrôles répétés et des humiliations subies à cette occasion sont omniprésents dans chacune de nos conversations. Cette tension entre les jeunes et la police apparaît très vite centrale dans le rapport de ces jeunes à la société.

Ainsi, lors d'un de nos entretiens avec Younes, un jeune lycéen de 16 ans, nous recueillons ce récit qui a eu lieu début novembre 2005:

«*Moi, je marchais ce jour-là; il était 22 h 30, je revenais. J'étais parti manger avec deux amis à moi, on passe à côté du commissariat. Je passe par là pour aller dans ma cité, on est juste à côté. Une voiture de la BAC passe, ils disent "Salut les peti-*

tes salopes". Nous, on les regarde, on pense à tout ce qui s'est passé... les deux personnes qui sont mortes. On les regarde, on leur dit "Pourquoi vous nous insultez comme ça ? Vous êtes qui ? Faites votre vie, laissez-nous" "Comment ça vous nous dites... !" Ils s'arrêtent, ils garent la voiture, ils nous contrôlent "Obligé, t'as du shit sur toi... petit maghrébin". Quand vous entendez ça, c'est pas possible de rester normal. On ne savait pas quoi faire, mais on ne peut pas se laisser faire. On n'est pas des victimes, on n'est pas au temps de la guerre ou personne ne bouge et dit d'accord. Je montre ma carte d'identité, "Je suis un citoyen normal, je suis parti manger, je rentre chez moi, qu'est-ce qui se passe?". Ils nous ont embarqués au commissariat juste à côté. Ils nous ont embarqués, gardés à vue 24 heures.

Je suis resté 24 heures avec mes deux potes, pourquoi ? Parce que je suis parti manger. Après, on se demande pourquoi ça s'énerve.

[...] Ma mère, elle me fait confiance ; elle savait que j'avais rien fait. J'ai pas de casier judiciaire, j'ai jamais rien fait. Bon, je me suis fait arrêter plein de fois, toujours parce que... Mon frère, il est venu ; il m'a ramené un sandwich ; le lendemain, je suis sorti, normal. Je leur ai dit au commissariat "Monsieur, dites-moi simplement une chose, une question : pourquoi je suis ici ?" "Tu fermes ta gueule et tu restes là !". On sort le lendemain, on est dégoûté, on a la rage, on est obligé de faire quelque chose pour se venger. Il y a plein de trucs qui viennent en tête. Nous, on voudrait être tranquille, normal, sans problèmes, vivre comme tout le monde. Mais si les gens ils font pas cet effort-là comment ils veulent que nous on fasse des efforts ? Vous croyez que si on vole, si on fait des trucs comme ça, c'est par pur plaisir parce qu'on a envie de voler, de crier ou de n'importe quoi : c'est parce que c'est le seul moyen ».

En mai 2006, nous rencontrons un groupe de lycéens ; lorsque nous les interrogeons sur leurs rapports avec la police, l'un d'eux raconte :

« En novembre, on était assis juste devant chez nous, il y a une espèce de petit muret, derrière il y a une grande hauteur. Après, il y a un contrôle de CRS. Ils nous taquinent un peu, ils nous fouillent, ils jettent nos habits et après ils commencent à nous pousser : mais derrière, il y a une grande hauteur, si on tombait, on pouvait mourir, et eux nous poussaient, ils s'amusaient à nous pousser comme ça. Après, peut-être qu'ils en ont eu marre, ils sont partis tous seuls. J'étais en panique ! [...] Il devait être 20 h. On était quatre. Les CRS, ils étaient un camion. Ils s'amusaient à faire ça. Ils jouaient avec nos vies ».

– C'est des choses qui arrivent souvent ?

« Ça arrive souvent. Par exemple, quand ils font des contrôles de police. Enfin, je ne sais pas moi, s'il fallait que je fouille quelqu'un, je vais l'afficher, je le mets comme ça et tout... Après, ils essaient de le pousser, ils le poussent contre le mur comme si... Et en plus, ils vous pelotent les fesses comme si on était de la viande de je ne sais pas quoi !

Des fois, ils vous bloquent devant le centre commercial, il y a tout

le monde qui passe, là-bas. Et là ils vous fouillent, là c'est l'affiche totale! Il y a des centaines de personnes qui passent et ils vous plaquent, ils descendent le pantalon».

Nous pourrions ici multiplier ce genre de récits, chaque entretien ayant été l'occasion de recueillir des histoires racontant les humiliations subies par les jeunes des quartiers populaires. Ce lourd contentieux tend même à jeter le voile sur d'autres difficultés, d'ordre social, scolaire ou de discrimination qu'ils peuvent rencontrer.

Si ces récits d'un rapport très tendu avec la police ressortent comme un fonds d'expériences communes pour l'ensemble des jeunes des quartiers populaires, une rupture nous est apparue entre deux catégories d'âge de cette jeunesse. La hiérarchie des âges semble structurante pour comprendre les événements de novembre 2005 à Saint-Denis.

Le discrédit des « grands »²⁸

Ce qui nous a marqués, lors de nos rencontres avec des jeunes âgés de 20 à 30 ans dans différents quartiers de Saint-Denis (La Plaine, Centre-ville, SFC), c'est la relative distance avec les événements. À plusieurs reprises, nous avons été surpris par la méconnaissance de ce qui s'était passé dans leur propre quartier au début du mois de novembre 2005. Leur principale source d'information étant restée les médias, bien avant les récits qui pouvaient se diffuser dans le quartier, ou le fait d'y avoir assisté. Il nous est donc apparu clairement que les plus âgés sont restés très largement extérieurs; non seulement, dans l'ensemble, ils n'ont pas pris part à ces événements mais, plus encore, ils n'y ont que rarement assisté.

Lors de ces rencontres, nous avons été marqués par la forte désespérance que nous avons perçue auprès des jeunes de cette catégorie d'âge. Le plus souvent sortis du système scolaire très jeunes, sans diplôme, alors qu'ils étaient dans les filières les plus dévalorisées de l'enseignement, ils continuent, pour la plupart, à vivre chez leurs parents. Ils ne travaillent pas régulièrement, souvent dans le cadre de missions d'intérim assez courtes. Ils s'occupent avec « leurs affaires », de ce qu'ils appellent eux-mêmes leur « petit *business* » sans que l'on sache très bien de quoi il s'agit puisque cela peut être de la revente de cannabis, du travail au noir, un travail sur le marché ou de courtes missions d'intérim. Ici, la porosité est importante, la frontière entre légal et illégal n'est pas clairement établie.

Ils semblent ne nourrir aucun espoir raisonnable quant à leur avenir et nous présentent un discours très résigné sur leur situation et celle des autres jeunes de leur quartier.

28. Nous reprenons ici la classification faite par les acteurs eux-mêmes pour désigner les jeunes de 20 à 30 ans qui possèdent, au sein du quartier, une certaine autorité liée à leur âge et parfois à leurs activités sur le quartier.

Lorsque nous les interrogeons sur leur rapport à la police, ils expliquent fréquemment qu'il faut plutôt «laisser filer», qu'on ne peut rien y faire, allant même parfois jusqu'à trouver des «excuses sociologiques» aux policiers: jeunes, provinciaux, inexpérimentés, mis sous pression par leur hiérarchie...

Plus âgés, plus expérimentés dans leur rapport avec la police, ils tendent à mieux maîtriser leurs relations avec elle. Ils ont appris à s'adapter à la situation: occuper des espaces plus isolés, plus difficiles d'accès aux véhicules de la police. Ils disent encore avoir appris à supporter certaines situations pour que ce ne soit pas pire (ne pas être mis en garde à vue), savoir «esquiver», ne passant plus par les lieux les plus fréquents de contrôle policier. Mais surtout, ils savent davantage se taire durant un contrôle, ne pas (ou ne plus) chercher la confrontation qui se joue souvent sur un registre viril, ne pas se révolter face à un traitement qu'ils jugent injuste. Il faut ajouter à cela qu'en vieillissant ils sont moins la cible privilégiée des contrôles policiers.

La disponibilité des «petits»

Les plus jeunes, ceux âgés autour de 14–20 ans, apparaissent beaucoup plus concernés par les émeutes de 2005. Pour la plupart encore scolarisés ou récemment sortis du système scolaire, ils n'ont pas la même perception, pas la même expérience sociale que leurs aînés, en particulier celle de la résignation.

Si cette fraction de la jeunesse s'est trouvée disponible à cette occasion, cela s'est fait au prix d'une mise à distance des formes d'autorité présentes sur le quartier. Les catégories d'habitants qui ordinairement agissent et pèsent pour calmer/contrôler les plus jeunes se sont, un temps au moins, vu retirer cette prérogative. C'est en particulier la disqualification de la figure du «grand frère» qui est marquante.

– C'était une manière de dire merde aux grands frères?

Élève 1 – «*De dire merde à tout le monde : à la société, aux grands frères, à l'État, aux policiers, à tout le monde*».
(Younès, lycéen, 17 ans).

Car ce sont les différentes figures du grand frère qui semblent disqualifiées. Ceux «qui sont restés dans le rang» qui ont fait des études pour certains relativement poussées et qui aujourd'hui se retrouvent sans travail, si ce n'est quelques missions d'intérim peu en rapport avec leurs qualifications²⁹. Ceux qui «bricolent», «font leur petit *business*» et qui continuent à traîner au bas des cages d'escalier. Les uns comme les autres restent dans des situations précaires et sont au final peu enviés par les plus jeunes. N'ayant pas réussi à s'extraire de leur condition sociale, ils peuvent difficilement représenter un modèle et leur autorité semble en être affaiblie.

29. Beaud S. (2002), *80% au bac et après...?*, Paris, La Découverte; Beaud S. et Pialoux M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard.

Durant les premiers jours de novembre, les parents, mais aussi les grands frères paraissent avoir été mis hors jeu par leurs cadets. Et il apparaît que ces événements ont eu lieu au prix d'une *autonomisation temporaire* des plus jeunes.

Si les grands n'ont pas pris part, ou marginalement, aux soirées de novembre, il faut aussi envisager qu'un certain nombre parmi les plus âgés aient pu voir d'un œil bienveillant ces événements. Lors de notre entretien avec Moussa, un lycéen habitant à SFC, nous sommes revenus sur le rôle des grands et des parents. Ce qu'il dit sur la radicalisation des «petits» peut s'apparenter à un discours générationnel («c'était mieux avant»), mais il mérite peut-être d'être entendu avec plus d'attention. En effet, l'idée que les plus jeunes sont, pour une partie d'entre eux au moins, plus durs et de plus en plus défiants vis-à-vis de toute forme d'autorité, est très souvent revenue au cours de nos entretiens.

– Il y a quelque chose qui me surprend, parce que moi à ton âge j'habitais à Drancy et quand il y avait du bazar les plus grands, les grands frères, venaient faire un peu la loi. Il y avait un peu ça dans votre cité ?

«Oui, il y en avait. Le soir pendant qu'il y avait des voitures qui brûlaient, les grands nous..., ils leur disaient de rentrer chez eux, d'arrêter quoi...»

– Et ça marchait ?

«Non, ça marchait pas beaucoup. [...] Les petits, ils sont têtus maintenant. Il y en a ils faisaient comme si ils rentraient chez eux mais ils allaient ailleurs pour foutre la merde».

– Ça veut dire que les grands frères n'ont plus d'autorité ?

«Il n'y en avait pas beaucoup. Il n'y en avait pas beaucoup qui étaient contre. Il y en a ils disaient rien, il y en a ils étaient pour. Quelques-uns, ils étaient pas beaucoup, ils étaient contre».

– Certains ne vous disaient rien, laissaient faire...

«Parce que eux, à leur époque non plus, ils étaient pas entendus».

– Les parents réagissaient comment ? Les tiens par exemple ?

«Moi, ils voulaient pas me laisser sortir. Ils me disaient de rester à la maison».

– Tu as vraiment été obligé ?

«Ouais, je suis resté...».

– Et les parents de tes potes et des autres gars du quartier ?

«Il y a en a, ceux qui faisaient ça, leurs parents savent pas que c'est eux. Les parents se disent "Mon fils, il est bien, il fait pas comme ça", alors qu'en fait, il est en train de foutre sa merde dehors».

– Tu as un grand frère ? Il te «tient» ?

«Oui, quand même».

– Dans l'ensemble, ils sont moins respectés, ça a changé ?

«Non, mais quand même dans l'ensemble, ils sont respectés les grands frères dans la cité. [...] Mais les petits, ils commencent à

être de plus en plus têtus de génération en génération ».

– Les plus petits que toi, tu trouves qu'ils sont plus durs que ta génération ?

« Oui, par exemple, quand nous on avait leur âge, un grand il nous disait "Tais-toi" on se taisait. Maintenant, un grand il lui dit "Tais-toi!", il va continuer à parler pour rien ».

– Pourquoi ?

« Ça change, mais je sais pas pourquoi... ».

Lors d'une de nos rencontres avec des lycéens en mai 2006, nous avons parlé de la vie dans leurs quartiers. Rapidement, ils ont évoqué leurs relations avec la police. À cette occasion, nous avons demandé à ces jeunes lycéens, en classe de seconde, combien d'entre eux avaient déjà été contrôlés par la police. Parmi les filles, seules deux d'entre elles avaient déjà été contrôlées, et ce dans le cadre des mobilisations contre le CPE auxquelles elles avaient pris part. Par contre, tous les garçons, à l'exception d'un seul l'avaient été. L'un d'eux, amusé par notre question, demande avant de lever la main : « plus de cinquante, ça compte aussi ? ». Le seul qui n'avait jamais eu affaire aux forces de l'ordre était par ailleurs le seul garçon « blanc » présent ce jour-là, qui habitait en centre-ville. Cette expérience, qui n'a aucune valeur statistique, illustre assez bien ce que nous avons pu voir et entendre des rapports entre ces jeunes issus des quartiers populaires, qui sont très largement « issus de l'immigration », et la police. Au cours de cet entretien, nous sommes également revenus sur la manière dont se sont déroulés les événements de novembre dans leur quartier.

– C'est plutôt des garçons plus jeunes [qui ont pris part aux événements] ?

Élève 1 – « De notre âge, entre 15 et 18 ans ».

– On parle de combien de personnes sur SFC ?

Élève 1 – « Moins de 10 personnes. Moi, franchement, pendant les émeutes, j'étais à la salle de boxe, je m'entraînais. Pendant ce temps que les autres brûlaient les voitures, moi je préférais m'entraîner et, quand je sortais, c'est là que je voyais des voitures brûler et il y avait peut-être 2, 3 personnes en train de s'exciter et de courir dans la rue... ».

Élève 2 – « Non un peu plus ».

Élève 3 – « Beaucoup plus de 10 ! »

Élève 1 – « Y en a 2 qui brûlent et tout le monde les suit après. Ce qui provoque ça c'est les policiers. Je vous promets que des fois, on marche dans la cité et ils tirent pour rien [flash-ball]. Moi, je peux te dire ce que j'ai vu c'était que 2, 3 personnes qui brûlaient des voitures et c'était que dans un endroit. Et puis peut-être une vingtaine de personnes derrière qui regardaient. [...]. Mais vous savez, ça va vite en 10 minutes, il y a 10 voitures qui brûlent. Après, il y a la police qui vient. Il y a tout le monde qui disparaît. Il y a pas 20 personnes toute la nuit en train de sauter sur des voitures. Il y a peut-être des affrontements. Là, c'est tout le monde contre la police, c'est normal. Voyez, je suis dans la rue, il y a mon pote qui se fait frapper par plusieurs policiers, c'est obligé que

je rentre dedans. À part les voitures brûlées, on peut parler des affrontements... ».

Élève 2 – « Vous savez qu'on est obligé de rentrer dedans ? Après le lendemain, on les revoit, si on est pas venu les aider, c'est la honte ».

Élève 1 – « C'est partout pareil, si vous voyez votre copain en train de se faire tabasser, vous allez réagir. Mais vous, la police elle vous respectera parce que vous êtes... une personne âgée ».

– Parce que je suis « blanc » aussi...

Élève 1 – « Voilà ! C'est arrivé plusieurs fois qu'un policier me sorte des expressions à l'ancienne que je comprends même pas : "bougnoule" [...] ».

– Si on revient sur ceux qui ont participé, vous me dites qu'ils ont environ 15-18 ans, ils sont encore à l'école ?

Élève 1 – « En général ils sont tous à l'école, ils font tous une petite formation. [...] Mais 80 % des jeunes qui ont entre 19 et 25 ans dans ma cité, ils vont plus à l'école ».

– Comment ils se sont comportés ceux-là ?

Élève 1 – « Pour vous dire la vérité, ils étaient comme d'habitude devant le bâtiment, avec leurs trucs à eux, leurs délires. Ils regardaient les petits et ça leur faisait marrer. Mais quand il y en avait un qui voyait son petit frère, je vous jure qu'il le lâchait pas... il le faisait remonter direct ».

– Il n'y a aucun moment où les plus vieux sont venus dire « Calmez-vous » ?

Élève 2 – « Non, jamais ! »

Élève 1 – « Si, moi, je peux te jurer qu'ils sont venus et tu sais pourquoi ? Parce que ça ramène trop la police et si tu as compris, quand ça ramène trop la police, ça casse le business. Même tous les jours, il y a une règle : il faut jamais voler dans le quartier, parce que ça ramène la police. Les grands, ils ont dit « Si on attrape quelqu'un en train de voler au 150, on le lâche pas ». [Le 150 est le bus qui dessert le quartier]. [...] ».

Prendre part aux émeutes

– Tu penses que ce qui s'est passé il y a presque un an peu se reproduire ?

« Ça peu se reproduire, oui ».

– Il n'y a personne qui regrette ?

« Non, il y en a pas. De ce que je sais, il y en pas qui regrette ».

– Dans ton quartier, tu dirais que ça a concerné combien de personnes ?

« Ça dépend, ils pouvaient être une vingtaine, ils pouvaient être une dizaine. C'est pas toujours pareil ».

– C'était un seul groupe ou plusieurs sur SFC ?

« C'est plusieurs groupes. Enfin ça dépend, il y a un groupe là, il y en a plusieurs qui partent et qui vont faire ailleurs et les autres, ils vont aller les rejoindre ailleurs dans la cité ».

(Moussa, lycéen, 17 ans).

La participation aux événements ne va concerner qu'un nombre restreint de jeunes et uniquement des garçons. Nous avons pu, au cours de nos entretiens, recueillir un certain nombre de récits de ce qui s'est passé à SFC au cours des soirées de début novembre. Ce qui apparaît, en premier lieu, c'est que la distinction entre les jeunes ayant participé directement aux événements et les autres n'est pas simple. Une vision émeutiers/non émeutiers ne rejoint pas les classifications que font les jeunes eux-mêmes. Une distinction de type solidaires/réprobateurs semble plus opérante. D'après les récits que nous avons recueillis, les groupes qui ont agi n'étaient pas nécessairement des groupes qui préexistaient, mais plutôt des agrégats d'interconnaissance qui se constituaient au gré des soirées et des « prises d'initiatives » de quelques-uns. Ainsi, un certain nombre de jeunes ont pu être présents, suivre les événements avec plus ou moins de distance, sans prendre concrètement part à la mise à feu de voitures ou à la dégradation du mobilier urbain.

Seule une fraction étroite de la jeunesse a pris part aux événements de novembre 2005 à Saint-Denis. Il s'agit peut-être, et c'est ce qui expliquerait la moindre intensité dans cette ville que dans d'autres du même département, d'une fraction plus étroite qu'ailleurs. Nous pouvons cerner, à travers les divers récits que nous avons pu recueillir, les profils de cette fraction de la jeunesse ayant pris part aux événements de novembre 2005 : des garçons âgés de 14 à 20 ans, scolarisés pour la plupart et, dans l'ensemble, n'ayant jamais eu affaire à la justice.

Si l'âge est un déterminant fort, de par la position et l'expérience (ou l'inexpérience) qu'il implique, il ne peut suffire à expliquer la participation, ou non, aux émeutes. Il faut s'interroger sur les processus qui font que cette fraction de la jeunesse était « disponible » pour une telle confrontation.

• L'identification aux victimes

Le profil des émeutiers qui nous a été dressé par les jeunes que nous avons rencontrés est étonnamment proche pour un certain nombre de celui des victimes de Clichy-sous-Bois (16 à 17 ans, scolarisés, n'ayant pas de relation avec la justice, encadrés par leurs parents, « issus de l'immigration »...). Les conditions qui ont amené les victimes à fuir avant de trouver la mort (échapper à un contrôle de police) leur sont proches, eux qui peuvent parfois être contrôlés par la police plusieurs fois par jour.

– Ici, on est assez loin de Clichy ; qu'est-ce qui fait que, ici aussi, ça a pété ? C'est de la solidarité ?

Élève 1 – « Oui, c'est de la solidarité ».

– Mais vous ne vous connaissez pas ?

Élève 1 – « On se connaît pas, mais on se connaît. Ce qu'on vit, on sait que les personnes, elles sont comme nous, elles sont dans la même cité. Ils font ce qu'on fait... »

Élève 2 – « Au niveau de la police, c'est la même chose ».
(Lycée Paul Eluard, 23 mai 2006).

Pour quelques-uns, la proximité avec Zyed et Bouna n'est pas que virtuelle ; certains au sein du quartier connaissaient bien l'une des victimes, Zyed.

Certains se souviennent de lui parce qu'il avait été élève au collège Fabien à Saint-Denis, d'autres à travers l'un des clubs de football où il avait été inscrit.

- **Faire partie du quartier**

Être inséré et avoir sa place au sein des réseaux d'interconnaissance du quartier, de groupes d'amis apparaît comme une condition nécessaire pour avoir pu prendre part aux émeutes. Car si les groupes qui ont pu mettre le feu à des voitures, à des poubelles ou s'attaquer à des bâtiments publics ne préexistaient pas nécessairement, ils reposaient sur des liens d'interconnaissance forts et pouvaient être le regroupement de tout ou partie de plusieurs groupes préexistants.

Rien ne permet d'envisager que les émeutiers aient pu être mobiles d'une cité à l'autre³⁰. Il paraît difficilement envisageable que les diverses composantes d'un quartier puissent accepter une telle intrusion.

- **Négocier sa place**

On peut caractériser les participants par une position «ni-ni»: ni quelque chose à perdre (travail, petit *business*...), ni encore résigné (à l'image des grands frères). Si cette révolte a eu lieu sans la classe d'âge qui leur était directement supérieure (celle des «grands»), elle peut également être comprise comme s'étant faite contre eux. Comme une manière de ne plus accepter son autorité (qui repose sur peu de choses, ceux-ci occupant le plus souvent des positions très dégradées au sein de l'espace social, ils n'ont pas réussi à sortir de leur condition, ni grâce à l'école ni grâce au *business*). Même si cette mise hors jeu de la figure du «grand frère» s'est faite de manière temporaire, elle peut marquer une rupture. Au sein de la cité, à cette occasion, chacun et chaque groupe peut renégocier sa place dans les rapports internes au quartier. Ainsi, ces événements peuvent en partie modifier l'organisation des rapports particuliers qui existent au sein de cet espace.

- **Régler des comptes**

L'existence de contentieux (individuels et collectifs) semble un élément fort pour comprendre ce qui s'est passé au début novembre 2005. Contentieux avec la police, en premier lieu, mais aussi avec des voisins (en particulier, le voisinage directement extérieur au quartier), les commerces, voire l'institution scolaire. En approfondissant notre enquête sur ce quartier, nous nous sommes aperçus que le choix des cibles des émeutiers répondait en partie à une certaine rationalité. Que les voitures dégradées n'étaient pas toujours choisies au hasard. Bien évidemment, il faut prendre en compte

30. À l'exception du centre-ville qui, par certains aspects, peut être considéré comme une cité mais qui est un espace qui peut être familier, des groupes de jeunes n'y résidant pas nécessairement, puisque là se concentrent l'accès aux transports (bus, métro et tramway), les commerces et services divers.

les effets d'opportunité : l'accessibilité de tel ou tel véhicule peu jouer pour beaucoup.

– J'ai l'impression que, souvent, les voitures n'étaient pas prises au hasard ?

« Oui, ils ont pas trouvé une voiture comme ça et ils l'ont brûlée. Ils savaient à peu près c'était à qui. Il y en avait c'était des voitures volées, d'autres c'était des voitures qui bougent jamais. [...] Ils faisaient pas ça au hasard ».

– Les gens qui ont des voitures et qui sont sympas dans le quartier, ils n'ont pas grand-chose à craindre ?

« Voilà. Bon, il y en avait quand même leur voiture elle a brûlé. Soit elle se retrouve à côté d'une autre voiture qui brûle. Soit il y en avait un, il savait pas c'était à qui et il l'a brûlée. Mais, le plus souvent, ils savaient à qui ça appartenait ».

– Quelque part, c'est une manière de régler des comptes ?

« Un petit peu ».

– Autre chose, il y a eu des bus endommagés ?

« Ils ont pas brûlé, mais ils ont cassé des vitres ».

– Habituellement, il y a des problèmes avec les chauffeurs de bus ?

« Non, il n'y a pas de problèmes. C'est juste qu'ils voient un bus comme ça... Je ne sais pas comment dire. C'est un bus : c'est grand, c'est pas une voiture ».

(Moussa, 17 ans, lycéen).

Si la propagation des émeutes de novembre 2005 relève d'un phénomène national, sa mise en œuvre localement s'appuie sur des contentieux locaux. Ainsi, plus on s'approche du terrain et des bons interlocuteurs et plus les représentations médiatiques mais aussi parfois celle des élus locaux s'effondrent. Les « cibles » des émeutiers correspondent à une certaine logique, à une somme d'histoires, d'« embrouilles » que ces événements remettent en jeu.

À ce titre, le cas des voitures qui ont brûlé ou été endommagées, le 3 novembre au soir, dans l'enceinte du collège proche du quartier SFC est particulièrement parlant. Alors qu'aucun établissement scolaire de Saint-Denis n'a été touché en novembre 2005, ce collège fait exception. Lorsque nous avons tenté de comprendre ces événements, plusieurs interlocuteurs nous ont fait part d'un contentieux avec l'ancien principal de l'établissement (qui quitta son poste à la fin de l'année scolaire 2004/2005). Sa gestion « rigoureuse » des conflits avec les élèves l'a amené à plusieurs reprises à faire intervenir la police au sein de l'établissement. Cette ambiance alors très tendue au sein du collège pourrait avoir déjà été la cause de l'incendie de la voiture du principal au début de l'année 2005. De sorte que les événements qui ont touché cet établissement semblent se situer dans une histoire plus longue que les événements de novembre 2005 ont réactivée.

Par ailleurs, nous avons pu comprendre qu'un certain nombre de voitures qui ont été brûlées étaient en réalité des épaves, vieilles voitures hors d'état de fonctionner ou voitures volées, partiellement désossées et abandonnées.

L'un de nos interlocuteurs s'amusait de cette situation : «*En un sens, ils ont fait œuvre de service public en débarrassant le quartier d'épaves de voitures qui occupaient des places de parking*». Il faudrait ajouter à cela les véhicules qui ont opportunément pris feu et qui s'avèrent plutôt être des «arnaques à l'assurance» que l'on nous a signalées à plusieurs reprises.

- **La disqualification du politique**

Enfin, si certains expriment la nécessité de «faire quelque chose» après les événements de Clichy-sous-Bois et dans le contexte des déclarations «dures» du ministre de l'Intérieur, ils disqualifient très vite l'idée d'emprunter des voies classiques de l'action politique (manifestation, pétition, réunion, création d'associations).

Élève 2 – «Moi, je pense que c'est un moyen comme un autre de s'exprimer. On aurait fait des manifestations, ça n'aurait rien changé. La seule solution, peut-être qu'on a trouvée, c'est de brûler des voitures pour se faire écouter».

(Lycée Paul Eluard, 23 mai 2006).

Si les émeutiers de novembre 2005 sont porteurs d'une colère («*on a la rage*»), le plus souvent ils ne parviennent pas à exprimer clairement des revendications sur le terrain social et politique. Dépourvus d'une parole, tant parce qu'ils n'ont pas les espaces où s'exprimer mais, plus encore, parce qu'ils ne disposent pas des moyens leur permettant de qualifier le malaise qu'ils ressentent, tout du moins de le transformer en revendication. Mais ils ne sont pas non plus totalement ignorants des formes d'expression politique qui les entourent (élus, militants associatifs) et perçoivent que ceux-ci ne parviennent pas à modifier en profondeur la situation de leur quartier.

> III – La gestion policière des violences urbaines

Si, comme on l'a vu, les rapports entre jeunes et police constituent une dimension essentielle non seulement de la dynamique émeutière mais de la configuration dans laquelle se nouent les rapports sociaux dans le monde social des cités populaires, il convient d'en déplier les caractéristiques en prenant en compte, cette fois, le point de vue policier³¹. Produire une *sociologie du travail policier* constitue, aujourd'hui plus que jamais, un enjeu essentiel. Une telle démarche permet, en effet, d'éviter un double écueil :

- d'un côté, l'indifférence très franco-française à l'égard des questions d'ordre public³², alors même qu'elles reviennent périodiquement sur le devant de la scène, que ce soit suite à des émeutes urbaines ou lors de faits divers plus ou moins dramatiques aussi vite oubliés qu'ils étaient apparus ;
- de l'autre, le repli sur une posture dénonciatrice, moralement confortable mais intellectuellement limitée, dès lors que l'on cherche à comprendre le fonctionnement de l'institution policière et à décrire les pratiques et l'expérience de ses agents.

L'enjeu des analyses qui suivent est précisément de décrire comment ces émeutes se sont inscrites dans les logiques d'intervention de la police à l'échelon local, c'est-à-dire départemental et communal, pour en révéler à la fois les représentations que s'en sont fait les policiers, les modalités concrètes, mais aussi les contradictions ou ambivalences, dans un contexte politique spécifique ; et cela au regard des transformations de la sociologie des policiers.

La dynamique protestataire vue par des gradés

Tout en ayant déjà été confrontés au cours de leur carrière au phénomène des violences urbaines dans des sites réputés difficiles de la région parisienne, les policiers rencontrés ont souligné l'importance du bilan, tant à l'échelle départementale que communale. Certes, les incidents qui se sont produits à Saint-Denis n'ont pas eu une intensité comparable à ceux enregistrés à Clichy-sous-Bois ou à Aulnay-sous-Bois. Néanmoins, il y a eu une centaine de voitures brûlées, le commissariat a été pris pour cible ainsi que des établissements scolaires, une dizaine de magasins a été la proie des émeutiers, que ce soit par des dégradations ou des pillages, en particulier le magasin Carrefour situé en plein centre-ville³³.

31. Cette partie s'appuie sur sept entretiens réalisés avec des gradés appartenant à différents corps. Il ne nous a pas été possible d'aller plus avant dans notre enquête en rencontrant des effectifs chargés de la sécurité publique et du maintien de l'ordre. Nous le regrettons car ces entretiens auraient probablement permis de mieux décrire le métier, les logiques d'intervention et les situations rencontrées par les fonctionnaires sur le terrain.

32. Rappelons que les émeutes survenues tant aux États-Unis qu'en Angleterre ont donné lieu à la constitution de commissions d'enquête dont l'impact sur les réformes policières fut considérable. On pense en particulier à la commission de Lord Scarman (1982) et à la commission Mc Pherson (1999).

33. Que cette grande surface ait été la cible de dégradations pendant plusieurs nuits pourrait s'expliquer, outre par le prestige de cette enseigne et sa centralité, par un contentieux datant de plusieurs années entre la direction et des jeunes habitants les environs. En effet, seulement peu d'entre eux auraient bénéficié d'embauches, redoublant leur sentiment d'exclusion.

Nos interlocuteurs ont manifesté un double étonnement. C'est tout d'abord l'extension du phénomène à l'ensemble du département et à l'échelle nationale qui en a surpris plus d'un. Ainsi, à la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP): *« On s'est dit, l'incident est majeur (puisque'il y avait deux morts et un blessé grave). Donc, on se doutait bien que ça n'allait pas passer comme ça, quand bien même on n'y était pour rien, et qu'on allait nous imputer la responsabilité, entière ou partielle, de l'incident. On s'est dit que ça allait être un mauvais moment à passer, qu'il y aurait beaucoup de dégâts, qu'il risquait d'y avoir des blessés, qu'on essaierait de limiter la casse. Mais on ne pensait pas que ça s'étendrait aussi rapidement et, surtout, aussi largement »*. C'est ensuite, et corrélativement, la durée des incidents qui a été un facteur de surprise, finissant par susciter une appréhension à peine masquée par certains gradés ayant pourtant une expérience avérée. À Saint-Denis même, certains nous ont fait part de leur perplexité. *« Pour être très sincère, [nous confiera l'un de ses gradés], j'avais de très grandes interrogations, je me demandais même si ça allait s'arrêter... et où. Tous les jours, on est sur le terrain; tous les jours, on essaie de tenir et on ne voyait pas de porte de sortie »*.

Ce qui est frappant, c'est l'incrédulité manifestée par les policiers rencontrés à l'égard des mécanismes de diffusion de l'émeute. De façon assez unanime – et somme toute classique –, ils ont mis l'accent sur le rôle des médias. Pour les uns, *« le fait qu'on parle beaucoup de ces phénomènes, sans vouloir mettre en cause le rôle des médias, ça entraîne évidemment du mimétisme »*. Pour d'autres, ce sont les usages des nouvelles techniques de communication qui expliquent – en partie tout du moins – l'extension du phénomène. *« Quand on voit des voitures de police qui brûlent ou une école qui brûle, sur des sites Internet, deux heures après la commission des faits, pour inciter les autres cités à la surenchère... c'est dévastateur »*. Le rôle des médias expliquerait aussi le non-sens des dégradations commises, notamment par certains des très jeunes interpellés. *« Je me souviens d'un môme qu'on a eu ici, qui nous a mis le feu à une voiture; quand je lui ai posé la question "mais pourquoi tu as fait ça?", en fait... il voulait voir les pompiers! Ce sont des gamins qui n'ont aucun raisonnement, qui font comme tout le monde; en fait, ils ont vu ça à la télé, ils vont le faire eux aussi. Quand vous les prenez individuellement, c'est sûr, on pourrait les prendre pour des anges. On pourrait. Mais après, bon, c'est la banlieue »*. Cette citation illustre, parmi d'autres, comment les conduites des jeunes sont essentiellement définies par une identification territoriale qui transcende tout autre caractéristique (milieu social d'origine, situation scolaire, distinctions « internes » à la classe d'âge, etc.). Et d'ailleurs, dans certains quartiers de Saint-Denis en particulier, *« il n'y avait pas de but en soi pour eux. Ceux qui mettaient le feu avaient pour but de faire parler d'eux, de faire parler de leur secteur, de leur quartier »*.

Pour autant, ces discours ont un inconvénient majeur: ils présentent une capacité explicative limitée. Tout d'abord, ils n'expliquent pas pourquoi, alors que les images d'incendies de voitures ou de micro-émeutes sont devenues fréquentes au cours des années 1990, ces événements de novembre ont pris une telle ampleur. Ensuite, ces discours pointant la responsabilité des

médias ont largement dépassé la seule institution policière. De fait, un tel débat a fortement agité le monde politico-médiatique, lui-même incité au fil du temps à une certaine prudence dans le traitement des violences et le récit de leur déroulement. Enfin, la mise en cause des médias, qui constitue une version « officielle » plus ou moins formatée par l'institution, n'efface pas l'appréhension que cette vague d'émeutes a suscitée. Ce n'est pas seulement que ces policiers n'en voyaient pas le bout mais que, de mémoire de policier, on n'avait jamais vu ça, « *une telle intensité avec une telle généralisation. C'est ce qu'on craignait, c'est ce que tous les anciens policiers et gardiens de la paix disaient... Le bon mot après une nuit un peu houleuse sur ce département, c'était : "pourvu qu'ils ne se donnent pas le mot un jour" et c'est arrivé!* »

Il y a, ainsi, un double paradoxe :

– d'un côté, ce sont aussi bien les raisons du déclenchement que celles annonçant leur fin qui semblent échapper, une fois dits la surenchère médiatique et les enjeux de réputation des cités. La dimension anti-policière n'apparaît pas pertinente, contrairement à des incidents antérieurs. « *Je peux me tromper, mais des incidents comme ça, en seize ou dix-sept ans de police, on en a eu des dizaines, et même des incidents plus délicats à gérer pour nous : des chasses, plus ou moins légitimes, de policiers sur un scooter, qui finissent mal, il y en a eu... Chaque fois, cela a entraîné des problèmes, fort légitimement... Mais là, on ne peut pas dire qu'on ait été responsable directement du problème* » ;

– d'un autre côté, dans l'esprit des policiers, l'argument de la compétition médiatique repose à la fois sur le déni de communauté de situation (les jeunes ne sont pas concernés par l'incident ponctuel de Clichy alors que, en réalité, ils le sont, on l'a observé) et sur sa reconnaissance à l'image d'un groupe structuré, dans la mesure où le public auprès duquel se joue la compétition est bien celui des « jeunes des banlieues » (en particulier dans les défis sur les *blogs*). Mais passons maintenant au dispositif mis en place pour faire face au processus émeutier.

Le dispositif policier de gestion de crise : centralisé, décentralisé, innovant et producteur de réassurance

Au regard des entretiens réalisés, le dispositif mis en place est à la fois classique dans ce contexte urbain et innovant. Il se caractérise par une chaîne de commandements en cascade. Au point où l'on peut faire l'hypothèse selon laquelle les situations de crise de ce type sont aussi l'occasion d'une réorganisation des métiers policiers, d'expérimenter de nouvelles manières de faire ou des équipements.

• La chaîne de commandement

L'échelon départemental pèse plus particulièrement en « petite couronne », par tradition. L'étendue limitée du département, son caractère urbanisé, l'absence de gendarmes, mais aussi le caractère très sensible du « 93 » peuvent expliquer cette centralisation. Ainsi, par exemple, le 17 n'aboutit pas dans

les commissariats mais dans la salle de commandement de Bobigny. En novembre, l'échelon central est intervenu essentiellement pour prendre connaissance de l'activité et des demandes particulières de matériel.

D'un point de vue opérationnel, il y a eu un temps d'adaptation relativement court de la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) puisque l'intervention a été « vraiment structurée » au cours de la troisième nuit d'émeutes. Un dispositif classique a été mis en place avec un petit poste de commandement déporté au plus près du site. Mais, dès lors que l'on a assisté à un « embrasement quasi général », la coordination s'est faite depuis la salle de commandement de Bobigny de manière à établir des « noyaux de responsabilité » partout où il y avait des difficultés, soit sur une quinzaine de points. Puis, au bout de quatre jours, le dispositif a été adapté et, après une semaine, modifié afin de durer. Les chefs de district ont été assimilés à des commissaires d'État-major et les chefs de circonscription ont été « binomés », de manière à avoir une continuité de commandement. Pour autant, chaque chef de circonscription s'adaptait en fonction de ce qu'il avait constaté et organisait le déploiement des effectifs. Ainsi, la DDSP assurait la gestion des effectifs et les commissariats organisaient leur déploiement, avec trois missions prioritaires : sécuriser les interventions des pompiers, protéger les établissements publics, et interpeller les auteurs de troubles autant que possible.

On peut donc dire que le dispositif a été à la fois centralisé et décentralisé, qu'il s'est appuyé sur les *briefings* quotidiens du groupe opérationnel à la Direction départementale, tout en favorisant un remaniement des niveaux de responsabilité à l'échelle des individus (grades), selon un principe de délégation hiérarchique.

Deux exemples permettraient de l'illustrer. Le premier est lié à l'investissement médiatique des commissaires divisionnaires. Sur décision de la Direction centrale de la sécurité publique et avec l'accord du préfet et du Parquet, la tâche de représentation auprès des médias a été confiée aux commissaires divisionnaires. C'est un fait nouveau. *« On a estimé qu'il valait mieux communiquer – de manière technique, sans rentrer dans les détails judiciaires d'une affaire ou d'une autre – pour éviter de dire des bêtises ici ou là »*. Le second exemple est plus technique mais significatif : il s'agit de l'adaptation du système de transmission. L'État-major de la DDSP s'est rendu compte que le réseau dirigé était efficace en temps normal mais que, face à la multiplication des incidents, il fallait plus de marge de manœuvre aux opérateurs. *« C'est un peu stressant pour le chef car il n'entend pas les retours. Mais il faut faire confiance aux radios, les choisir avec de l'expérience, chevronnés, et les laisser diriger un district par opérateur. Il a fallu s'adapter. On a coupé le département en quatre, pas en deux. On a même ouvert des conférences de dégagement là où il y avait des problèmes »*.

• Les interventions policières à Saint-Denis

Sur Saint-Denis, deux compagnies de CRS ont été adjointes aux effectifs locaux engagés, sur des vacances, très tard en soirée. La première a été

localisée à la cité des Francs-Moisins, la seconde, divisée en deux, était mobile en fonction du lieu des incidents : le centre-ville, le quartier de Floréal-Saussaie-Courtille, et celui de Saint-Rémy.

Le dispositif mis en place a conduit à bloquer la cité des Francs-Moisins afin d'éviter qu'elle soit le foyer des émeutes à l'échelon local³⁴. Cette stratégie semble avoir été payante puisque, excepté la première nuit marquée par des affrontements sporadiques avec les forces de l'ordre, la cité est restée calme. *«Il n'y a pas eu d'affrontement direct aussi marqué que sur le district d'Aulnay. Parce que, justement, quand on a commencé à mettre le paquet sur Francs-Moisins, on était en nombre donc ils ne sont pas venus au contact comme ils l'ont fait à Aulnay au début (où on n'avait pas mis autant de monde). Il y a eu des incidents quand même, mais pas comparables».*

Il n'en reste pas moins que l'efficacité, en termes strictement policiers, n'a pas convaincu tout le monde. Un autre facteur, qui a été mentionné à de nombreuses reprises, concerne la place des économies informelles et des trafiquants de drogue qui contrôlèrent de l'intérieur les cités. *«Sur les Francs-Moisins, c'est un constat, mais on se dit qu'il y a peut-être le rôle des dealers qui préfèrent calmer les jeunes pour éviter une présence policière trop importante».* Un constat similaire a été fait à Stains au Clos Saint-Lazare et à Épinay notamment. Il appelle néanmoins quelques nuances.

On a en effet assisté à une transformation de la structure et des formes de trafic au cours de ces dix dernières années à travers les effets conjugués de trois phénomènes : l'effondrement du marché de l'héroïne, la diversification du marché du cannabis et le développement – déjà à l'œuvre dans la seconde partie des années 1990 – des trafics multi-produits (cocaïne/cannabis/ecstasy, sans parler des biens de consommation «tombés du camion»). D'où une concurrence accrue au sein des réseaux de revente et un contrôle plus difficile du territoire des cités. Parallèlement, on a assisté un net recul des règlements de compte entre bandes, qui étaient encore fréquents au milieu des années 1990, comme en témoigne ce commandant de police ayant fait toute sa carrière dans le département : *«J'ai connu les Francs-Moisins en 1996. C'était une période où il y avait des affrontements entre bandes, notamment avec des consommateurs de Stains. Et puis on a passé des périodes où, tous les quinze jours, il y avait des règlements de compte. Mais un règlement de compte à balles réelles. Entre le jeune qu'on récupérait dans la cabine téléphonique percé de je ne sais pas combien de bastos, et puis quinze jours après, on a fait le voyage en raison inverse sur le Clos Saint-Lazare. Je suis arrivé juste avant les violences urbaines, je suis arrivé le 24 octobre ici, mais on n'a plus ces affrontements de bande à bande. Je ne dis pas que ça n'existe plus mais, sincèrement, on ne le ressent plus. On n'en a plus du tout. On n'a pas de bandes extérieures...».* Il y aurait donc,

34. Il faudrait insister plus qu'on ne peut le faire ici sur cette cité, sa réputation, les transformations qu'elle a connues au cours de ces dernières années, tant au plan urbain (désenclavement, réhabilitation) qu'en termes de délinquance (trafics, bandes), car ces transformations nous paraissent expliquer dans une large mesure le calme relatif que l'on y a constaté au cours du mois de novembre 2005.

dans ce sens, une sorte d'anachronisme à évoquer une logique de contrôle du territoire par des bandes alors que les rapports sociaux de trafics seraient devenus, au fond, plus anormaux, moins régulés de l'intérieur.

Un autre phénomène, plus ou moins lié à ces constats, concerne la perte d'emprise des plus «grands» sur les plus «petits». Insistons sur ce dernier point car il corrobore l'hypothèse concernant la participation d'une fraction particulière de la jeunesse des cités aux émeutes. Il se trouve confirmé par les diverses observations que l'on a pu mener personnellement sur le monde des cités, observations qui conduisent à infirmer la thèse des logiques mafieuses qui assureraient un contrôle de ces territoires³⁵. Certains des policiers rencontrés ne disent pas autre chose. *«Aujourd'hui, on constate que les plus grands ont de plus en plus de mal à tenir les plus jeunes. Des grands nous disent aujourd'hui "mais les petits, on ne peut plus rien en faire". On ne voyait pas ça il y a plusieurs années. On a aujourd'hui dans les cités une nouvelle génération de mineurs que même les plus grands ont du mal à gérer»*. S'il ne s'agit pas de généraliser cette observation à l'ensemble d'une génération, elle vient néanmoins pointer une dégradation de la situation sociale de bien des adolescents ayant grandi dans les cités au cours de ces dix dernières années et des rapports sociaux qu'ils entretiennent avec les institutions (école, travail social, police, etc.).

Aller plus loin consisterait à affiner une approche territoriale pour analyser chaque quartier ou cité, ses caractéristiques sociales et urbaines, les formes de délinquance enregistrées et les modalités d'intervention de la police. On y verrait apparaître alors des logiques spécifiques combinant plus ou moins leurs effets. Restons-en au quartier de Floréal-Saussaie-Courtille et au centre-ville – *«cette cité dans la cité»* – ainsi décrits par un de nos interlocuteurs. *«FSC est une cité aujourd'hui fortement marquée par une délinquance de voie publique et la délinquance des mineurs, ce qui explique sans doute pourquoi cette cité a beaucoup fait parler d'elle durant les violences urbaines : jets de cocktails Molotov, incendies de véhicules pour nous faire venir. Là, on était vraiment dans les violences urbaines classiques. Le centre-ville a été beaucoup touché aussi. Particularité : l'aspect délinquance a sans doute pris le dessus par rapport à l'aspect violence urbaine. C'est-à-dire que des magasins ont été pillés. C'était de la délinquance classique et les violences ont servi de prétexte à des délinquants qui en ont profité (ce qu'on a retrouvé un peu dans les manifestations anti-CPE)»*.

Sécurité publique, maintien de l'ordre et violences urbaines

On a coutume de distinguer dans le travail de la police nationale trois domaines de compétence. Il existe, d'un côté, deux domaines d'excellence, à savoir le maintien de l'ordre et la police judiciaire, et de l'autre un domaine

35. Kokoreff M. (2003), *La Force des quartiers*, Paris, Payot, p. 194-203 et 325-330. Voir aussi plus largement, Kokoreff M., Péraldi M. et Weinberger M. (dir.) (2007), *Économies criminelles et mondes urbains*, Paris, PUF.

nettement moins performant, c'est ce qu'on appelle la sécurité publique ou la police urbaine. L'état à la fois universel et spécifique des relations entre police et jeunes s'inscrit précisément dans cette problématique de sécurité publique. Or, comme celle-ci en France est moins performante, elle est transportée dans le champ des deux autres polices. La politique actuelle est particulièrement typique à cet égard : elle consiste à penser que l'on peut traiter les difficultés rencontrées dans les quartiers sensibles avec des CRS et des BAC. Force est de constater que, lors des émeutes de novembre 2005, la police nationale s'est montrée d'une grande efficacité et compétence en matière de rétablissement de l'ordre. C'est un même constat qui a été fait dans le département de Seine-Saint-Denis. Pour autant, un tel déplacement laisse entier le problème de la sécurité publique, c'est-à-dire la capacité à renouer des liens entre les forces de l'ordre et la police qui ne soient pas d'entrée placés sous le signe de la méfiance ou de la violence.

Ce découpage des métiers tout autant que des missions a une signification du point de vue de la sociologie du travail policier mais constitue aussi un enjeu politique fort. Ainsi, dans les années soixante, la priorité allait à l'ordre public plutôt qu'à la sécurité des citoyens. C'est sans doute ce qui peut expliquer la prise de conscience tardive d'une explosion de la délinquance de voie publique dans les années 1980 et la difficulté à y faire face. Depuis, la stratégie a été de pouvoir jouer sur ces deux plans : assurer la tranquillité de tous et lutter contre la criminalité. C'est une telle tendance qui s'observe actuellement. Or, si un tel objectif peut sembler vain, c'est pour deux raisons essentielles : d'une part, il s'agit de formes de délinquance relativement autonomes ; d'autre part, l'on ne peut pas tout faire avec une organisation centralisée. C'est ainsi que dans bien des pays, la gestion quotidienne et localisée de la sécurité publique est distincte de l'action judiciaire et du maintien de l'ordre centralisé³⁶.

Tout se passe, pourtant, comme si sécurité publique et maintien de l'ordre étaient solubles dans une même politique. La redéfinition du vocable de « violences urbaines », jadis théorisé par la commissaire Lucienne Bui Trong, participe en quelque sorte d'une telle stratégie policière. Et c'est bien le discours que nous avons entendu, tout du moins en partie, dont on observe et comprend les effets de réassurance qu'il est susceptible de produire sur des effectifs mis à mal sur bien des plans. En même temps, il ne règle rien sur le fond, à savoir le cycle des provocations réciproques qui alimente les rapports tendus entre jeunes et forces de l'ordre dans le contexte des quartiers et cités populaires.

- **« Sécurité publique et ordre public, c'est pareil en Seine-Saint-Denis ! »**

Ces questions sont d'autant plus délicates que les réponses varient – on l'imagine – selon que l'on a affaire aux représentants de tel ou tel corps.

36. Voir sur ce point Robert P. (1999), *Le citoyen, le crime et l'État*, Genève, Dalloz.

Du côté de la sécurité publique, les réponses des gradés traduisent une grande satisfaction. En substance, on est désormais plus réactif, mieux organisé; on a beaucoup appris sur le plan tactique; on a utilisé des moyens matériels nouveaux (hélicoptères, lanceurs à eau, nouveaux types de munition, etc.). Face à la question, toujours délicate, de la coordination des différents services (PJ, RG, sécurité publique, CRS, gendarmes mobiles) non seulement «ça s'est plutôt bien passé» mais «ceux qui étaient vraiment le plus à même de gérer les problèmes de violence urbaine, c'était la sécurité publique, sans être corporatiste». Le seul bémol concerne, néanmoins, le renseignement. Il n'y a pas eu d'indices, d'anticipation par rapport à la situation sur le terrain. «Ce qui est clair, encore une fois, c'est que l'on souffre d'un manque d'informations. Je vais être dur avec les collègues chargés du renseignement, mais là, "on est dans le bleu"! On s'en est bien rendu compte, là! Les seuls à peu près informés, c'était nous! Et c'est pas normal... Ce n'est pas aux gens qui ont la tête dans le guidon de faire du renseignement»³⁷.

Du côté des Compagnies républicaines de sécurité, le discours n'est pas le même. En effet, si la maniabilité des CRS lors des émeutes, en Corse ou lors du CPE, a été démontrée, leur utilisation en novembre n'a pas été exempte de critiques et pose des problèmes de fond, comme nous l'ont expliqué les gradés de la CRS 7. Le bilan du redéploiement territorial des CRS a conduit à une certaine stabilité des affectations géographiques des Compagnies. Elle n'autorise pas pour autant à parler d'inscription territoriale. Car un tel redéploiement en cours bute sur deux difficultés majeures: tout d'abord, l'absence de concertation entre les différents corps de police; ensuite, la méconnaissance de la topographie des lieux qui continue de caractériser les Compagnies républicaines de sécurité. En conséquence, les unités déployées sur Saint-Denis ont eu aussi le sentiment – toujours d'après nos interlocuteurs – soit d'être utilisées à contre-emploi en faisant des contrôles routiers et des vérifications d'identité sur la voie publique, soit de payer les pots cassés ou de faire le «sale boulot», en récoltant les effets de l'activité des collègues de la police urbaine. Pourtant, les idées ne manquent pas afin de favoriser la coopération: l'instauration d'une radio commune aux différents corps utilisant des fréquences distinctes, des tournées mixtes, la connaissance mutuelle des pratiques. Plus généralement, on retrouve les thèmes majeurs de la politique de la ville: un territoire, c'est un lieu et un réseau d'acteurs coordonnés.

En définitive, il apparaît que l'articulation – bien que problématique – entre sécurité publique et ordre public, au nom d'une politique d'ordre, instaure un mécanisme de légitimation circulaire³⁸. En effet, les ratés des opérations de sécurisation dans les quartiers sensibles légitiment le renforcement des

37. On peut y lire un des effets de la redéfinition des missions des Renseignements généraux survenue ces dernières années, délaissant le travail d'information sur les «banlieues et violences urbaines» au profit d'enquêtes sur les menaces incarnées par les «réseaux islamistes et milieux intégristes».

38. Sur cette notion et plus généralement, voir les réflexions de Cartuyvels Y., Mary P. et Réa A., «L'État social-sécuritaire», in Collectif (2000), *Réponses à l'insécurité. Des discours aux pratiques*, Bruxelles, Labor.

dispositifs de maintien de l'ordre, qui, faute d'une réelle « politique de fidélisation », accroît le climat de tension et les effets d'annonce sécuritaire. C'est dire que dispositifs et discours se renforcent mutuellement, justifiant le déplacement des pratiques policières vers la multiplication des dispositifs de contrôle, sans rien régler sur le fond, en particulier dans le département de Seine-Saint-Denis.

- **Les effets locaux de réassurance sur les effectifs**

Il apparaît plus largement que les violences urbaines de novembre ont fourni une impulsion nouvelle se traduisant par la latitude acquise dans l'organisation du déploiement des forces, mais aussi, les effets valorisants sur les effectifs. De façon générale, ces événements semblent avoir « *renforcé, d'une certaine manière, la cohésion dans la maison, ce qui n'a pas été un mal* ». Plus localement, cet effet de réassurance est loin d'être négligeable, comme l'expliquera la commissaire divisionnaire :

« En plus, Saint-Denis, c'est peut-être hors sujet mais il y avait quand même tout un contexte : le changement d'équipe et, malheureusement, tous les incidents qu'il y avait eu³⁹, avec la mise en cause même du chef de service qui avait été suspendu. Vous imaginez le contexte de la prise de service de la nouvelle équipe en septembre. Les fonctionnaires avaient plein d'interrogations, la presse s'était fait l'écho de tout ce qui s'était passé... Moi, je suis arrivée en septembre, avec des effectifs, ici, à qui il a fallu répéter tous les jours qu'ils devaient être fiers de porter leur uniforme et qu'être policier, c'était un beau métier dont ils devaient être fiers. Qu'ils marchent dans les rues de Saint-Denis la tête haute. Ensuite, on a eu l'audit. Un audit, ce n'est jamais bien vécu par les effectifs. Et arrivent ces violences urbaines et c'est regrettable qu'on en soit là mais, pour nous, la conclusion c'est que, à la limite, en interne, ça a permis de ressouder, de passer à autre chose et de voir que notre métier premier était d'assurer la sécurité des biens et des personnes à l'extérieur, et tous les fonctionnaires ont retrouvé cette motivation. En plus, on n'a pas eu de blessés (à l'exception des deux qui ont été blessés ailleurs). Et c'est vrai que les effectifs, il a fallu parfois les freiner, effectivement. Après leur vacation, à 22 h, alors qu'ils avaient fini, on leur disait de rentrer chez eux mais certains insistaient, voulaient rester. Il y avait cette volonté d'être présent et de participer au maximum ».

Importants pour saisir les effets du contexte local, ces derniers éléments ne sont pas sans incidences en termes de représentation du métier et de formation par les pairs car, s'ils traduisent ici une bonne maîtrise des événements et une capacité à remobiliser ou réassurer des fonctionnaires dont la mission est difficile, ils ne peuvent occulter d'autres situations, qu'il s'agisse de « situations-panique » ou de prises de décisions à forte responsabilité, reposant la question de l'encadrement. Par ailleurs, ce phénomène de réas-

39. Huit procédures judiciaires pour des viols avérés ou des faits de violence ont abouti à la mise en examen de vingt-quatre fonctionnaires.

surance n'est pas propre aux policiers : il vaut aussi pour les élus et les acteurs de terrain, comme on le verra plus avant.

Déontologie et professionnalisation

Pour conclure cette partie, nous souhaiterions mettre l'accent sur un point central, mais complexe, qui concerne les rapports entre la police et le droit pris en compte du point de vue de leur *sens politique*. Central parce que depuis au moins les premières émeutes connues en France au tournant des années 1980 et plus encore depuis la fin des années 1990 jusqu'à aujourd'hui, un doute s'est instauré sur la légitimité de la force publique et la légalité des pratiques policières, en particulier dans les zones dites de « non-droit ». Que l'on parle de « bavures policières » ou de « violences illégitimes », c'est bien dans ces territoires que la question de *l'écart au droit* censé encadrer l'action policière s'est posée avec la plus grande acuité. Divers épisodes législatifs ont conduit à réinscrire cette action dans un cadre légal, que ce soit par la loi sur la sécurité quotidienne (2001) ou la loi sur la sécurité intérieure (2002). Auparavant, l'instauration par la loi du 10 juin 2000 d'une Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) a pu être considérée comme une innovation considérable après les tentatives avortées en 1986 et 1993, bien que disposant de pouvoirs sans comparaison avec ceux que détiennent des commissions de ce type en Amérique du Nord. Et l'on sait que l'actuel ministre de l'Intérieur se fait fort de rappeler les exigences déontologiques s'appliquant particulièrement aux fonctionnaires en tenue qui interviennent dans les cités : ferme sur le traitement de la délinquance, il se veut aussi irréprochable sur les questions de déontologie. C'est ainsi que le politique descend dans *l'arène* pour s'efforcer de réguler la violence⁴⁰.

Ce point n'en demeure pas moins complexe pour des raisons liées à l'organisation interne de la police. Ce n'est pas seulement parce que le doute s'est instauré sinon dans une partie de l'opinion publique, du moins parmi les habitants des quartiers populaires victimes des discriminations policières dont rendent compte tant les commissions d'enquête et les travaux de la CNDS que les enquêtes de terrain menées dans ce contexte urbain. C'est aussi au regard d'une caractéristique majeure du travail policier dont Dominique Monjardet a été un des premiers à mettre en valeur le mécanisme, qu'il a qualifié d'« *inversion hiérarchique* », et qui double le procès classique de descente des ordres et consignes et de remontée de l'information⁴¹. *L'inversion hiérarchique* consiste en la nécessité, tout le long de la ligne hiérarchique et de bas en haut, d'enregistrer, classer, « filtrer » les initiatives et les décisions des exécutants pour les intégrer dans les cadres et les codes des activités légitimes strictement définies dans l'organisation et, le

40. Ces réflexions doivent beaucoup aux travaux de Fabien Jobard et en particulier à son article (2007), « Le nouveau mandat policier. Faire la police dans les zones dites de "non-droit" », *Criminologie*, (à paraître).

41. Monjardet D., Benguigui G., Chauvenet A. et Orlic F. (1984), *La police quotidienne. Éléments de sociologie du travail policier*, rapport GST-université de Paris VII. Repris de façon synthétique dans Monjardet D. (1996), *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte.

cas échéant, de les sanctionner. En d'autres mots, si on ne peut dissocier le contenu des tâches de leurs exécutants, il en résulte sinon une certaine opacité des pratiques policières, du moins du jeu dans l'appréciation des comportements ou des territoires qualifiés de criminogènes dans le cas qui nous intéresse. C'est ce mécanisme qu'il faut avoir à l'esprit pour expliquer dans quelle mesure, et selon quelles modalités, les pratiques policières sur le terrain ont pour conséquence un traitement différencié des populations selon leur origine et le territoire où elles sont contrôlées. De même, c'est ce mécanisme qui permet d'expliquer la montée en puissance des outrages à agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions. L'outrage peut en effet se comprendre comme le produit de l'inversion d'une situation mal maîtrisée sur le terrain.

Ce mécanisme permet de comprendre à la fois que la préoccupation pour les questions de déontologie descend du haut vers le bas de l'institution et qu'elle n'empêche pas des situations qui génèrent un fort sentiment d'injustice dans les quartiers populaires. De fait, en Seine-Saint-Denis, la DDSP n'a pas attendu les suggestions de la Direction centrale ou départementale. C'est le directeur lui-même qui a pris l'initiative assez rapidement, comme le raconte un de ses plus proches collaborateurs. *«Le troisième ou quatrième jour, il m'a dit : "Il faut qu'on réunisse les troupes et qu'on les briefe, leur rappeler que ce sont des choses qu'on n'a pas l'habitude de connaître. Les gens commencent à être fatigués, il faut leur rappeler la déontologie, la manière d'intervenir". Ce qu'ils ont appris à l'école en fait, il fallait retravailler les fondamentaux ! Tout simplement parce qu'ils étaient fatigués et exaspérés. Parce qu'ils rencontraient des choses, étaient confrontés à des problèmes qu'on avait rarement vus jusqu'à présent et, en tout cas, pas de manière généralisée comme ça. Très rapidement, au briefing, le directeur est descendu lui-même pour rappeler que, certes, c'était difficile, mais que ce n'était pas la guerre, qu'en face on n'avait pas un ennemi (même si certains ne sont pas animés de bonnes intentions envers nous – c'est un euphémisme). On leur a rappelé ça sans arrêt. Et aucun gardien de la paix n'y a trouvé à redire. Que les commissaires et les officiers soient descendus également dans l'arène, ça a été apprécié. En tout cas ici, c'est sûr. Même des syndicalistes sont venus le dire (alors qu'on ne leur demandait pas !).»*

Le point de vue des gradés de la CRS 7 exprime une opposition entre déontologie professionnelle et professionnalisation. *«On balance des codes de déontologie de là-haut»*. Or, ces directives sont vaines, voire contre-productives : le problème fondamental relève moins de la déontologie que de l'apprentissage du métier et c'est, par surcroît, le seul argument susceptible de porter auprès des agents. À force, ces derniers ont tellement *«peur des problèmes disciplinaires et déontologiques – c'est la même chose – qu'ils en viennent à adopter une attitude de retrait»*. Tout se passe donc comme si la réalité de l'exigence déontologique était, pour les agents, toute disciplinaire. Comment dès lors professionnaliser le travail policier ? Telle est la question posée qui renvoie à deux axes : le droit et le cadre civil de l'interaction.

L'axe du droit: le constat massif qui est dressé est celui de l'absence de respect des cadres de la procédure qui commence par la méconnaissance des incriminations. Plus exactement, on commence par interpeller, avant de chercher à justifier le cadre juridique de l'interpellation. La pratique usuelle inverse donc bien les séquences. Ainsi, par exemple, on trouve souvent dans les PV, au titre de l'incrimination, «incitation à l'émeute». Or, cette catégorie n'existe pas au plan juridique, alors que sont disponibles les 3 D: Détérioration, Dégradation, Destruction. Ces incriminations inexistantes sont censées être cause de nullité de procédure, laquelle reste davantage un risque qu'une sanction. Il en va de même de la «palpation de sécurité» pour laquelle il n'existe aucune définition «statutaire» (réglementaire, professionnelle)⁴². «*Quand je le dis aux agents, [poursuit un de nos interlocuteurs], ils s'énervent: "on n'est pas des juristes!". Je leur réponds: "vous refusez la professionnalisation"»*⁴³.

L'axe du cadre civil d'intervention: les fonctionnaires de police ne sont pas préparés à ces confrontations avec les jeunes des cités en particulier, qui sont leur clientèle ordinaire du fait de leur socialisation initiale, mais aussi de leur formation dans les écoles de police. «*Ce qu'il faut apprendre aux agents, c'est à être face à des jeunes qui mâchent leur chewing-gum, assis dans une voiture dont la sono est à plein tube, apprendre à faire baisser le volume, c'est la première des étapes et celle qui, précisément, manque*». Faute de ces compétences civiles ou relationnelles, les modalités d'intervention des agents alimentent les situations de tension et renforcent la construction des stéréotypes.

C'est pourquoi certains gradés plaident pour une refonte des corps et des pratiques professionnelles, rendue impossible pour des raisons d'affichage politique et par la structuration syndicale de cette administration (rappelons que chez les CRS, le taux de syndicalisation frise les 95%). Ces deux aspects, bien qu'interdépendants, relèvent, pour le premier d'une réforme de l'institution, réforme qui se conduit par le haut et concerne au premier chef les agents de commandement; pour le second, d'une professionnalisation aboutie qui vise au premier chef les agents de base. La formation des cadres est un thème qui fait charnière: faute de connaître le métier, ils sont doublement incapables de faire preuve d'autorité.

42. Suite à une plainte déposée par un justiciable de Poitiers qui a fait jurisprudence, la Cour européenne des droits de l'Homme a établi que la palpation de sécurité avait constitué une «atteinte à la liberté de venir». Un arrêt de la Cour de cassation a par la suite établi une définition juridique de la palpation de sécurité: «une mesure technique laissée à l'appréciation des policiers en fonction de circonstances de temps et de lieux». Derrière le flou de la formule, cet arrêt introduit bien une obligation de justification tout à fait sérieuse. À l'école de police de Saint-Cyr, l'usage de la palpation de sécurité est limité formellement aux procédures de flagrant délit.

43. Les rapports de la CNDS sont là pour valider ce raisonnement dans la mesure où c'est bien souvent la disproportion des forces au regard des dangers qui est invoquée, en se basant, tant sur les Principes généraux de sécurité pour agent (PGSA) que sur les Gestes techniques des policiers en intervention (GTPI). Voir, à ce propos, le colloque organisé par la CNDS, qui s'est tenu à Paris, le 20 octobre 2006: «Approche internationale de la déontologie professionnelle».

Face aux problèmes de déontologie et à la nécessité d'une professionnalisation accrue, la question de l'encadrement des pratiques policières dans les « zones urbaines sensibles » est centrale. À la jeunesse des effectifs viennent s'ajouter le manque d'encadrement et le *turn over* qui y paraît plus important qu'ailleurs. Cet extrait d'entretien réalisé avec deux membres de Synergie Officiers illustre assez bien les conditions de vie et de travail des policiers et les choix de carrières qui s'offrent à eux.

« Ce qui va arriver, c'est que la personne va arriver, sortir de l'école et être au commissariat de Saint-Denis. Elle va y rester quatre ans, cinq ans. C'est le moment où cette personne va pouvoir passer brigadier, et là, elle a toute possibilité pour partir. Surtout que, en ce moment, on se trouve dans une situation où, en province, ils sont en manque de gradés. Il va de soi donc qu'au bout de quatre ou cinq ans, la personne, si elle est originaire de province, fait le choix de retour chez elle. Elle fera un petit peu une croix sur sa carrière (quoique). Parce que si on réfléchit bien maintenant, vous avez pas grand-chose à perdre à rester en province, vous avez même tout à gagner. Parce que les petits avantages que vous avez ici, notamment pécuniers, la fameuse prime⁴⁴, sont largement récupérés lorsque vous êtes en province. Le coût de la vie est beaucoup moins cher. Pour vous loger, je ne vous en parle pas! [...] Pareil pour les promotions. Entre l'officier qui va être lieutenant à Royan et celui qui va être lieutenant aux Bosquets, la différence en avancement sera de trois ans. Le gars qui sera à Royan, il passera en neuf ans; celui qui sera aux Bosquets, il passera en six ans. Vous croyez que le jeu en vaut la chandelle? »

– Vu les risques, vous voulez dire ?

« Et les avantages ! Y'en a un qui va se soucier de son petit bateau pour aller à la pêche et l'autre qui va se soucier de bien protéger son pavillon donc se payer une alarme pour ne pas être cambriolé, faire attention à ses enfants, pour ne pas aller les mettre à n'importe quelle école, les mettre dans des écoles privées sous contrat d'État parce que, sinon, ils vont avoir de gros soucis, faire attention à son épouse parce qu'on ne va pas faire ses courses à n'importe quel endroit – je sais de quoi je parle. La personne qui habite à Royan n'a pas ces soucis-là. Donc, tout mis bout à bout, vous n'avez aucun intérêt à rester ici [...]. Moi qui suis du 93, je m'y suis toujours promené dans ces cités. Quand, du matin au soir, vous prenez des crachats sur votre tenue, qu'on vous balance des machines à laver, cité du Chemin vert à Bobigny, qu'on vous balance des boules de pétanque, qu'après on vous traite d'enclulé, "je vais niquer ta femme, je vais savoir où t'habites, je vais venir, je vais foutre le feu à ta maison..." [Soupir]. Ce garçon, il va peut-être avoir un verbe un peu haut, vous croyez qu'on peut pas le pardonner un tout petit peu ? »

Autre officier : « Quand vous avez un équipage, un ancien qui a

44. Il s'agit d'une prime de postes difficiles pour agent travaillant en petite et grande couronnes. Autrement dit, quelqu'un qui travaille à Neuilly-sur-Seine ou à Montfermeil touche la même prime qui est à peu près de 450 euros par an.

dix, quinze ans d'ancienneté dans une même circonscription, c'est extrêmement rare. Un ancien, il peut tempérer, il peut intervenir d'une certaine façon, il est reconnu, par ses effectifs, et aussi par les jeunes parce qu'il a un certain âge, il les connaît. Les jeunes, il leur dit: "Calmez-vous! Toi, je connais ton père, toi je connais ta mère. Arrête tes conneries, maintenant c'est l'heure d'aller te coucher". Ça, ça fonctionne. Mais quand vous avez des policiers qui ont l'âge des jeunes qui sont dans le hall, qui sont depuis six mois ou un an, c'est leur premier poste après leur sortie de l'école, là c'est difficile».

En conséquence, on peut dire que tout se tient: d'un côté, le respect des règles de déontologie et les différentes formes de contrôle (interne ou externe, tant par l'IGS et l'IGPN que par le Parquet) dessinent en creux la question de la formation et de la professionnalisation des fonctionnaires; de l'autre, l'organisation du travail de police selon le mécanisme de « hiérarchie inversée » et le manque d'encadrement, lui-même lié aux conditions de travail difficiles et aux situations de stress extrême dans les zones sensibles, produisent et reproduisent des situations de tension extrême.

> IV – Médiations et pacification des acteurs locaux

Les événements de novembre 2005 à Saint-Denis ont été marqués par la mobilisation d'acteurs intermédiaires animés par une volonté de médiation. Ces mobilisations «font l'événement», autant qu'elles l'accompagnent ou en atténuent les formes. L'importance de ce rôle mérite d'être soulignée, et pas seulement en vertu de cette pacification immédiate, dans ses logiques, apports et limites. Ne serait-ce que parce que la spontanéité de ces conduites oblige à souligner leur enracinement, que les acteurs situent dans le prolongement d'engagements politiques, professionnels, parentaux et civiques.

Traités sur le mode de l'évidence comme des émeutes au masculin, qu'accentue encore la concentration exclusive du regard sur le face à face entre jeunes et police, les événements de novembre 2005 révèlent une activité de médiation demeurée «hors champ» qui se conjugue, elle, largement, au féminin. On peut dès lors s'interroger sur les formes sexuées de ces manifestations dans l'espace public. Mais l'on peut, dans le même mouvement, s'interroger sur les catégories du débat public et l'étrange scansion du regard dans laquelle elles sont produites. Cette représentation de l'émeute, dominante jusque dans la littérature sociologique, cantonne les habitantes au rôle de «spectateur» et c'est dans un second temps seulement que l'on s'interroge sur leur appréciation de l'événement (la «solidarité de fond» ou le «ras-le-bol» des habitantes) ou sur leur responsabilité (à travers le discours de la démission parentale). Le paradoxe de ce récit médiatique et politique, on l'admettra, est assez net: dans un premier temps, «les habitants» sont extraits de la scène et placés dans la position de spectateurs passifs, leur réintégration, dans un second temps, met en avant leur responsabilité.

Désamorcer le face à face jeunes-police

La capacité de la municipalité à orchestrer ces mobilisations témoigne des mutations d'un tissu politique local fragilisé (effritement et «nostalgie du maillage militant» traditionnellement caractéristique des villes communistes, progression de l'abstention et des scores électoraux de l'extrême droite) mais vivace: on peut dire que, par capillarité, les «relais» ont fonctionné, dans les deux sens, entre élus, militants et habitants.

- **Une mobilisation mi-spontanée, mi-pilotée, qui reflète l'intégration de la municipalité**

L'évaluation, rétrospective, du calme relatif qui a régné à Saint-Denis ne doit pas masquer l'inquiétude des acteurs locaux dès le début des événements de Clichy. «*On a vu arriver la vague de violence en s'inquiétant de ce qui pouvait se passer sur le territoire*», rapporte cet élu. La connaissance fine du territoire qu'ont les acteurs locaux les met en situation de prendre la mesure d'une situation explosive. «*Personne ne s'y attendait, mais on est toujours presque prêts à s'y attendre. On sait très bien que les ingrédients sont là. Il suffit d'un drame*», rappelle un autre élu. Si le scénario des

émeutes de novembre 2005 n'est pas à proprement parler «surprenant», le premier temps est celui de l'attente et de l'anticipation. Le récit de cette employée municipale, par ailleurs militante associative, indique à la fois cette perception fine de l'ambiance des quartiers et cette capacité d'alarme ou de «veille» des acteurs, qui se tournent vers la municipalité.

«J'ai du mal à monter l'histoire, à dire comment ça a commencé. Personnellement, j'ai vu que ça bougeait dans les cités, qu'il y avait des choses pas normales [...]. Puis, en novembre, on avait rencontré le maire, à quelques-uns, des militants de la ville, des gens dans leur quartier qui nous avaient dit "si ça bouge, il faudrait qu'on puisse tourner un peu sur la ville, il faut voir ce qu'on peut faire". Ce n'était pas impromptu, c'était à l'occasion d'une autre réunion où l'on avait senti que les choses allaient mal. Ça commençait à bouger».

(Employée municipale et militante associative, 56 ans).

Très vite, une cellule de crise municipale se met en place, regroupant autour du maire quelques élus et responsables de services, qui centralisent et relaient les informations obtenues *via* les services de police ou transmises, par-delà les services municipaux, par des militants ou des habitants. De manière sporadique, quelques échanges d'information et récits de pratiques ont lieu entre les élus de la communauté d'agglomération, voire du département, sans que l'on puisse parler de véritable coordination, chacun s'accordant à dire que, dans l'urgence, «*on était un peu chacun pour soi, le nez dans le guidon*». À cet égard, les élus de Saint-Denis se trouvent, sinon dans une situation favorable, en tous cas dans une situation de surprise toute relative car ils disposent d'une réserve d'expérience: «*on était un peu aguerris*».

Ce savoir-faire autorise quelques innovations, au sens de l'application à la gestion des émeutes de pratiques forgées dans d'autres contextes. C'est le cas, par exemple, d'une permanence d'aide aux victimes *ad hoc* à la Maison de la justice et du droit, et de l'organisation d'une politique d'indemnisation pour les propriétaires de véhicules incendiés qui ne seraient pas couverts par une assurance personnelle. Cette disposition ne sera que peu sollicitée par les intéressés, contactés à nouveau par courrier sur la base des plaintes enregistrées au commissariat. Par contre, la permanence reçoit «*beaucoup de parents affolés, inquiets pour leurs enfants dont ils n'avaient pas de nouvelles depuis leur placement en garde à vue*», rapporte le permanent. Dans une autre gamme, les services de la communauté d'agglomération, compétente en matière d'enlèvement des déchets sur la voie publique, sont priés, comme les gardiens d'immeubles, de ne sortir les poubelles qu'au dernier moment, mis au service d'une politique de prévention situationnelle: on évite de laisser prise au feu, ou de laisser s'installer l'image de quartiers dégradés. Ces interventions «de proximité», multiformes, supposent un échange d'informations constant, l'implication et la coordination des services municipaux. Elles reposent sur l'insertion locale des élus et leur capacité sinon à susciter les «bonnes volontés», du moins à être investis de ce rôle de pilote.

Au-delà de ce noyau dur municipal, une quarantaine de personnes – soixante au plus en comptant les quelques élus – se retrouvent tous les soirs et sillonnent

nent en petits groupes les rues de la ville, principalement dans le centre, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ce second cercle reflète, pour partie, le tissu militant local et l'interconnaissance y est dense. Quoique de dimension restreinte, ce groupe est cependant composite et l'on peut repérer plusieurs formes d'engagement.

- Une première strate, sédimentée au fil des campagnes électorales, regroupe les militants syndicaux, «cheminots» ou autres, de culture communiste. C'est «la famille», «ambiance Fête de l'Huma», «c'est un peu cette chaleur-là», précise un observateur.
- Une seconde strate est formée par des employés municipaux, «présents par attachement pour leur ville et pour leur outil de travail». On y compte, notamment, des animateurs jeunesse, qui situent leur engagement dans le prolongement de leur engagement professionnel, tout en précisant qu'il s'agit bien d'un engagement «citoyen» et, en ce sens, volontaire. Dans l'ensemble, il s'agit plutôt d'hommes de 35 à 45 ans, parfois d'ascendance maghrébine, souvent nés à Saint-Denis.
- La troisième strate, recrutant plus souvent chez les classes moyennes intellectuelles et les employés que chez les ouvriers, est plus féminisée. Elle regroupe des militants d'extrême gauche et des militantes associatives mobilisées sur les questions de sécurité dans la perspective d'un dialogue social à renouer. On compte également, parmi ces habitants du centre-ville, des acteurs et des actrices dont les formes d'engagement sont plus ponctuelles et ne passent pas toujours par des cadres organisés.
- Pour compléter le portrait de ce groupe, il faut ajouter à ces «militants de la ville», quel que soit le mode d'affiliation politique qui les caractérise – syndical et partisan, associatif ou passant par des relations d'attachement plus personnelles – les «relais d'habitants» qui se sont mis en place dans différents quartiers (à Floréal, La Saussaie, Allende, Joliot-Curie, La Plaine en particulier). *«Généralement, ce ne sont pas des jeunes dans les amicales de locataires, ce sont plutôt des gens âgés donc je ne les avais pas sollicités, je craignais des difficultés. Et, en fait, la présidente de l'amicale de... avait appelé deux ou trois jeunes du quartier, qu'elle connaissait, pour leur dire "une telle tourne avec le maire et avec des gens, si vous pouviez aller voir pour aider s'il y a des problèmes". Et ils sont venus».* De recrutement plus populaire et d'origines nationales plus variées, cette dernière frange est majoritairement féminine, même si elle comprend quelques jeunes hommes, parfois pères de jeunes enfants. Comme le rapporte cette observatrice: *«dans les quartiers, on a vu les mamans».*

En somme, la constitution de ce groupe relève de trois modes de structuration :

- *la structuration politique et militante*, qui rend compte de deux «cultures» politiques typiques: au vivier emblématique d'une «banlieue rouge» historique répond un vivier «de classes moyennes, de bourgeois, de professions plutôt intellectuelles, de profs», dont l'activité militante répond en partie à d'autres thèmes, à d'autres cadres et à d'autres rythmes;

– la structuration par genre et par génération de cette nébuleuse d’habitants: si, dans l’ensemble, le groupe est largement féminin («60 % - 40 %», estime cet observateur) et plutôt «adulte» (un élu estime la moyenne d’âge à «40-45 ans»), les critères d’âge et de sexe contribuent également à différencier les strates entre elles;

– la structuration territoriale de ce groupe est prépondérante. D’une part, «les habitants du centre-ville» se distinguent nettement, par leur nombre et leur présence prolongée dans les rues du centre et parfois d’autres quartiers, d’autre part et en corollaire, les ressorts de l’interconnaissance facilitent cette inscription territorialisée, cette identification aux lieux et aux liens sociaux qui s’y déploient.

- **«Casques bleus», pare-feux et interlocuteurs**

L’impressionnant déploiement policier, extraordinaire par son ampleur et son équipement, frappe les esprits, d’autant que la plupart des cités restent calmes. Élus, militants et habitants s’emploient à en désamorcer l’effet provocateur, effet «Pygmalion», auprès des jeunes garçons. *«Au moment où on y est allé, c’était parce que quelqu’un avait appelé quelqu’un d’autre pour nous dire d’aller voir, parce qu’ils étaient en face à face. C’était souvent ça le signalement. Parce que, quand c’est ça, il ne manque pas grand-chose pour que ça parte»*, rapporte ce militant associatif. *«Descendre, éviter que tout cela ne se coagule»*, constitue la première de leurs motivations.

Le long extrait suivant donne un exemple concret de cette activité de médiation. Bien d’autres récits font part des mêmes accélérations illisibles, rythmées par le vol de l’hélicoptère ou par l’arrivée des journalistes, qui repartent aussi subitement qu’ils capturent des images d’épaves en feu, à l’instar de cet épisode à Joliot-Curie: *«Le mec commence à filmer, en rentrant dans la fumée. Ça a duré un quart d’heure, les pompiers éteignent et tout le monde s’en va. Plus rien, le calme. Il n’y avait pas un jeune dehors. Pas un»*. La scène tient parfois du théâtre d’ombres. Mais on conçoit le mécanisme par lequel les rues se vident. Dans cette ambiance de «couvre-feu», abondamment décrite, les gestes les plus anodins prennent une tournure irréaliste. Qui se trouve dehors se voit happé par une situation de tension qui fige les rôles.

«Cette cité s’est trouvée cernée de partout. À part ça, il n’y a rien eu. Sauf deux voitures brûlées, deux épaves, je précise. Sauf cette soirée où l’on tournait, et (le maire) nous appelle pour demander si on était passé par Saussaie car “il paraît qu’il se passe quelque chose là-bas” (il avait des infos par le commissariat). On était passées une heure avant et il n’y avait rien, c’était noir, il n’y avait personne...

Enfin, si, il y avait quelque chose: autour du terrain de foot de la Saussaie, il y avait une dizaine de minots: 10-12 ans. Je suis allée les voir en leur demandant ce qu’ils faisaient là. “Madame, regardez, il y a les CRS, ils vont passer, ils vont nous esquinter le terrain...” C’est un terrain en synthétique, on leur avait livré peu de temps avant, auquel ils ont travaillé et auquel ils tiennent beaucoup [...]. Ils se tenaient devant eux, les CRS, cent mètres plus

loin, on sentait qu'il y avait quelque chose chez les petits. "On va rentrer..." On a fait le tour, on est revenues et ils étaient encore là. Je leur demande à quoi ça sert, ce qu'ils font. Toujours la réponse au sujet du terrain de foot, je leur assure que non, leur terrain ne sera pas esquinaté, que les CRS ne bougeront pas si eux rentrent chez eux. Ils disent qu'ils vont rentrer, alors on s'en va.

Et la présidente d'une amicale m'appelle, me dit qu'elles m'ont vu passer, me demande ce qui s'est passé. Au milieu des tours, on a l'impression qu'il n'y a rien, qu'on est dans un désert et, en fait, tout le monde voit! Je réponds qu'il ne s'est rien passé, qu'on leur a demandé de rentrer. Mon amie me dit qu'ils ne sont pas rentrés et qu'ils ont mis le feu à une poubelle. Donc les pompiers arrivent, les gens descendent des tours, les choses rentrent dans l'ordre, le feu est éteint et nous partons.

Nous appelons [le maire] en lui disant que tout est redevenu calme, qu'il n'y a plus de petits, qu'il n'y a plus que des CRS. Il nous rappelle en disant que, sur la Courtille, il y a l'hélicoptère! On y retourne – j'étais avec une adjointe et d'autres – et on voit un cordon de CRS, l'hélicoptère qui tournait. On a voulu passer par la rue de La Garenne, par Floréal et il y avait le cordon. On a essayé de passer par derrière. Et derrière, l'image était très forte: il y avait deux gamins avec un chien, un labrador. On leur demande ce qu'ils font là. "Ben rien, on sort notre chien!" Très sincèrement. Et là, on a vu un monsieur en djellaba sortir affolé, demandant ce qui se passait. Il y avait des CRS partout, l'hélicoptère... Et il dit: "C'est mon fils. Il n'a rien fait!" Je lui réponds "Mais je n'ai rien dit, moi! – Mais alors, pourquoi il y a tout ça, qu'est-ce qu'on a fait?" Qu'est-ce qu'ON a fait... Vous vous rendez compte. Les gens ne comprenaient pas. Aux fenêtres, qui s'ouvraient, les gens se posaient les mêmes questions: "Qu'est-ce qui se passe?". On sentait une inquiétude provoquée par l'hélico. Nous sommes allées voir les CRS. Je reconnais un policier de Saint-Denis, "déguisé" en CRS. Je lui demande ce qui se passe. "Madame, il faut circuler. On a eu des projectiles du haut d'une tour". Mais il n'y avait personne! "Puisque je vous dis qu'il y a eu ça! Bon, allez, vous dégagez!" Il ne m'avait jamais parlé comme ça. C'était un flic de proximité, plutôt humble, bon enfant. Mais on sentait que d'avoir revêtu le costume CRS, ça lui donnait une certaine force.

On recule donc et on se met à regarder en haut des tours en se disant qu'il y avait un truc qu'on n'avait pas compris. On ne voyait rien à part l'hélico qui tournait avec des projecteurs (je n'avais vu ça que dans des films) et, d'un seul coup, on voit les cars s'ouvrir, tous les CRS descendre, défourailler les flash-balls, et on voit des mecs arriver en moto, caméra au poing, qui se mettent à filmer. Un truc de fou. Ça a duré dix minutes. Nous, on s'inquiétait en pensant aux deux mômes... mais ils étaient rentrés. Ils ont couru, les mecs ont filmé, ont filmé l'hélico, dix minutes, après tout le monde est remonté, tout le monde est reparti, il n'y avait plus rien, c'était terminé. C'est ce que j'ai vécu » .

(Militante associative, 56 ans).

Les élus de la majorité soulignent l'importance de cette médiation, pratiquée avec les habitants et autres militantes. «Le fait qu'on ait été présents dès

le départ a évité qu'il y ait trop de concentration de police à des endroits où il n'était pas forcément intelligent d'en avoir – ça ne veut pas dire qu'ils n'étaient pas du tout là», indique cet élu, par ailleurs fort critique de ce qu'il appelle une «culture anti-flic» locale. Un autre élu se remémore une situation comparable, dix ans plus tôt, aux Francs-Moisins : «en 1994, avec un adjoint, on a passé 2-3 nuits entre les mêmes et les CRS, en essayant de convaincre les CRS de partir : plus ils restaient, plus ça posait de problème. Finalement, la troisième nuit, on a réussi à convaincre le gradé», avant de souligner les «limites de ce rôle d'interposition», dans des situations de forte tension.

La capacité à jouer effectivement ce rôle de médiation est en partie fonction de la nature et de l'intensité des incidents. La fugacité des incidents et la mobilité de leurs auteurs indiquent, aux yeux des militants, que ceux-ci leur sont demeurés hors de portée ; les jeunes accessibles se révèlent «des badauds, comme nous», pour la plupart des garçons, parfois scolarisés ou employés, parfois en situation de rupture, entre 15 et 25 ans. «On a beaucoup fait tampon entre la police et les jeunes gens qui ne faisaient pas partie des auteurs, mais qui étaient là à "tenir le mur" à plusieurs, à discuter, donc ils étaient beaucoup contrôlés et il y avait une sorte de jeu de chat et de la souris. Les CRS essayaient d'appliquer un couvre-feu qui n'existait pas en leur demandant de se disperser, de rentrer chez eux. Et eux restaient là, donc étaient contrôlés plusieurs fois par soir». De manière immédiate, l'effet de ces formes d'occupation de l'espace public par des adultes, qui se présentent comme des «casques bleus», s'analyse moins en termes d'extinction du feu qu'en termes d'évitement d'un embrasement plus large, dès lors que la situation est connue pour être propice aux dérapages. Cette logique d'action préventive, qui joue sur les franges d'un groupe flou, résume, pour certains élus, la capacité municipale en matière de prévention de la délinquance.

L'importance de ce rôle de médiation ne doit pas être uniquement rapportée à son étendue (qui reste modeste, on l'a souligné, y compris chez les élus) ni à son efficacité immédiate en termes de retour au calme (l'explication est toujours un peu circulaire). Éphémères et limitées, ces formes d'intervention ne sont pas passées inaperçues, comme en attestent les échos de certains des jeunes rencontrés, qui ne les tiennent pas pour anodines. «C'est bien, c'est pas tout le monde qui fait ça. Eux, au moins, ils viennent nous écouter, savoir ce qu'on a à leur dire. Eux, ils ne peuvent pas faire grand-chose mais, au moins, ils savent ce qu'on avait à leur dire». La période est ponctuée par la constitution d'arènes éphémères, de scènes de rue dont la caractéristique notable est d'avoir rassemblé des catégories d'acteurs «qui ne se parlaient pas d'habitude».

«En dehors des gens qui descendaient comme ça pour faire les casques bleus et les jeunes gens, il n'y avait personne. C'était comme si la ville était morte. On pouvait parler assez facilement, mais il fallait le vouloir, parce que les groupes de jeunes gens tenant le mur ou tapis dans l'ombre... pas parce que tu as peur, mais parce que c'est artificiel. C'est pour ça qu'au début, certains nous charriaient : "t'as pas la télé chez toi ?" [...]. En discutant, tu t'aperçois que ce sont des gens que tu croises tous les jours.»

(Militant associatif, 35 ans).

Renouer le dialogue

Ces mobilisations d'acteurs intermédiaires participent de la production de l'émeute comme événement politique, au sens où les incidents attendus, observés, commentés, suscitent une activité d'interprétation, et au sens où ces scènes permettent de reconfigurer l'espace des relations, et produisent des effets de reconnaissance entre acteurs. On peut en décrire les effets sur deux plans :

- d'une part, les discussions rapportées avec de jeunes « badauds » reflètent, pour partie, le sentiment de découverte d'une expérience juvénile des rapports avec les institutions (éducation et police nationale) caractérisée par le sentiment d'humiliation et par la défiance vis-à-vis des institutions politiques ;
- d'autre part, la logique propre des mobilisations structure encore davantage l'entrelacement de ces réseaux de « militants de la ville » et celles-ci fournissent aussi une occasion de se compter.

• L'organisation municipale de débats avec les jeunes des quartiers

Rétrospectivement, le calme relatif de Saint-Denis fournit l'occasion d'un satisfecit municipal. L'absence remarquable de dégradations de bâtiments publics et d'équipements communaux est placée au crédit d'une politique de concertation et d'ouverture que soulignent les élus : « à Saint-Denis, il n'y a pas de relégation dans la relégation ». De manière analogue, les animateurs jeunesse mettent en avant l'importance des relations patiemment établies, depuis les « activités d'accroche » jusqu'au suivi quotidien des actualités locales, nationales, internationales ou... biographiques. « Il y a un petit côté comme ça : "à Saint-Denis, on tient la ville" », note un observateur. Cependant, le ton reste prudent, à la mesure de la gravité de la situation commentée et de son caractère irrésolu.

Dès le 9 novembre, débute une série de débats planifiés dans les antennes jeunesse des treize quartiers de la ville. Les adjoints s'y rendent par binôme, selon leurs liens de représentation des quartiers et leurs disponibilités. « Sans avoir une organisation militaire, c'était plutôt la spontanéité de l'organisation, mais garantie par des années d'expérience de terrain, on a essayé très rapidement de lancer du débat et de la réflexion », explique ce directeur d'antenne. « Ils ont choisi les antennes jeunesse, donc nous on a été flattés [...]. Et c'était vraiment agréable de voir que le personnel politique de la ville était venu seul, c'est-à-dire sans cette idée de protection policière ou agents de sécurité, qui auraient pu ajouter encore au cliché selon lequel les jeunes sont dangereux ».

« On a organisé des rencontres, pour essayer de déminer, enfin : de comprendre, d'expliquer, de donner des éléments de réflexion », résume cet élu, en insistant sur un point central : prendre position, affirmer l'injustice de la mort de deux jeunes (fussent-ils délinquants, comme lors d'épisodes émeutiers des années antérieures), est le préalable de toute discussion. La condamnation de l'intolérable expression de violence est inaudible si l'évé-

nement qui la déclenche est «négligé, minoré ou méprisé». «Considérer» pleinement cette cause permet d'ouvrir un espace commun et rend possible l'apaisement. «*Les aider à porter le deuil, c'est un peu le rôle que l'on doit avoir*», synthétise le même interlocuteur. Dans cette perspective, il s'agit de reconnaître que «*la violence ne part pas comme ça, la violence a une cause*», dont l'analyse peut aider à affûter de nouveaux moyens d'action.

L'ambiance et le succès de ces débats sont décrits en termes variables. Dans l'ensemble, les observateurs retiennent l'impression d'une «souple» qui saute, libérant des discours-fleuves et très critiques, «une accumulation d'injustices enfouies». «*Il y a eu parfois des réactions un peu virulentes. Pas de casse, mais des discours assez hard de la part de certains jeunes. Et c'est là qu'on a constaté qu'il y avait, en fait, pas mal de jeunes qui en pensaient autant que tous ces casseurs qu'on voyait à la télé*». «*La différence [poursuit cet animateur devenu directeur d'antenne, ayant près de quinze ans de métier, à l'âge de 35 ans environ], c'est qu'on a réussi avec certains, ce n'est pas du 100 %, à leur faire comprendre que la seule façon... l'une des meilleures façons d'essayer de régler un problème, c'est 1) de s'exprimer et 2) de militer pour essayer de faire bouger les choses. Et qu'à un moment donné, il fallait un engagement; pas forcément politique, mais un engagement*».

C'est à l'aune de cet apprentissage du «sens de l'engagement» que le regard des animateurs jeunesse sur la tenue de ces débats se fait le plus ambivalent. La présence immédiate des élus est saluée; mais la rencontre d'attitudes instrumentales et de promesses irréalistes noircit le bilan, tant l'issue donnée à des débats de haute tenue paraît déplacée, quand issue il y a. «*Les jeunes ont réclamé un terrain de basket...*». Cet animateur regrette que la discussion sur les équipements, eût-elle été le problème posé, n'ait pas eu lieu sérieusement, en étant rapportée, par exemple, au budget de la ville, à son échéancier, aux choix à effectuer. Plus généralement, les animateurs se montrent circonspects devant une attitude qui limiterait l'apaisement à l'étanchement de la colère ou de la «rage» diffuse, sans participer à la construction du discours ni de réponses politiques de plus long terme.

«Ils sont vraiment inquiets. Et, pour la plupart, ils ont le sentiment en plus qu'aux moments où ils essaient d'obtenir des réponses, (ils ne récoltent qu'une) écoute passive.

Il y a quelques années encore, ils avaient le sentiment de ne pas être écoutés. Aujourd'hui, je pense que certains politiques se bougent pas mal pour essayer de leur offrir la possibilité de s'exprimer. Pour ce qui est de l'écoute, la plupart des jeunes aujourd'hui vous diront «oui, c'est vrai, il existe des endroits où on peut venir s'exprimer et dire ce que l'on pense». Mais derrière, rien ne bouge. Je crois que là, on a atteint notre niveau de saturation et qu'il faut passer à une autre étape, celle de la démocratie participative. À Saint-Denis, ce sont des termes qu'on utilise beaucoup. On s'efforce de les mettre en application, ce n'est pas toujours facile, mais... ».

(Animateur, 35 ans).

La perplexité des animateurs devant ces « politiques de l'écoute »⁴⁵ est à l'image de l'ambivalence des relations qu'ils entretiennent plus généralement avec leurs institutions tutélaires ou partenaires: « on a le sentiment d'être des fusibles ».

« Chaque fois qu'il se passe quelque chose, on demande "Que fait l'antenne jeunesse ?" [...]. Comme je vous le dis, on est des animateurs socio-éducatifs, on est des co-éducateurs mais j'ai l'impression que tant la ville que le gouvernement attendent d'acteurs de terrain comme nous de leur trouver de l'emploi, de leur trouver une nana ou un mec pour qu'ils se mettent en couple... C'est vraiment... On a le sentiment qu'on nous en demande de plus en plus et qu'aujourd'hui, on est quasiment polyvalents. On est des petites assistantes sociales, des petits psychologues, des petits sociologues, des grands frères, des éducateurs, des conseillers matrimoniaux, pour ceux qui ont des petites copines, des conseillers en polytoxicomanie, "il ne faut pas toucher", ou pour ceux qui touchent, "comment faire pour décrocher". C'est vrai que, par moments, c'est pesant. Et on fait tellement ça par amour qu'on n'arrive pas à dire non. Après l'issue, la seule issue qu'on ait trouvée, c'est de développer le partenariat ».

(Animateur, 35 ans).

• Crise du politique et effervescence militante

Pour les élus, l'importance de manifester « la présence du politique sur le terrain » prend sens au regard « de l'écart de plus en plus important entre les institutions et le citoyen, en particulier entre les institutions et les jeunes », dont les émeutes fournissent, d'une certaine manière, la mesure. Mais les jeunes ne sont pas, loin de là, les seuls destinataires de cette présence à forte dimension symbolique. Il s'agit d'éviter de produire l'image d'un « abandon total » de l'intervention dans l'espace public aux forces de l'ordre, en assumant pleinement un rôle actif de médiateur... tout en déplorant « l'institutionnalisation du rôle de médiation », lorsqu'elle prend la forme d'une délégation. « Le plus notable, à mon sens, c'est l'absence quasi totale de réaction des adultes, de certains adultes », retient ce conseiller municipal, en distinguant le groupe des médiateurs d'autres groupes d'habitants.

« Il y en a beaucoup qui sont restés quand même planqués au fond de leur salle de bains. Parmi les gens qui sont sortis, à quelques exceptions près, je trouve que la tétanisation était remarquable – y compris parfois de la part de militants, il y a quand même un paquet de militants de tous bords sur le quartier (le centre). Ils sont sortis, ils parlaient entre eux, des fois ils se calmaient entre eux (quand l'un était en colère parce que leur voiture avait brûlé, par exemple). Il y avait aussi une grande émotion, avec le manque de recul, (des propos) assez incroyables, surdimensionnés. Quand soi-disant la rue est à feu et à sang, se préoccuper de l'état de sa façade, je trouve que... ».

45. Cf. Fassin D. (dir.), *Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute*, Paris, La Découverte, 2004.

On pourrait souligner au passage que les formes de pacification procèdent, elles aussi, par capillarité. Leur objet glisse de la «rage» des «jeunes» à «la colère» de certains hommes, animés d'intentions d'interventions plus musclées. Autre exemple, dans le quartier de La Plaine, un «voisin» s'empresse opportunément d'accompagner tel habitant réputé «sanguin» qui projetait de faire des «rondes» dans le quartier (et non des «tournées», des «visites», comme on le dit dans le groupe des médiateurs). En contrepoint, l'homogénéité du groupe des médiateurs ne doit pas être surestimée. Certes, «ce groupe a été travaillé», explique un conseiller municipal, en mentionnant les enjeux des politiques locales de sécurité qui en ont creusé le lit: «il y avait tout un fond de débat qui avait relativement stratifié tout ça, créé une certaine légitimité». Et, cependant, poursuit le même élu, «ce groupe est assez révélateur de ce que produit cette ville spontanément». «On n'était sans doute pas tous là pour les mêmes raisons», explique rétrospectivement un de nos interlocuteurs. L'explicitation des postures s'enrichit ultérieurement: dans un premier temps, le geste lui-même est éloquent.

La volonté de médiation, l'intention pacificatrice prend en effet fondamentalement valeur de manifestation d'une appartenance commune à la ville. Elle passe par la présence physique dans l'espace public et recherche l'ouverture d'espaces de dialogue, tout en reconnaissant l'existence de conflits. «Je descends seul, comme beaucoup de gens, pour moi c'est une évidence. (...) À la fois pour témoigner, pour dire que je suis là, j'habite là, ce qui se passe ne m'est pas étranger. Je viens, je me pose, pas pour dénoncer non plus, mais pour calmer. [...] Y compris avec la dimension du conflit qui peut exister à ce moment-là», explique cet habitant. Politiquement situés à gauche, ces actrices et acteurs intermédiaires discutent de la dimension expressive des émeutes en cours, sans nécessairement la supposer ni a fortiori la cerner. «Notre envie était de discuter avec eux, de parler entre nous», rapporte cette militante associative; «moi, pendant que ça se passait, je n'avais pas de point de vue, pendant ces événements», se souvient cet autre militant. L'absence de médiatisation de cette mobilisation est peut-être l'un des indices de cette logique d'appropriation locale de l'événement en cours. «On n'était pas des journalistes ni des pompiers, donc on y est allés». «C'était une espèce de retrouvailles collectives», synthétise cet élu; «c'était très convivial, en fait», se souvient une employée municipale, en mai 2006, lors d'un séminaire interne consacré aux espaces publics de la ville.

• Des formes de participation différenciées

«Tout en éteignant le feu, on discute des causes»⁴⁶. De scènes de rues en réunions politiques, le mois de novembre connaît une certaine effervescence militante.

Des réunions publiques sont organisées par plusieurs canaux, plus ou moins institutionnels. Le dimanche 6 au matin, les maires de la communauté

46. Schultz R. (1984), «Les incendiaires», *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 51, mars.

d'agglomération doublent une conférence de presse commune d'un débat citoyen: «une bonne dizaine de journalistes» et «près de deux cents militants d'associations», personnels des services communaux et élus locaux sont présents⁴⁷. La scène se répète en mairie le surlendemain dans la soirée: une centaine de personnes répondent à l'appel du maire et du député. Le lundi 7, une réunion improvisée rassemble, à la Bourse du travail, un large collectif d'associations et de militants, militantes ou «simples habitants», actifs et actives dans la ville sans pour autant être membres d'une organisation quelle qu'elle soit, plus de deux cents personnes y passent une partie de la soirée. Dans la même quinzaine, d'autres réunions sont organisées à l'initiative d'associations de quartier, notamment dans le centre et dans les cités Francs-Moisins et Cosmonautes, en sus des débats initiés par la mairie dans les «démarches-quartiers», instances de la démocratie participative locale. L'affluence y est moindre mais procède en partie d'autres liens.

Deux manifestations se succèdent le 10 novembre, à 30 minutes d'intervalle, devant le parvis de l'Hôtel de ville. La première, organisée par la municipalité, «a spontanément rassemblé 800 personnes, selon les organisateurs», rapporte *Le Journal de Saint-Denis*. «Non aux violences, non aux lois d'exception, adultes et jeunes, nous voulons l'égalité, la justice et le respect, Saint-Denis solidaire», clame la banderole plastifiée. «Stop à toutes les violences, agir c'est le dire», est le message qu'affiche le second rassemblement, à l'appel de deux associations qui entendent peser sur la définition des politiques municipales en matière de sécurité et de propreté des espaces publics. Une quarantaine de personnes ont participé à cette seconde manifestation, selon la même source⁴⁸.

Cette dynamique de mobilisations éparpillées s'appuie largement sur des réseaux préconstitués et permet de réaffirmer des positionnements politiques, tout comme elle réactive des savoir-faire. Pour autant, les choses ne sont pas figées et, si l'on peut dire que la vague d'émeutes pressentie secoue le paysage politique local, un des aspects intéressants de cette période tient à ce qu'elle réouvre des espaces de conflit. «À la réunion à la Bourse, il y a eu des gens que je n'avais pas vu descendre, qui avaient un discours très "sécurité", et ça a clashé. Mais c'était des gens qui ne se parlaient pas d'habitude, alors... ça s'engueulait mais sans anathème». Pour passer des contenus idéologiques aux formes de participation politique, ces différents regroupements se distinguent par leur style «mouvement social» ou plus institutionnel. Cette dimension est en elle-même conflictuelle. «Les élus, ils étaient dans leur bureau à attendre l'urgence», ironise cette habitante. «Il y avait une dynamique mais, maintenant, ça s'étroitesse autour des cercles municipaux», confie cet autre, qui ne formule pas le diagnostic d'une «reprise en main» municipale. «La mayonnaise n'a pas pris. Quand ça s'est éteint, il y avait peu de suites dans les idées. Plusieurs problèmes. D'abord, le fait qu'il n'y a plus trop de militants qui sont des petits soldats, mais c'est un

47. *Le Journal de Saint-Denis* n° 639, du 9 au 15 novembre 2005.

48. *Le Journal de Saint-Denis* n° 640, du 16 au 22 novembre 2005.

progrès. Donc, des gens viennent ponctuellement à une réunion mais pas à telle autre, ils viennent picorer. Et puis, pour les militants, il y avait une autre actualité».

Au sortir des «soirées» de novembre, le constat d'une crise de la représentation politique est repris par nombre d'acteurs intermédiaires et d'élus. L'inadéquation, la défaillance ou la péremption des institutions politiques, la nécessité de leur renouvellement sur un mode plus participatif, l'étendue de cette refonte ou de cet aménagement, sont mises en exergue. Plus que l'homogénéité des discours, c'est leur tonalité mélangée de conviction et de désarroi qui permet de les unifier. «*Ce que ça a révélé pour moi, c'est ce vide, ce creux-là, justement parce qu'il y a eu ce moment exceptionnel où on a réouvert des espaces où des adultes s'intéressaient sérieusement aux enfants qui vivent autour d'eux*». «*On n'y arrive pas, à parler avec les jeunes, on n'y arrive que de temps en temps, dans un cadre forcé, que ce soit une situation d'urgence ou un cadre institutionnel. Mais il faut qu'on s'y mette! On ne fera rien sans eux*», martèle un élu lors d'une réunion militante, en mai 2006, qui devait déboucher sur la préparation «d'États généraux des quartiers populaires». Plus largement, les acteurs pointent le déni de reconnaissance opposé aux habitants des quartiers pauvres, «*jeunes et moins jeunes*», pour reprendre les termes d'un responsable des services municipaux en charge des politiques jeunesse et de la démocratie participative à l'échelle d'un quartier.

L'absence de «suites» politiques identifiables ne doit pas être considérée comme un échec de ces mobilisations spontanées, dont le souffle s'éteint progressivement. Elle indique bien, par contre, la différence radicale entre les diverses formes de participation politique. Les formes «conventionnelles» dont la participation électorale est le pivot, et les formes «non conventionnelles» qui passent par des «arènes» ponctuelles et, parfois, par l'usage de la violence, sont différentes en nature, quoique certains acteurs puissent en user alternativement (encore faut-il, pour cela, être doté de la capacité politique sur le plan légal). Ce constat d'une absence «d'embrayage» ou de relation directe renvoie à ce que Didier Lapeyronnie appelle le «*court-circuit de l'émeute*», en restituant l'ensemble cohérent que constituent les expressions de violence et les marches silencieuses, «mères» en tête, qui souvent les accompagnent et les concluent⁴⁹. Doublement caractérisée par l'emploi de la violence et par l'invocation de principes d'ordre sacré, l'émotion populaire déborde «par le bas» et «par le haut» la scène politique conventionnelle, au sens où les revendications de justice qu'elle rend visibles oscillent de l'expression de rage diffuse à la protestation morale. Les revendications de «respect» et de «dignité», qui renvoient aux droits fondamentaux de la personne, sont un préalable du politique, tout comme l'identification territoriale au quartier ou à la ville manifeste l'inclusion dans un espace symbolique commun mais défini à côté de l'espace politique, au sens strict ou conventionnel du terme.

49. Lapeyronnie D., «Révolte primitive dans les banlieues françaises», *Déviance et Société*, op. cit.

«La police», «les jeunes» et «le quartier»

Isoler les événements de novembre 2005 de la litanie des incidents qui émaillent la vie des quartiers populaires est un artifice de sociologue, parfaitement fictif aux yeux des acteurs qui nous l'ont souvent mentionné. La distinction des périodes prend sens si l'on raisonne à l'échelle nationale, guère à l'échelle locale. La récurrence des situations de tension en atteste et invite à élargir ces propos, en réinscrivant les mobilisations de novembre dans la continuité de scènes de protestations collectives typiques de l'économie morale des quartiers.

La dénonciation de pratiques policières considérées comme injustes tient une part centrale dans ces protestations. Paradoxalement, alors que les expériences du quartier sont très fortement clivées selon le sexe, l'âge et le statut d'emploi, pour ne citer que ces variables-clés de l'identification sociale, ces pratiques rassemblent. Elles contribuent à la structuration du quartier – si ce n'est aux conditions d'une expérience partagée – dans la mesure où «les jeunes» n'en sont pas les cibles exclusives. Les récits de pratiques policières observées et les réactions que ces récits ou ces observations suscitent produisent des effets de révélation croisés entre générations, qui alimentent des inquiétudes réciproques. Plusieurs jeunes hommes rencontrés dans le quartier de La Plaine, devenus animateurs bénévoles pour les plus jeunes après avoir monté leur association d'expression artistique (textes et musiques rap, arts graphiques), faisaient ainsi état d'un durcissement de l'ambiance du quartier lié à la généralisation de pratiques policières dégradantes et d'injustices, frappant non plus seulement les jeunes adolescents (qu'ils se souviennent avoir été) mais leurs parents, au sens strict et pas seulement métaphorique du mot. Le récit de cette réunion de quartier par un animateur délégué à la démocratie participative fournit un exemple symétrique. Cet échange, qui évoque de nombreux propos recueillis, a lieu dans les circonstances rares d'une rencontre entre habitants (jeunes et adultes), élu (en la personne de l'adjoint à la jeunesse, élu du quartier) et représentants de la police nationale. «Le référent police local a eu le sentiment qu'on l'avait mis en difficulté».

Un des jeunes disait donc: «Moi, je suis dans cette cité depuis que j'ai 7 ou 8 ans, et depuis mes 10 ans environ... Alors que la police, quand on est un citoyen – et je suis un citoyen – c'est un recours quand on a un problème; moi, depuis que j'ai 10 ans, je sais que la police c'est mon adversaire [...]. L'institution dont la fonction théoriquement est la protection du citoyen devient synonyme de danger! Dans cette réunion, il y avait de "vieux Gaulois" [les gens s'identifient comme ça dans le débat], et ce qui a fini par émerger de la réunion [après le départ des policiers], c'est que des gens qui habitent au même endroit se voient tous les jours, qu'ils utilisent le même espace (prennent le métro au même endroit, vont dans les mêmes magasins), ne vivent absolument pas la même chose dans leur relation à l'institution policière».

Le retraité «vieux Gaulois» en question a reconnu: «C'est vrai que ça, moi, ça ne m'arrivera jamais. [...] Ça ne m'est jamais arrivé».

et ça ne m'arrivera jamais [...]. Il y a eu un début d'échange, un débat intéressant avec notamment un jeune de 26 ans qui venait de trouver du boulot, qui se positionnait comme témoin de la période d'avant, se donnant les moyens d'avoir du recul. Il disait ça précisément. "Vous, les Gaulois, vous les Céfrans, vous ne pouvez pas imaginer ce qu'on vit depuis tout petit" ».

Les réunions de ce type sont cependant l'exception. Les protestations ont plus souvent une expression pratique, directement inscrites dans des situations toujours singulières mais dont les séquences sont typiques. On en tirera ici la trame, en prenant appui sur des récits croisés recueillis dans le quartier de Pleyel dans lequel a été conduite une partie du travail ethnographique⁵⁰.

Situé au Sud-Ouest de la ville, limitrophe de Saint-Ouen et de La Plaine, le quartier est coupé en deux par une bretelle d'autoroute desservie par de grands axes routiers et par l'emprise ferroviaire qui relie la Gare du Nord à la banlieue. Le cœur du quartier, au débouché de la station de métro éponyme, est une petite cité, limitrophe de grandes tours de bureaux. 15 000 salariés viennent quotidiennement y travailler («*très peu de gens du coin car ce sont des sièges d'entreprises; un peu comme à La Plaine, c'est du tertiaire plutôt haut niveau de qualification, ce qui correspond très peu aux qualifications locales*», précise un animateur). Un tissu de petites entreprises, plus dispersé, caractérise d'autres franges de ce vaste quartier. En tout, on compte 3 500 habitants, répartis en trois pôles assez étalés géographiquement. «*L'impression globale, ça donne plutôt de l'habitat ancien, en partie des maisons de ville, dont une partie d'habitat très dégradé (un peu comme à la gare mais en moins animé) et puis un pôle de cité au niveau du Carrefour*». «*Mais c'est une petite cité plutôt tranquille avec des relations entre adultes et jeunes qui ne sont pas dans la tension permanente*», ajoute le même interlocuteur. Toutefois, lieu de passage, le carrefour Pleyel est souvent le théâtre de vols à l'arraché ou de vols à la portière, dont les employé(e)s des bureaux sont les victimes désignées. Pour pallier à la situation, la ville, quelques entreprises privées et publiques ont conjointement mis sur pied un dispositif de médiation. Les «partenaires pour la ville», présents sur le quartier comme dans quelques autres lieux de la commune (la gare en particulier), y sont visiblement appréciés. «*C'est plutôt un quartier d'entreprises, avec un ancien village qui essaie de se survivre à lui-même*», conclut notre informateur.

50. Nous avons rencontré l' élu de ce quartier, deux animateurs (respectivement directeurs de «l'antenne jeunesse» et de la «démarche quartier»), deux habitantes qui sont des «figures remarquables» du quartier (toutes deux employées modestes et toutes deux mères de deux fils d'âge voisin: 15-17 et 22-24 ans respectivement), un groupe d'adolescents (14-16 ans) et un jeune homme de 26 ans, auprès de qui ont été réalisés des entretiens enregistrés. Ces entretiens ont été, pour partie, alimentés et développés, sur un mode plus informel, lors de visites régulières qui nous ont aussi permis de rencontrer deux agents de médiation (hommes de 25 ans environ) et d'autres habitants, majoritairement parmi les garçons de 15 à 25 ans. À deux reprises, nous avons assisté à des échanges entre ces femmes et les acteurs politiques locaux (le maire, l' élu du quartier, l'attachée parlementaire du député et des militantes de la ville), une première fois hors du quartier, une seconde fois en présence de ces adolescents et jeunes hommes (voir la présentation de l'enquête, *supra*).

• **L'objet de la dispute: ordre public et paix sociale**

La dénonciation des pratiques policières est toujours contextualisée. Parfois, un incident précipite les événements et rend manifeste une tension que rien ne signale autrement. L'enchaînement des séquences est typique, selon un scénario comparable aux scènes décrites en novembre ou dans d'autres quartiers. L'alarme succède au regroupement et aux tentatives de médiation. Or, celles-ci produisent une impression de cohésion qui précipite la panique des policiers.

«Et tout à coup, je vois trois flics qui débarquent, civils. On les connaît, parce qu'on connaît la voiture des civils ici. Dans mon cœur, j'ai dit «oh, oh». Et je n'ai pas bougé, je ne suis pas allée à la boulangerie, je suis restée.

Ils sont venus pour une histoire de moto qui était disparue (et ont interpellé un jeune de 17 ans dans le hall d'un immeuble). Et ça a dégénéré, ils voulaient le menotter (mais il a refusé, protestant de son innocence). Et là, ça a dégénéré vraiment. Ils l'ont plaqué contre les boîtes aux lettres, le visage cogné contre les boîtes aux lettres, ils lui ont mis les bras derrière (le dos), ils l'ont menotté. Pendant qu'on lui donnait des gifles, moi j'essayais de rentrer, je ne pouvais pas, l'autre policier me pointait toujours le flash-ball sur moi. Les enfants ont vu ça, donc ça a dégénéré ici, à l'extérieur. Je les appelle des enfants parce que je les ai vus grandir, mais ce sont de jeunes garçons, adolescents, qui ont 15, 16, 18 ans, jusqu'à 24 ans [...].

Il a pris la matraque, il l'a soulevée, il a tapé sur la tête (du jeune) et on a vu le sang qui giclait contre le mur, il y avait du sang partout, partout. Quand je vous raconte ça, j'ai la chair de poule.

[...] Il y avait la maman de ... qui était là, je lui ai fait signe, elle a entendu les cris, elle a cru même que c'était les enfants qui étaient en bagarre ou quelque chose comme ça. Elle habite dans l'immeuble, au troisième étage. Elle est descendue, par les escaliers, elle arrive par le hall. Et elle voit son fils qui était déjà descendu avant, pour essayer de protéger (le jeune), il n'a pas réussi. Ils étaient trois flics : il y a un flic qui prend (son fils) d'un côté, il le bloque, elle, elle descend avec sa fille, elle se met au milieu entre le flic et l'enfant qu'ils étaient en train de tabasser, elle dit "Mais non, vous êtes en train de le tabasser à mort, arrêtez de le taper comme ça". La dame criait, moi je criais de l'extérieur parce que je ne pouvais pas rentrer, "Arrêtez, arrêtez, vous lui faites du mal, arrêtez!". Et la dame, quand elle a vu ça, à la vue du sang, elle n'en pouvait plus, elle est restée traumatisée.

Et à ce moment là, tout le monde est venu, toute la famille de la cité, nous tous, les enfants, les grands, les petits, ils sont tous venus. Et quand (les policiers) ont vu qu'il y avait déjà énormément de monde, ils ont appelé des renforts. Alors les renforts arrivent. Sans savoir... Mais vraiment, je vous jure, sans demander ce qu'il se passe, pourquoi, comment... Rien. Ils sont arrivés, hop, matraque d'un côté, flash-ball de l'autre côté, la bombe lacrymogène d'un autre côté... Ils ramassaient n'importe qui. Les enfants qui jouaient, ils ramassaient n'importe qui, menottés. Moi même,

je criais, je disais "Maintenant arrêtez, voyez, il y a un massacre là, ils ont tabassé un enfant, et vous, vous ne nous demandez même pas ce qu'il se passe, vous arrivez et vous commencez à tabasser" [...].

Les gens qui venaient de l'extérieur, qui viennent travailler à l'EDF, bougeaient aussi, c'était mouvementé. Ils tiraient dans n'importe quel sens. La balle (du flash-ball) est passée sur la jambe de l'enfant (causant une blessure sérieuse), une autre balle est passée au-dessus de la tête d'un enfant de 2 ans et demi : si on ne l'avait pas pris pour le faire basculer tout de suite, la balle allait le tuer. Vous imaginez une balle dans la tête d'un enfant de 2 ans et demi ? C'est grave. Parce que là, je vous dis, ça allait être à la mort entre nous et les flics. C'est ça qui se serait passé. L'IGS m'a dit... déjà, ils ont tort de ce qu'ils ont fait là. Quand ils sont comme ça au milieu des gens, il ne faut pas tirer (d'une façon droite), ils doivent tirer en l'air. Le flash-ball sert à tirer en l'air. Sauf si ils ont une confrontation (entre) une cité (et les) policiers, là ils peuvent se permettre de dire "légitime défense". Mais là, ils n'étaient pas attaqués, on n'était pas armés [...].

Ça a été un massacre, vraiment un massacre, ce jour-là. Et surtout, toute la cité, tous les commerçants disaient "Franchement, là ils ont fait n'importe quoi". La cité était calme. Il y avait un beau soleil, les enfants étaient dehors en train de jouer, il y en a quelques-uns qui étaient avec la bouteille de Coca, assis là... Ils ont fait n'importe quoi ce jour-là, ça a été sale le boulot, c'était un boulot sale ».

(Habitante du quartier, 45 ans, aide-soignante).

Le récit d'une intervention « qui a dégénéré » est toujours, comme dans cet extrait, encadré par deux autres niveaux de discours. L'un, catastrophiste, souligne la tension et dépeint le quartier sous les traits d'une poudrière, solidaire et tenace. L'autre, règlementariste, correspond au discours du travail bien fait. Il s'appuie à l'occasion sur les expertises autorisées (« *L'IGS m'a dit* ») et s'alimente d'une connaissance, parcellaire mais certaine, des règles et contraintes du travail policier.

Ce discours critique, en partie relayé par les élus locaux, défend ce que ces derniers appellent « une conception républicaine de la police nationale », qui ne peut pas être réduite à une « culture anti-flic » ou à une « culture anti-institutionnelle » que pointent d'autres élus et certains sociologues⁵¹. Tout au contraire, le fondement de ce discours en appelle à la police comme à un « service public », au service du public, comme l'illustrent ces propos d'une habitante, reconstituant un dialogue avec un agent de police, au commissariat, le soir du drame rapporté.

« Ici, au commissariat, vous n'êtes pas chez vous. Ici, c'est public. C'est pour nous. Vous travaillez pour nous. Moi je travaille, je vous paie. Si vous mangez, si vous coupez un bout de pain sur votre table, c'est grâce à moi et à des gens comme moi qui travaillent.

51. Lire, à ce sujet, Bachmann C. et Le Guennec N. (1997), *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*, Paris, Albin Michel.

Je suis dans la même loi que vous, je fais partie moi aussi du (service) public. Par contre, vous, vous êtes venus chez nous. On était chez nous. Là, on paie des impôts, ce n'est pas vous qui les payez pour nous. Vous êtes venus chez nous (dans le quartier), vous avez foutu le bordel, la merde [...]. Et vous, vous massacrez la vie, vous massacrez la peau et la chair de quelqu'un. Quand j'ai parlé comme ça, il m'a regardé, il est parti, il est rentré».
(Habitante du quartier, 45 ans, aide-soignante).

L'affirmation de la légitimité de principe de la police nationale à garantir l'ordre public est le fondement de cette dénonciation. «L'inadmissible» tient dans ce renversement de la situation «normale», à laquelle les acteurs rencontrés se réfèrent.

«Au début, on était en train de faire un bon travail parce qu'il y avait trois policiers qui venaient en vélo, qui arrivaient, qui serraient même la main aux enfants [...]. Malheureusement, trois jours après, c'est arrivé (le drame que je vous ai raconté). Et la police maintenant, les mêmes flics qui venaient, les enfants leur ont dit "cassez-vous, on ne veut plus vous voir". Là, c'est resté un blocage. Et ils se sont retournés vers moi, ils m'ont dit "madame, à partir d'aujourd'hui, vous ne nous dites plus rien. On ne va pas vous écouter". Je me suis retournée vers eux, je leur ai dit "attendez, les enfants, on ne va pas riposter, c'est ça qu'ils veulent". "Non, madame. Ça ne sert à rien. On a été à l'IGS, on a tout fait: vous voyez, ça ne sert à rien. Personne ne bouge pour nous. Donc, maintenant, vous ne nous dites plus rien. On vous respecte, mais ne nous dites plus rien. Maintenant, ils arrivent ici, on va leur casser la gueule aussi". [...] Il y en a un qui m'a dit "moi j'en prends un, je le mets dans le bâtiment, je lui fous une balle dans la tête. De toute façon, je suis déjà noirci, fiché, alors je continuerai. Ce qu'ils ont fait à ..., ça ne va pas continuer"».

La construction de cet intolérable pointe les conditions dans lesquelles l'intervention policière trouble la paix sociale dans le quartier. Et c'est sur cette base «légitimiste» que sont entreprises les actions de médiation, qu'il faut réinscrire dans la durée pour en souligner et la fragilité et le fonctionnement en relais.

• L'impasse institutionnelle ?

Au cœur de l'action, les tentatives de médiation des habitantes et habitants peuvent prendre la forme de tentatives d'interposition, quoique les responsables politiques locaux préfèrent éviter le mot, susceptible d'être assimilé à une «entrave» à l'action des forces de l'ordre, qui constitue une infraction. On fait aussi appel aux élus lorsque ceux-ci manifestent leur disponibilité à assumer ce rôle immédiat de pacification, à la fois pour raisonner les jeunes et discuter avec les policiers.

L'interpellation ou le placement en garde à vue reconfigure les activités de médiation. Une autre distribution des rôles prend place pour les voisins, les adultes du quartier, les élus, voire pour les militantes de la ville, fréquemment impliquées dans l'accompagnement des parents, des mères en particulier.

Les relations de confiance préalablement établies sont la condition de l'efficacité de cette autorité bienveillante, qui cherche à éviter l'escalade en dissuadant les mères de se rendre au commissariat tant qu'elles sont sous le coup de la colère et de l'énerverment. Ainsi, lors de cette scène observée en octobre 2006, une militante mobilise trois arguments pour convaincre une mère inquiète de savoir son fils, âgé de 24 ans, envoyé au poste suite à un contrôle d'identité dans le quartier. Le premier la met en garde vis-à-vis d'une interaction qui lui sera peut-être défavorable; le second en découle, c'est l'argument du soutien au fils (qui serait d'autant plus atteint de voir sa mère en difficulté); le troisième en prolonge la portée: «*c'est dans le quartier qu'ils ont besoin de toi*», il s'agit d'éviter le dérapage toujours pressenti. En d'autres termes, l'action consiste, pour calmer la mère, à la renvoyer, à son tour, à son rôle de garante des règles morales, à son rôle de médiation et de pacification des jeunes du quartier.

La tension tombée, le recours aux institutions de contrôle, l'Inspection générale des services (IGS) et la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) saisies par l'intermédiaire du député, enclenche une autre séquence. Il faut d'abord convaincre «les jeunes» de participer. Les mots peuvent être simples, comme ceux que cette jeune fille de 22 ans se souvient avoir employés, deux ans plus tôt, auprès de ses amis de la cité des Francs-Moisins: «*C'est comme tu veux, mais si tu n'y vas pas, c'est toi qui passera pour un menteur, parce que tu n'as pas fait la démarche d'aller t'expliquer*». Elle-même dubitative devant l'état des forces («*notre parole contre celle des policiers...*»), puis convaincue par la mère d'un mineur impliqué dans la même séquence d'emballlement, avoue n'avoir eu qu'un succès limité auprès de ses comparses masculins («*Les jeunes, quand on leur parle police... ils ne voient pas de raison d'y aller!*»). Si, dans l'ensemble, les récits font part de la courtoisie des agents, cet accueil est souvent le dernier épisode visible. Plus rares, les démarches auprès de la CNDS et plus encore les instructions judiciaires ont une issue incertaine et des délais qui en annulent quasiment la portée. Cette «impasse légale»⁵² ou institutionnelle, décrite dans d'autres recherches sociologiques, fragilise la position médiatrice car elle en amenuise le crédit.

• Les «figures remarquables» du quartier

À travers ses jeunes, c'est le quartier qui est en cause. («*C'est-à-dire que, pour eux, ces enfants de la cité, ce sont des monstres. Des monstres. C'est pour ça que je dis qu'ils se foutent de nous, parce que c'est une cité calme*»). Si la part des acteurs locaux qui se mobilisent et se manifestent, physiquement, dans les moments de tensions est parfois congrue, le sentiment de mépris est d'autant plus partagé que l'incrimination du comportement des enfants désigne, implicitement ou explicitement, la défaillance parentale.

52. Cf. Mohammed M. et Mucchielli L., «La police dans les «quartiers sensibles»: un profond malaise», in Mucchielli L. et Le Goaziou V. (dir.) (2006), *op. cit.* À ce sujet, on lira aussi Jobard F. (2002), *Bavures policières ? La force publique et ses usages*, Paris, La Découverte.

Pourtant, les mêmes parents qui s'inquiètent des pratiques inadaptées de certains agents de police sollicitent le secours de la police et des institutions judiciaires pour lutter contre des trafics dans le quartier, mettre un terme aux pratiques de vols à l'arraché, sécuriser les abords d'un établissement scolaire lorsque des pratiques de racket ou de tabassage sont repérées. Cette mère, qui décrivait «*l'inadmissible massacre*», a sollicité auprès de la justice des mineurs le placement provisoire de son fils cadet, jeune lycéen qui menace de décrocher. Loin de la «*démission*», l'adresse aux institutions s'appuie sur une affirmation forte de la responsabilité parentale, pleinement assumée mais exposée dans ses limites et sa fragilité.

L'exposition publique des difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants et des adolescents est peu encouragée par ce contexte de «*procès permanent*», pour reprendre l'expression de Gérard Althabe⁵³. Elle correspond pourtant à une demande sociale assez pressante, comme en témoigne ce récit d'expérience rapporté par une militante. Réactivant un répertoire largement pratiqué dans une tradition militante féministe depuis une trentaine d'années, certaines assemblées féminines parviennent, si ce n'est à structurer des propositions institutionnelles alternatives (encore timidement discutées), à prodiguer soutien et encouragement en organisant la circulation des conseils dans un cadre d'expériences partagées.

« Il y a le Parlement des femmes aussi, à Saint-Denis. On retrouve toujours (une partie des militantes associatives et quelques élues). Sauf que sa particularité, c'est qu'il a attiré des femmes qui ne se seraient jamais engagées dans un mouvement associatif, parce qu'au Parlement, elles font l'ordre du jour d'une rencontre elles-mêmes: à notre grande surprise, il y avait des femmes qui avaient envie de parler des difficultés qu'elles avaient avec les enfants, avec leurs propres enfants ("je ne sais pas ce qu'il a, il ne mange plus, il rentre tard le soir..."). On s'était demandé comment on allait aborder ça, et puis on l'a abordé par la parole, par les échanges: "Moi, j'ai 56 ans, j'ai élevé six enfants..." , etc. Et ça leur a donné du peps, elles se sont rendu compte qu'elles n'étaient pas toutes seules à avoir telle difficulté. Il y en a qui n'y sont plus, qui y ont été, qui y seront... ».

(Militante associative, 56 ans).

Que deviennent les hommes du quartier? L'absence des pères dans le débat fait écho à la sur-exposition des «*grands frères*», fréquemment évoqués aux côtés des femmes qui, elles, ne semblent pouvoir être que «*mères*»⁵⁴. Mais il ne s'agit là que de catégories du débat public, de figures discursives plus que de figures concrètes. L'inadéquation de la catégorie de «*grands frères*» est abondamment soulignée par les intéressés, qui la refusent vigoureusement

53. Voir Althabe G., Selim M. et Lege B. (2000), *Urbanisation et réhabilitation symbolique. Ivry, Bologne, Amiens*, Paris, L'Harmattan. Sur la dimension sexuée du contrôle social appliqué à la déviance juvénile, lire Cardi C. (2007), «*Le contrôle social réservé aux femmes. Entre prison, justice et travail social*», *Déviance et Société*, n° 1, (à paraître).

54. Pour s'en convaincre, lire Marlière É., «*Les habitants des quartiers populaires: adversaires ou solidaires des émeutes?*», in Mucchielli L. et Le Goaziou V. (dir.) (2006), *op. cit.*

au nom d'arguments professionnels («*Le cliché des années 1980 nous paraît vraiment dépassé, il est peut-être encore d'actualité pour des personnes qui ne se sont pas tenues au courant de l'évolution des métiers de l'animation, des pratiques, des actions, de l'évolution des mentalités des professionnels comme du public*») ou politiques («*grand frère et caïd sont les deux faces d'une médaille réversible*», avance un des jeunes adultes rencontrés). Le rejet de la catégorie n'induit pas le rejet du rôle qui y est associé, en novembre pas davantage qu'en temps habituel: «*En attendant, pour nous, "grand frère", ça ne veut plus rien dire. Mais oui, on a vu pas mal de personnes d'une trentaine d'années, 35 ans, voire même 25 ans, tourner dans la ville, à vélo, en moto, en voiture, pour essayer de calmer les esprits de ceux qui étaient prêts à passer à l'acte*». De même, pourrait-on souligner que, l'âge aidant, la plupart des femmes qui ont joué les médiatrices en novembre et en reprennent périodiquement l'habit sont aussi mères, entre autres activités. Si la manière de se présenter varie selon les circonstances et si cette désignation est moins souvent usitée par les «militantes» reconnues, il arrive que cette revendication d'une filiation métaphorique suscite les huées, comme lors d'une réunion houleuse que nous avons pu observer en mairie de Saint-Denis, traitant de l'insécurité dans le centre-ville près d'un an avant les «événements». Une militante s'est fait siffler par la moitié de l'assemblée, en disant des «délinquants» dont on parlait: «*ce sont nos enfants*».

Moins présents ou connus sous d'autres qualités, les hommes adultes en âge d'être pères d'adolescents demeurent une des inconnues du tableau. Sans doute, peut-on considérer qu'ils apparaissent, dans les discussions et le débat public, sous des traits plus variés. Les jeunes filles, par contre, sont les grandes absentes, on oserait même dire «absentées» tant elles n'apparaissent que par bribes fugaces, au détour de récits dont elles ne sont jamais les actrices. On les repère dans les rues, en novembre, parmi les «jeunes badauds», quoiqu'elles quittent peut-être les lieux légèrement plus tôt dans la soirée que leurs congénères masculins. Mais les instances de débat *ad hoc* ne paraissent pas les concerner, tant l'offre institutionnelle des politiques jeunesse concentre ses efforts sur le public masculin. D'emblée situées «au balcon»⁵⁵, spontanément associées à la position de spectatrices, les jeunes filles échappent au regard comme à la préoccupation démocratique.

«(Dans les débats organisés en novembre), il y a eu quelques filles, mais si on veut rester honnête, oui, je crois que quasiment... 80%, allez on va dire un peu moins, sur la ville au moins 75% du public était masculin. Est-ce que ça s'explique par le fait qu'on ait pu associer les personnes présentes (au débat) aux casseurs? Dès lors, les filles sont non concernées. [...] Donc on comprendrait si c'était cela que les filles ne souhaitaient pas venir, pour ne pas être associées. Mais c'est vrai que si on reste dans la démarche démocratique... oui, c'est vrai qu'il y avait très peu de jeunes filles».

(Animateur jeunesse).

55. Cf. Guénif-Souilamas N. (2006), «Le balcon fleuri des banlieues embrasées», *Mouvements*, n° 44, mars-avril.

La forte tonalité émotionnelle des « arènes » ponctuelles dans lesquelles se discutent les thèmes entremêlés de l'insécurité, des conduites juvéniles déviantes, des responsabilités parentales ou adultes et des pratiques policières inadaptées s'explique, en partie, par la manière dont elles engagent l'identification à un espace commun. On ne peut réduire ce processus aux figures du lien familial ou communautaire, quoiqu'il en emprunte en partie le vocabulaire, repris sur un mode souvent métaphorique. Cette charge émotionnelle, que réactivent les situations de tension, indique aussi le caractère irrésolu plus qu'irraisonné des conflits décrits. Faut-il y insister, le rôle de la police nationale n'est qu'un des éléments de discussion qui alimentent ces micro-foyers de conflictualité sociale campés dans le quartier. Ces conflits jouent, cependant, un rôle intégrateur. Les récits de « bavures » ou de pratiques intolérables aux actrices et aux acteurs, parce qu'elles contredisent la fonction de protection et de paix civile associée à l'institution policière, circulent parfois, après des années, au sein de l'espace social du quartier ou de la ville. « *Dans l'attente d'une décision dont elle attend réparation, la ville est nerveuse* », notaient Arlette Farge et Jacques Revel, dans un texte classique⁵⁶. En ce sens, il ne s'agit pas « d'histoires corses », répétées inlassablement comme pour se donner le beau rôle de la victime plus ou moins héroïque d'avoir accusé le choc ou entretenir la légende en amplifiant l'écho de pratiques dispersées. Si « la rumeur de l'émeute est tiède »⁵⁷ visiblement, c'est que l'attente de réparation tient la rumeur « au chaud ».

56. Farge A. et Revel J. (1988), *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants à Paris en 1750*, Paris, collection « Textes du 20^e siècle », Hachette.

57. Bachmann C. et Le Guennec N. (1997) *op. cit.*

> Conclusion

De cette enquête menée à Saint-Denis et dont on est loin d'avoir exploité toutes les données, il ressort un certain nombre d'éléments. En premier lieu, on ne peut pas dire que cette commune puisse être considérée comme un site «à basse intensité», par comparaison à Aulnay-sous-Bois qui serait un site à «haute intensité»⁵⁸. Non pas seulement au regard des faits enregistrés et du climat de tensions observé par les divers acteurs en présence mais, aussi, de par les différentes formes de mobilisation que ces événements ont suscitées. On en veut pour preuve que, comme il y a eu un «avant-émeutes», il y a eu un «après-émeutes». Mais, plus encore, ces événements ont fonctionné, paradoxalement, comme *une forme de réassurance* pour les différents acteurs : côté police, dans le domaine du maintien de l'ordre et de la gestion des violences urbaines, en matière de stratégie, de tactique ou d'équipement, dans la gestion des ressources humaines, leur remotivation ; côté élus et acteurs de proximité, pour éprouver leur capacité à se compter et à réagir afin d'éviter le pire et de reprendre langue avec les jeunes, qu'ils soient «incendiaires» ou «en colère». Mais c'est de ce côté que l'argument rencontre ses limites, même si les mécanismes d'identification territoriale et générationnelle que nous avons cherché à mettre en relief pour expliquer la diffusion de l'émeute sont aussi une manière d'éprouver une forme de solidarité, dans un contexte plutôt enclin, pour toutes sortes de raisons, à la désespérance sociale.

Un second élément concerne *la dynamique des rapports entre ces trois catégories d'acteurs*. Entre certaines catégories de jeunes et les forces de l'ordre est venu s'interposer le travail de médiation et de dialogue des élus et acteurs de proximité. Pour autant, la conflictualité des rapports avec la police prend des dimensions fortes ; la capacité de mobilisation citoyenne présente des limites évidentes en ce qui concerne les publics les plus marginalisés et les jeunes en particulier ; enfin, comme on l'a noté, les jeunes qui ont participé aux incidents de novembre rejettent toute forme d'affiliation politique, qu'ils considèrent avoir démontré son incapacité à changer quoi que ce soit (l'exemple des «grands» ayant valeur de preuves à l'appui), mais aussi la possibilité d'être sous la coupe de médiateurs, qu'ils soient professionnels ou improvisés. Tel est ou nous semble être un des nœuds d'une situation qui, pour ces raisons, reste très tendue, pour ne pas dire inquiétante.

Comprendre les émeutes de novembre 2005 nécessite de prendre en compte, au-delà des logiques d'acteurs, les dimensions structurelles qui les contraignent et les poussent à agir. Autrement dit, ces logiques sont inséparables d'une *triple crise sociale, politique et institutionnelle*. La première pèse lourdement sur les situations vécues par les familles en situation précaire

58. Au moins sur la base des incendies de voitures et dégradations diverses enregistrées. Car à Aulnay-sous-Bois, on a assisté à une nuit d'affrontements entre jeunes et forces de l'ordre qui a été particulièrement violente et, donc, sans comparaison avec la nuit mentionnée aux Francs-Moisins où les jeunes ne sont pas allés au contact.

– pour ne pas dire qu’elles sont confrontées à la misère sociale – concentrées dans les «quartiers». Elles affectent particulièrement les adolescents et peut-être surtout les jeunes adultes, qui sont confrontés au déficit d’insertion sociale et professionnelle, aux discriminations de toutes sortes et à l’absence d’autonomie les contraignant à vivre chez leurs parents jusqu’à un âge avancé, du fait de la crise du logement et des mécanismes d’attribution des bailleurs. La deuxième crise trouve une double expression qui est bien connue : une forte abstention et un glissement de l’électorat vers le Front national. On comprend, du coup, les enjeux de la démocratie participative et de la valorisation sous toutes ses formes de la citoyenneté. Si le bilan de ces actions reste à faire et peut être mitigé, on peut se demander si elles n’obéissent pas à une autre forme de pacification sociale. On voit bien, en effet, qu’elles peinent à toucher les couches populaires les plus déshéritées mais aussi à prendre langue avec une partie de la jeunesse des cités. Pourtant, les émeutes urbaines ont une dimension protestataire indéniable. Mais parce qu’elles s’expriment selon des formes non conventionnelles en rupture avec les formes conventionnelles de politisation, elles peinent, elles aussi, à trouver des relais, supports et issues politiques. Plus généralement, les mobilisations collectives dans les quartiers populaires, qui se sont développées ces dernières années et ont retrouvé un certain dynamisme, suite aux émeutes de novembre 2005, se situent en-deçà bien souvent de la visibilité publique qui leur offrirait ressources et opportunités. De plus, elles restent hésitantes, fragiles, précaires. Elles s’avèrent dans l’impossibilité de se structurer et de sortir des impasses de l’institutionnalisation.

Quant à la crise de l’institution policière, elle reste masquée pour des raisons d’ordre tout à la fois politique, idéologique et syndical. Cette crise est pourtant réelle. Certes, elle ne date pas d’aujourd’hui. On peut la qualifier de façon diverse, dire qu’elle réside dans le fonctionnement ordinaire de l’institution qui apparaît à l’évidence, tant dans la «maison» que pour des observateurs extérieurs, comme un ensemble dont les composantes sont désarticulées. En outre, d’un gouvernement à l’autre, et parfois d’un ministre à l’autre, les interprétations et les instructions sont multiples et changeantes. Ce qui fait défaut, c’est une politique suivie. Un des nœuds de cette crise se traduit par la tension entre sécurité publique et maintien de l’ordre⁵⁹, la contrainte de résultats en matière d’interpellations et la pacification sociale. L’état à la fois universel et spécifique des relations entre police et jeunes s’inscrit précisément dans cette problématique. Ce qui a changé, c’est que la police urbaine n’apparaît plus comme un facteur de pacification ; au contraire, elle suscite la peur, et pas seulement des «jeunes» mais d’une partie plus large des populations reléguées dans les grands ensembles urbains. Les outils essentiels dont les forces de l’ordre disposent ce sont les contrôles d’identité, c’est-à-dire des outils qui augmentent systématiquement la tension au lieu de l’apaiser. On a maintenant en France des jeunes policiers massivement d’origine rurale, sous-encadrés, et débarquant un peu l’épée dans le

59. Dominique Monjardet a été un des premiers à le montrer. Cf. (1996) *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte.

dos, dans des quartiers dans lesquels vit une population dont ils ignorent tout, dont ils ont peur, et vis-à-vis de laquelle ils ne détiennent aucun principe de compétence leur permettant de nouer une interaction pacifique. Alors ils recourent à ce qu'on leur a donné: le contrôle d'identité, qui plus est au faciès. Résultat: ils se font caillasser! On est donc bien dans une logique de surenchère ou un cycle de provocations réciproques abondamment décrit ici ou là. Comment renouer des liens entre les forces de l'ordre et les populations de ces quartiers populaires qui ne soient pas, d'entrée, placés sous le signe de la méfiance ou de la violence? Telle est la question de fond qui se pose. Ce n'est pas un hasard si, depuis trente ans, toutes les tentatives de réforme de la police ont essayé de re-territorialiser, de reconstruire un lien entre la police et la ville, de réintégrer la police comme mode de service public urbain.

En un sens, tout se tient. D'un côté, les modes d'intervention dans les quartiers sensibles, légitimés par une «reconquête du territoire», contribuent à la fabrication de clientèles policières qui ne peut qu'accentuer le sentiment d'injustice sociale. De l'autre, à travers les jeunes garçons particulièrement ciblés, se jouent des effets de solidarité amenant tout le «quartier», voire le monde des banlieues à prendre position vis-à-vis d'eux (par exemple, condamner les violences tout en comprenant les ressorts, accepter la répression sans tolérer les écarts à la loi, organiser des marches silencieuses). On s'est efforcé de le suggérer, la police constitue un opérateur politique ou un levier de politisation. La focalisation de l'attention sur la police résulte en partie du discrédit des parents, pères et mères, comme de celui des élus et autres médiateurs et médiatrices. Or, c'est aussi en annulant le crédit de ces derniers (leur capacité à porter une issue, à trouver un débouché institutionnel aux conflits avec certains agents de la police nationale) que l'on enferme les jeunes garçons dans cette spirale virile de l'affrontement et les jeunes filles et les mères dans un rôle consistant à «faire société» sans leur en donner les outils.

Il est aujourd'hui essentiel de reconnaître la profondeur de cette triple crise, sociale et institutionnelle, sans chercher à régler ce que l'on appelle, depuis près de vingt-cinq ans, le «problème des banlieues» par un traitement univoque – tantôt social, tantôt sécuritaire –, calqué sur des considérations politiciennes. Faute de prendre en compte ces divers aspects, on se borne à stigmatiser les classes populaires habitant ces quartiers et à faire de la violence *une donnée*, là où elle est *produite et reproduite* socialement et politiquement.

Présentation de l'enquête et méthodologie

L'enquête de terrain sur laquelle nous nous appuyons s'est déroulée entre avril et octobre 2006, à Saint-Denis. Elle a consisté à mêler étroitement une campagne de près de cinquante entretiens auprès *des divers acteurs en jeu* (élus, responsables de services municipaux, policiers, enseignants, acteurs de terrain, militants, différents groupes de jeunes, etc.) et un travail de terrain dans *certains quartiers* de la commune en particulier. Cette démarche s'est avérée en effet indispensable pour choisir les « bons interlocuteurs » et prendre la mesure de ce qui s'est réellement passé à Saint-Denis. Le choix des acteurs s'est donc fait en fonction de leur implication dans les émeutes et de leur connaissance de la ville – sans que l'on puisse dissimuler la part des rencontres et des opportunités qui l'ont rendu possible. Bien que nous ayons pu bénéficier d'une connaissance préalable de la ville, de ses réseaux et territoires, qui a été décisive dans le choix de ce terrain, on ne peut aussi se dissimuler les obstacles rencontrés. Il a fallu « faire avec les déconvenues »⁶⁰. Car on se l'imagine, il n'a pas été simple d'identifier et de rencontrer ceux qui apparaissaient *a priori* les moins enclins à parler avec une équipe de sociologues, à savoir *les émeutiers eux-mêmes*. Non qu'ils n'auraient rien à dire mais bien parce que, ici comme ailleurs, ils se méfient des institutions – qui le leur rendent bien – et *ne veulent pas dire*⁶¹. À cet égard, participer à une recherche de ce type, accepter le jeu de l'entretien enregistré au magnétophone, sans contrepartie d'aucune sorte, n'allait pas de soi. En outre, c'était prendre des risques alors que des enquêtes judiciaires étaient en cours. À l'inverse, il n'a pas été non plus facile d'obtenir les autorisations et de rencontrer des gradés et des effectifs de police afin de faire des entretiens sur la gestion policière des « violences urbaines ». L'institution policière a sans doute de bonnes raisons d'être fermée au regard sociologique, trop souvent enclin à monter en généralisation pour en dénoncer les dérives sans en comprendre toujours les logiques internes. Dans les deux cas, on a pu éprouver combien les effets d'actualité étaient susceptibles de biaiser l'enquête, ou pour le dire autrement, alors que les « braises étaient encore chaudes »... Notre postulat de départ n'en demeurait pas le moins le suivant : on ne peut pas comprendre les émeutes urbaines de novembre 2005, au sens d'une démarche sociologique compréhensive, sans croiser les regards sur les faits sociaux qui s'avèrent – comme souvent – un mixte de représentations et de réalités.

60. Bizeul D. (1999), « Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines*, n° 33-34.

61. Voir, à ce sujet, Bertho A. (2006), « Nous n'avons vu que des ombres », *Mouvements* n° 44, avril.

Partant de là, nous avons opté pour une classification distinguant quatre catégories :

- 1/ les élus,
- 2/ les policiers,
- 3/ les acteurs de terrain,
- 4/ les jeunes.

1/ Six entretiens ont été réalisés auprès des élus (maire, adjoints à la sécurité, à la jeunesse, à l'enseignement, conseiller municipal à l'insertion et à l'emploi) et l'ancien maire, député, président de Plaine-Commune depuis 2004. À ces entretiens se sont ajoutés un entretien auprès du « correspondant ville-justice » et trois auprès de responsables des services municipaux de jeunesse dans plusieurs quartiers. Soit au total dix entretiens.

2/ Sept entretiens ont été réalisés auprès de gradés de la police nationale, dont la commissaire divisionnaire et le commandant d'État-major au commissariat de Saint-Denis, le chef d'État-major à la Direction départementale de la sécurité publique du 93, deux officiers d'une brigade de CRS, deux syndicalistes de Synergie Officiers ainsi qu'un ancien commissaire divisionnaire exerçant de hautes responsabilités en matière de sécurité intérieure.

3/ Dix entretiens approfondis ont été réalisés avec des acteurs intermédiaires : cinq femmes et cinq hommes, âgés de 30 à 55 ans, militants associatifs ou « simples habitants », connus pour leur mobilisation citoyenne durant la période des émeutes et, plus généralement, leur implication dans la vie locale. On compte, dans ce groupe, une directrice de collège, deux professeurs, une employée de mairie, la responsable d'un centre commercial, une aide-soignante. Nous nous sommes également attachés, à travers ces entretiens, à ce que les diverses positions des champs politiques et associatifs de la ville soient entendues.

4/ Enfin, plusieurs méthodes ont été utilisées pour réaliser des entretiens formels et informels avec des jeunes, par le biais d'intermédiaires divers (un élu municipal, une ancienne éducatrice de rue et des animateurs jeunesse, un professeur de lycée général...) ou par rencontres directes et un effet « boule de neige » au sein des réseaux de sociabilité. Cet échantillonnage s'est efforcé de tenir compte des différents quartiers et sous-quartiers de la ville et de la diversité des âges et des parcours scolaires et professionnels. Les garçons y sont sur-représentés, en dépit d'entretiens de groupe réalisés pour éviter ce biais dans le cadre scolaire. La durée des entretiens « informels » s'échelonne de 20 minutes à 4 heures, celle des entretiens enregistrés d'une à deux heures. Au total, la qualité inégale des entretiens (en particulier quant à la capacité des jeunes rencontrés à témoigner directement des incidents de novembre), loin de nuire à la richesse descriptive de leur expérience, s'est révélée un précieux indicateur de position utile pour comprendre les logiques d'implication dans ces événements.

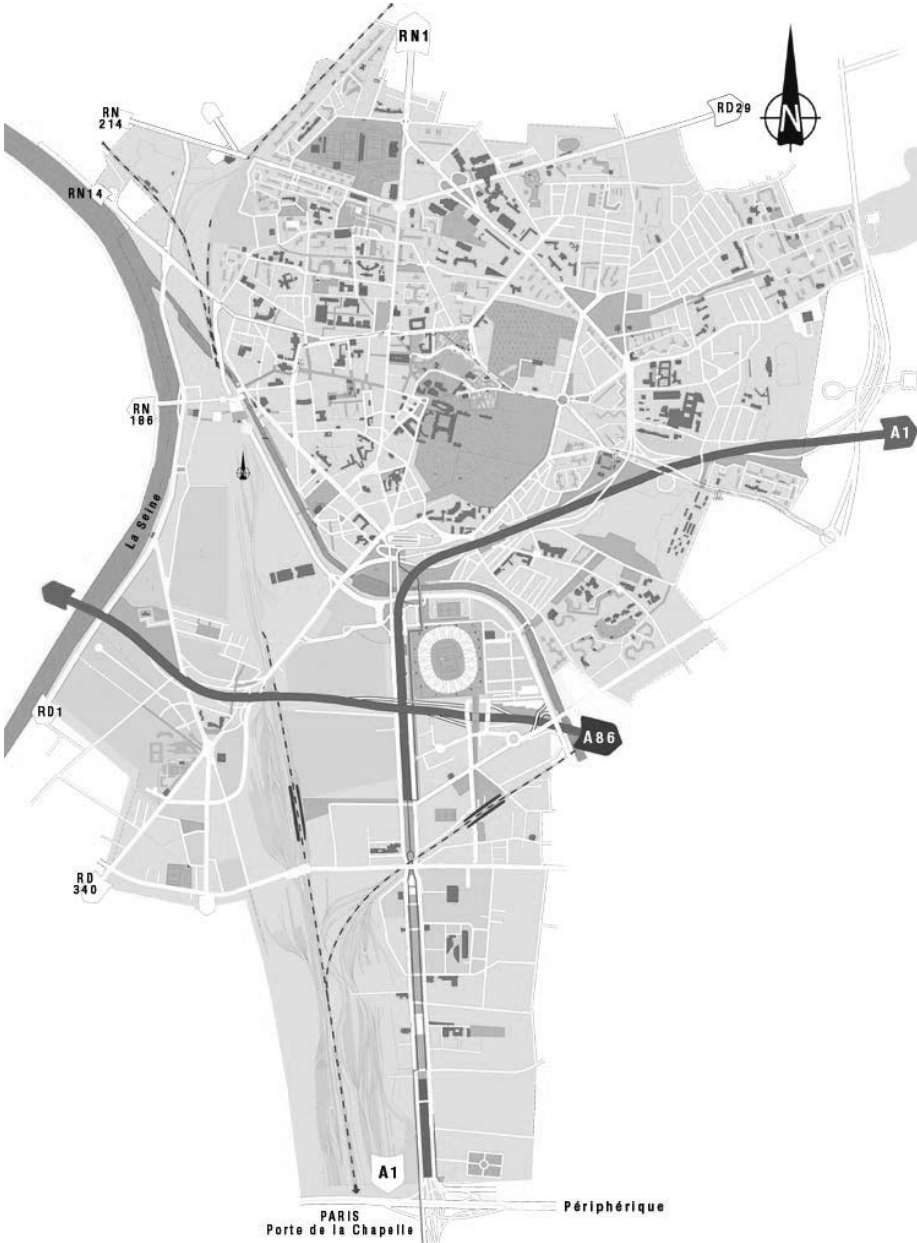
Si on considère les classes d'âge qui, on le verra, se sont avérées une variable fort pertinente, on peut distinguer deux sous-groupes :

– *la tranche d'âge 25-30 ans*: ce sont douze «jeunes» hommes qui ont été rencontrés dans différents quartiers (Allende, Double Couronne, La Plaine, Pleyel, De Geyter, Francs-Moisins). Les personnes interviewées avaient des niveaux d'études très contrastés (pour certains: scolarité obligatoire, proches de l'illettrisme, d'autres sont très diplômés: ingénieur en électrotechnique, maîtrise de droit) et des situations professionnelles disparates (des «galériens», un graphiste, un agent de maîtrise dans une entreprise de sécurité, etc.);

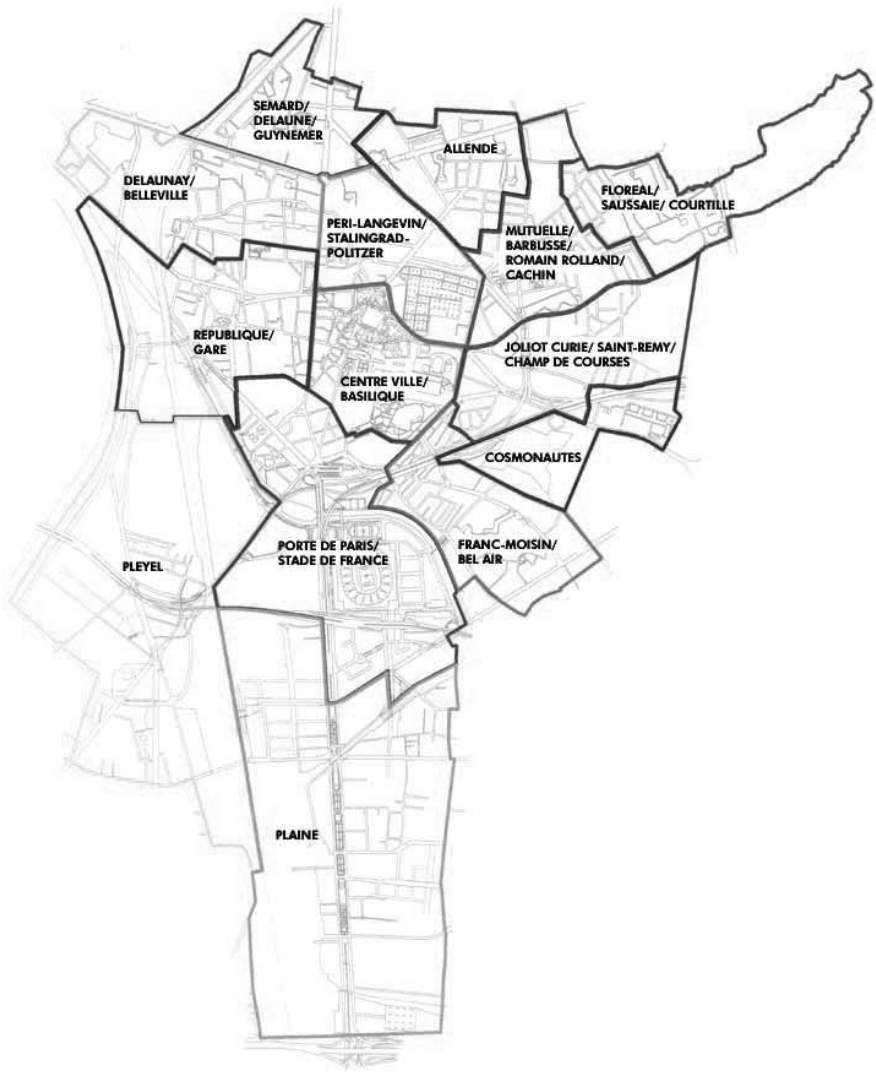
– *la tranche d'âge des 14-18 ans*: nous avons réalisé des entretiens avec six «jeunes» garçons, scolarisés ou non, (groupe d'amis, rencontres de rue dans un sous-quartier de La Plaine), six entretiens de groupe avec deux classes de seconde d'un lycée d'enseignement général (les groupes allant de 4 à 25 personnes), suivis d'un entretien individuel avec l'un des élèves rencontrés, habitant le quartier Floréal-Saussaie-Courtille, un entretien de groupe avec cinq jeunes âgés de 14 à 16 ans, scolarisés, fréquentant l'antenne jeunesse de leur quartier (Pleyel), et enfin, un entretien de groupe avec trois jeunes âgés de 17 à 20 ans, scolarisés en BTS et DUT, fréquentant l'antenne jeunesse de leur quartier (quartier De Geyter).

Au total, ce sont donc quinze entretiens (collectifs et individuels) menés auprès d'un échantillon d'une cinquantaine de jeunes de Saint-Denis qui constituent le matériau empirique de l'analyse.

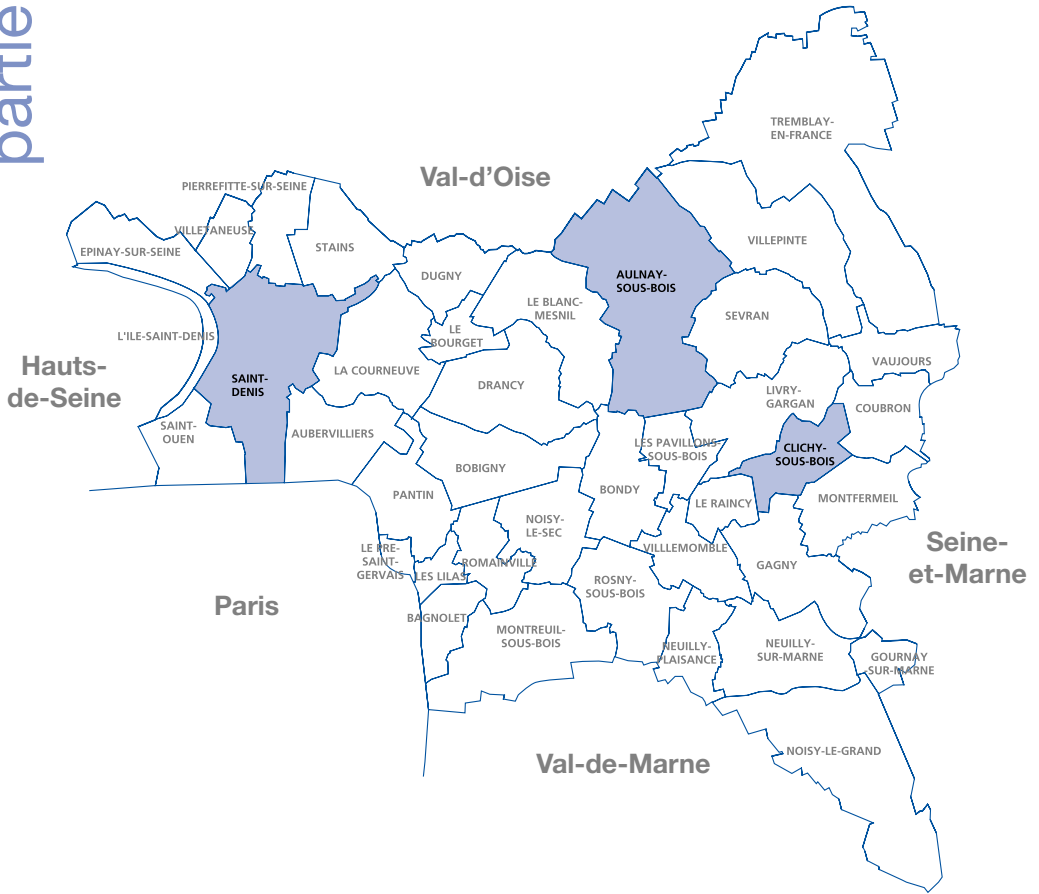
Éléments cartographiques



Source: <http://www.ville-saint-denis.fr>



Source: <http://www.ville-saint-denis.fr>



Source: <http://www.plainecommune.fr/>

> Bibliographie

- Althabe G., Selim M. et Lege B. (2000), *Urbanisation et réhabilitation symbolique. Ivry, Bologne, Amiens*, Paris, L'Harmattan.
- Bachmann C. et Le Guennec N. (1997), *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*, Paris, Albin Michel.
- Beaud S. (2002), *80 % au bac et après... ?*, Paris, La Découverte.
- Beaud S. et Pialoux M. (2003), *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard.
- Beaud S. et Pialoux M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard.
- Bertho A. (2006), « Nous n'avons vu que des ombres », *Mouvements*, n° 44, avril.
- Bizeul D. (1999), « Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines*, n° 33-34.
- Cardi C. (2007 – à paraître), « Le contrôle social réservé aux femmes. Entre prison, justice et travail social », *Déviance et Société*, n° 1.
- Cartuyvels Y., Mary P. et Réa A. (2000), « L'État social-sécuritaire », in Collectif, *Réponses à l'insécurité. Des discours aux pratiques*, Bruxelles, Labor.
- Duprez D. et Kokoreff M. (dir.) (décembre 2006 – à paraître), « Émeutes urbaines : comparaisons internationales », *Déviance et Société*, vol. 30, n° 4.
- Farge A. et Revel J. (1988), *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants - Paris 1750*, Paris, Hachette, collection « Textes du 20^e siècle ».
- INSEE (2006), *Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005*, Paris, INSEE.
- Kokoreff M. (2006), « Comprendre le sens des émeutes de l'automne 2005 », *Regards sur l'actualité*, n° 319, Paris, La Documentation française.
- Kokoreff M. (2006), « Les émeutiers de l'injustice », *Mouvements*, n° 44, mars-avril.
- Kokoreff M. (2003), *La force des quartiers*, Paris, Payot.
- Kokoreff M., Péraldi M. et Weinberger M. (dir.) (2007 – à paraître), *Économies criminelles et mondes urbains*, Paris, PUF.
- Lagrange H. (2006), « La structure et l'accident », in Lagrange H. et Oberti M. (dir.), *Émeutes urbaines et protestation. Une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Lapeyronnie D. (2006), « Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 », *Déviance et Société*, vol. 30, n° 4.

Marlière É. (2006), «Les habitants des quartiers populaires: adversaires ou solidaires des émeutes?», in Mucchielli L. et Le Goaziou V. (dir.), *Quand les banlieues brûlent...*, Paris, La Découverte.

Monjardet D. (1996), *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte.

Monjardet D., Benguigui G., Chauvenet A. et Orlic F. (1984), *La police quotidienne. Éléments de sociologie du travail policier*, rapport GST-université de Paris-VII.

Mucchielli L. et Le Goaziou V. (dir.) (2006), *Quand les banlieues brûlent...*, Paris, La Découverte.

Robert P. (1999), *Le citoyen, le crime et l'État*, Genève, Dalloz.